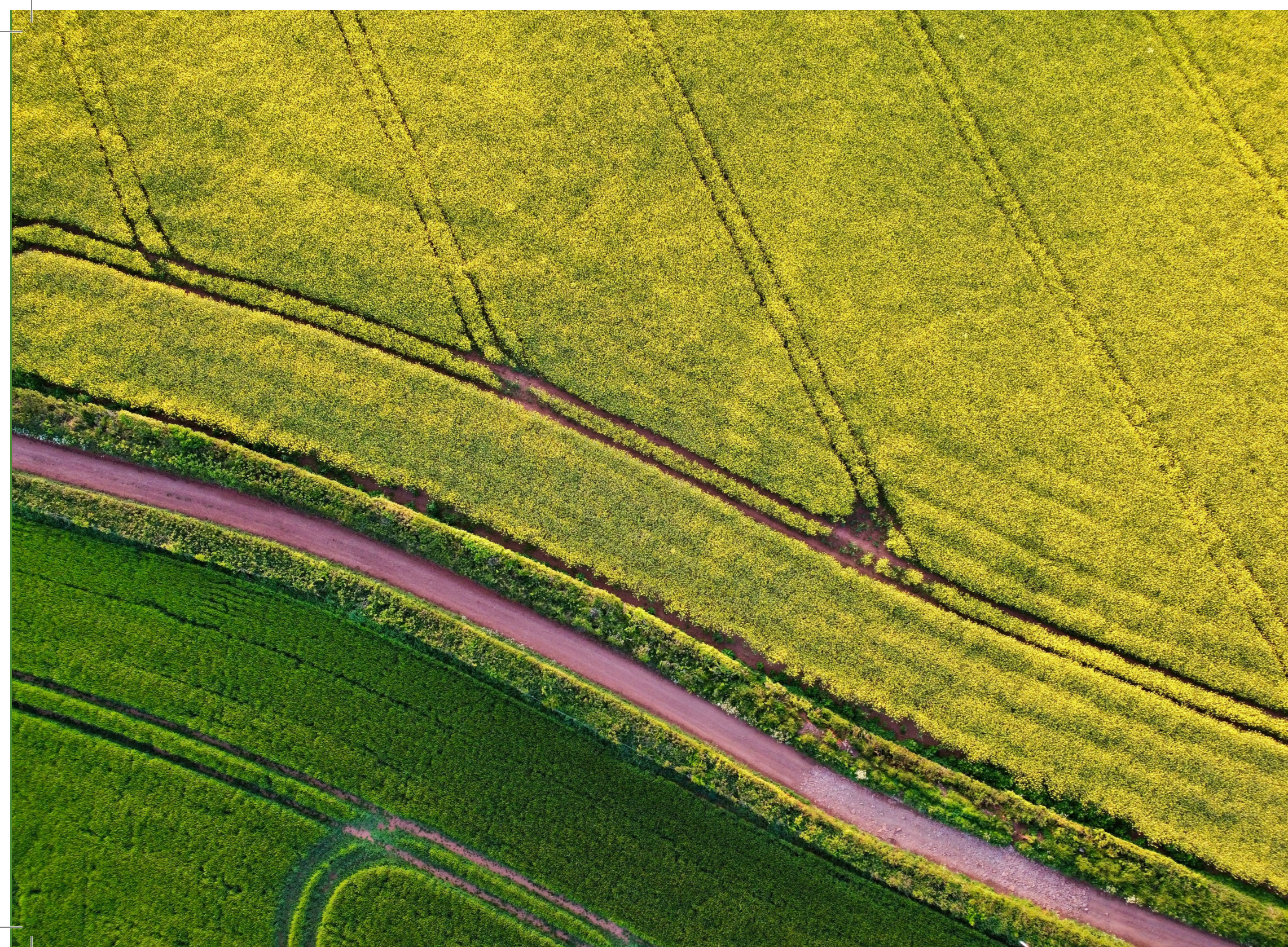




Etude sur les conditions
de développement de
**la filière marocaine des
oléagineux**
et recommandations.



Préambule

- Le contexte de la filière a été marqué par la non-atteinte des objectifs fixés dans le cadre du contrat-programme 2013 -2020 fixé avec l'État. Aussi, la période 2020 – 2022 s'est caractérisée par une consommation par tête importante en huiles de table (tournesol, soja et colza) atteignant 12 à 13 L en 2022 et par une forte et longue inflation des matières premières entraînant une hausse du prix de l'huile de table avec un prix du litre qui est passé de 12 à 24 Dhs TTC. Enfin la récente guerre en Ukraine a fragilisé la chaîne d'approvisionnement.
- Dans ces conditions, le Maroc a exprimé la nécessité de mettre en œuvre des stratégies de souveraineté alimentaire. Dans le cas des oléagineux, la FOLEA propose de fixer de nouveaux objectifs pour la filière :

	PMV Objectifs 2013-2020	Réalisation 2013-2020	Proposition FOLEA
Surface emblavée	127 000 ha	32 000 ha	160 000 ha
Rendement	18 à 20 Qx /ha	Moyenne de 12 Qx /ha	16,75 Qx /ha
Production de graines	237 000 T	Moyenne de 58 500 T	268 000 T
Production de tourteaux	137 000 T	Moyenne de 43 000 T	160 680 T
Production locale d'huile brute	95 000 T	Moyenne de 15 500 T	104 767 T
Taux de couverture local	20%	Moyenne de 2,5%	19%

- Dans ce contexte, FOLEA a souhaité solliciter Oaklins Atlas Capital pour la réalisation d'une étude sur la viabilité de l'amont agricole oléagineux et ce en préambule aux discussions sur le contrat programme 2023-2030 avec les instances étatiques concernées.

Sommaire

01

Executive summary

02

Diagnostic stratégique
de la filière

03

Étude de la viabilité économique
de l'amont agricole de la filière

04

Évaluation des réalisations du contrat
programme 2013-2020 et benchmark avec
d'autres filières

05

Feuille de route et audit de la réalisabilité
des objectifs proposés



EXECUTIVE SUMMARY

Executive summary

La filière des oléagineux est une filière stratégique pour le Maroc. Son développement représente un enjeu de souveraineté alimentaire



Filière indispensable sur le plan alimentaire

- L'huile de table est une des **denrées de base** dans la consommation de la population marocaine
- Les huiles végétales contribuent à hauteur de **9% dans le bilan nutritionnel** marocain
- La consommation moyenne des huiles de table (tournesol, soja et colza) a quasiment **triplé** passant de 5,9 L en 1971 à 15,4 L en 2014 (12 à 13 L en 2022)
- Les **tourteaux** sont un co-produit solide de l'extraction de l'huile des graines oléagineuses et représente une **source importante de protéines** en alimentation animale



Filière aux atouts agronomiques multiples

- Les cultures oléagineuses améliorent la **structure** des sols, les **performances** et la **durabilité** des exploitations
- Elles contribuent à **l'amélioration des rendements** des cultures céréalières et des légumineuses
- Les cultures oléagineuses constituent un **complément de revenu** essentiel lorsqu'elles sont pratiquées en dérobé après la récolte céréalière ou de betterave. Elles constituent également un **substitut** à la culture céréalière durant les années de forte sécheresse ou d'inondation (ex. 2015-2016). Elles offrent enfin à l'agriculteur des **débouchés et des niveaux de prix garantis** par la présence d'un agrégateur structuré que les autres cultures annuelles sont moins à même de lui garantir



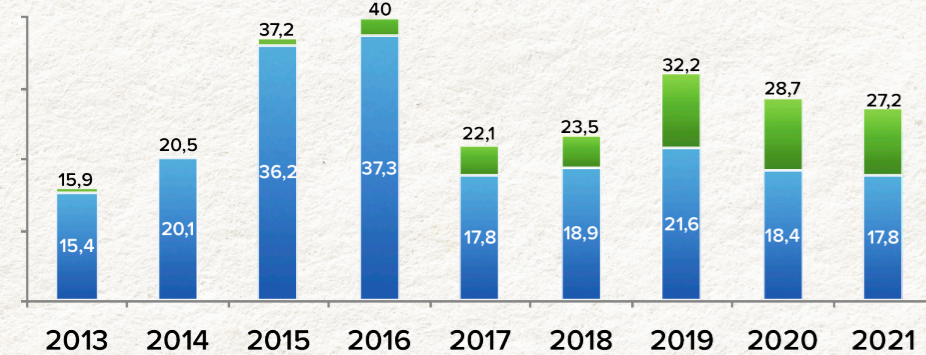
Filière stratégique sur le plan industriel

- La trituration est un maillon essentiel dans la chaîne de valeur de la filière, et est incontournable pour la **souveraineté alimentaire**
- La trituration est une activité industrielle capitalistique mise à risque de part le faible taux d'utilisation des capacités de trituration (5%) : mise à **risque économique** (viabilité économique) et **sécuritaire** (un fonctionnement en feu continu plusieurs mois par an est plus sécuritaire qu'un fonctionnement quelques semaines par an)
- Ce faible taux s'explique par la **faiblesse d'approvisionnement** en graines
- Investissement nécessaire pour **maintenir des outils compétitifs** et se positionner par rapport aux tourteaux importés sans protection douanière
- **Disponibilité du tourteau** pour les provendiers locaux

Executive summary

Aujourd'hui, la production en graines oléagineuses est faible. Elle représente 30 000 à 40 000 ha de surface agricole

Evolution de la superficie cultivée totale – en '000 ha

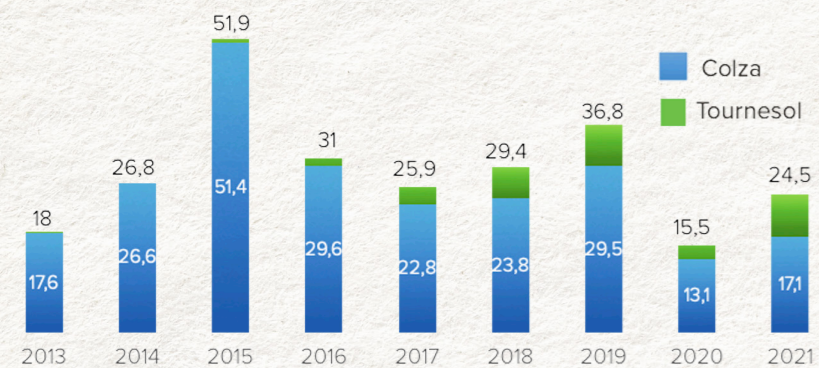


- Les plantes oléagineuses sont à plus de 99% **cultivées en bour**, souvent **en rotation** avec les cultures céréalières
- **La filière occupe 30 000 à 40 000 ha de la Surface Agricole Utile (SAU)**
 - La superficie dédiée au colza est passée de 500 ha à près de 10 000 ha en 8 ans
 - La superficie dédiée au tournesol a connu de fortes variations, principalement dues au fait que cette culture est souvent utilisée comme culture de rattrapage et non pas en culture principale

- La production oléagineuse a également connu des fluctuations dues notamment aux aléas climatiques

- La production locale du tournesol a de multiples débouchés :
 - Près de la moitié de la production du tournesol et 100% du colza sont collectées par les tritrateurs pour l'industrie des huileries.
 - La production est également destinée à :
 - La consommation de bouche (tournesol)
 - L'alimentation animale

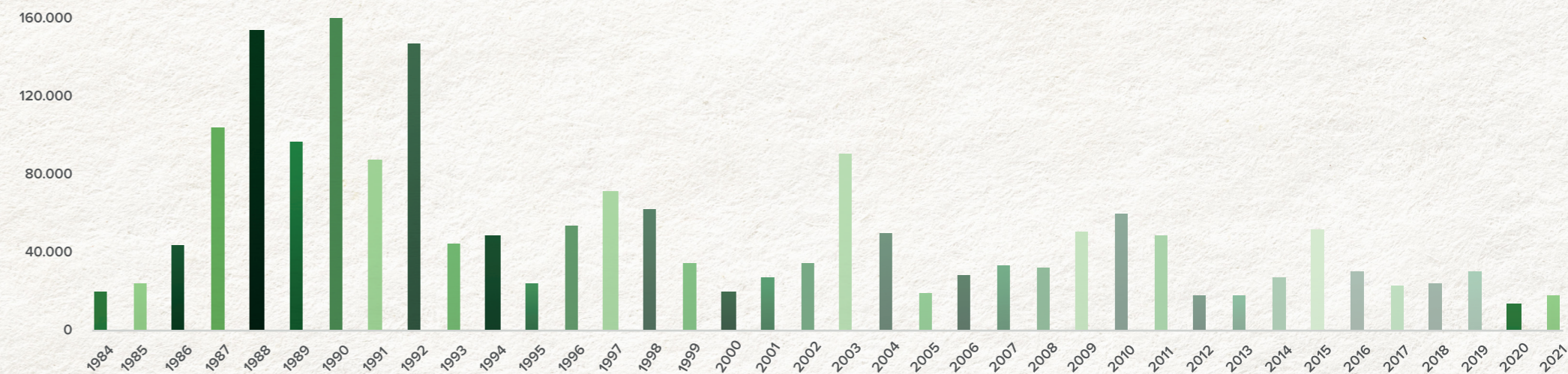
Evolution de la production de graines oléagineuses – en kt



Executive summary

La situation actuelle est le résultat d'une politique de libéralisation du secteur entamée en 1993 qui a poussé les agriculteurs à abandonner progressivement ces cultures (1/2)

Evolution de la production de graines de tournesol – en kt – 1984 à 2021



Libéralisation progressive du secteur

2000 : Libéralisation générale des échanges

2003 : réintroduction de mesures de soutiens de prix (prix garantis à la production et subvention des industriels)

2012 : Arrêt de l'activité de la COMAPRA

2020 : suspension des droits d'importations des oléagineux

Executive summary

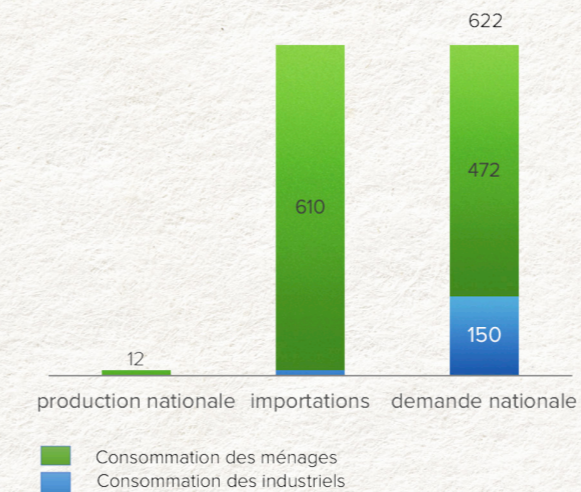
La situation actuelle est le résultat d'une politique de libéralisation du secteur entamée en 1993 qui a poussé les agriculteurs à abandonner progressivement ces cultures (2/2)

1980 à 1993	1996 à 2012	2013 à 2020
<ul style="list-style-type: none"> • Extension importantes des emblavements. La superficie en tournesol a atteint 200 000 ha garantissant une production en graines de plus de 160 000 tonnes • Conditions favorables à cet emblavement : <ul style="list-style-type: none"> • Barrières douanières sur tourteaux et huile garantissant des niveaux de prix rémunérateurs pour les agriculteurs • Forte implication du Ministère avec assolement obligatoire • Rôle de la COMAPRA dans l'exécution du plan oléagineux (fourniture, collecte) 	<p>Repli significatif des superficies emblavées et de la production, sous l'effet du début de la libéralisation de la filière oléagineuse et fin du plan oléagineux (arrêt de tout soutien à la filière).</p> <p>La production en graines en 1996 était de 55 000 tonnes.</p> <p>La production locale a fortement chuté en raison d'un déficit de compétitivité de la production nationale par rapport aux importations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Désintérêt des agriculteurs face aux faibles revenus générés par la filière ▶ Arrêt de trituration d'où absence de débouché pour les agriculteurs 	<p>Relance de la culture du colza et maintien de la culture du tournesol suite à la mise en place d'un premier contrat programme de la filière signé entre l'Etat et la FOLEA en avril 2013</p> <p>Un bilan du contrat programme 2013-2020 est présenté en détail ci-après</p>

Executive summary

Par conséquent, la production nationale ne couvre qu'une part limitée de la demande en huile de table. Le Maroc est très dépendant des importations et s'expose ainsi à un risque de pénurie et de flambée des cours mondiaux des matières premières sur un produit de première nécessité

Marché national des huiles oléagineuses – en kt – 2019

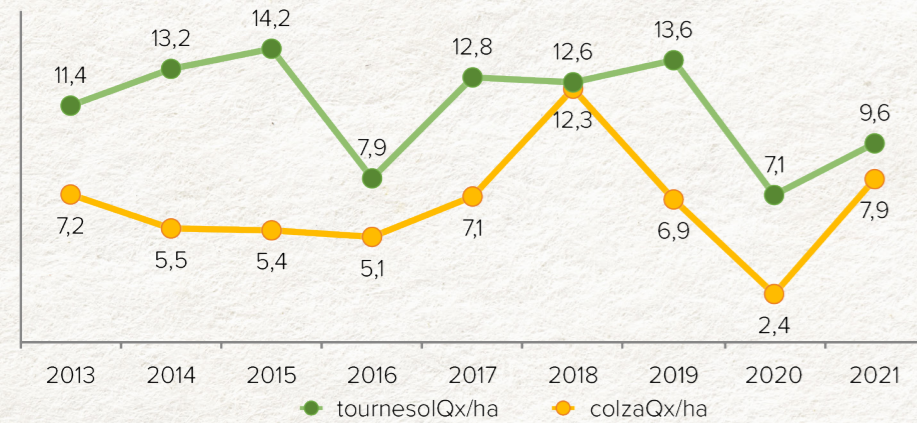


- Seule la moitié de la production nationale en graines oléagineuses intègre le circuit de la trituration et représente 60% des graines triturées par les unités marocaines. Les 40% restants sont importés.
- Le Maroc importe également l'huile brute de tournesol, colza et soja pour couvrir les besoins de la population. La production locale en huile brute ne couvre qu'une part limitée des besoins nationaux.
- La conjoncture mondiale de ces 3 dernières années (crise sanitaire, guerre en Ukraine, prix de l'énergie) fragilise la position du Maroc :
 - Les importations de graines de tournesol et de colza proviennent majoritairement d'Europe de l'Est
 - L'envolée des prix des graines à l'échelle internationale impacte négativement la balance des paiements et les prix de vente au consommateur marocain

Executive summary

De plus, les rendements de la filière sont très fluctuants et en deçà des rendements des pays voisins et des rendements potentiels.

Evolution du rendement moyen de la filière au Maroc (Qx/ha)







L'analyse de la chaîne de production des graines oléagineuses fait ressortir les freins à l'amélioration du rendement de ces cultures :

Facteurs internes

- Maîtrise moyenne des itinéraires techniques par les agriculteurs (utilisation non optimale des intrants agricoles)
- Faible investissement dans la culture (semences, engrais et matériel)
- Absence d'accès à l'eau – 99% des cultures sont en bour

Facteurs externes





- Aléas climatiques
- Pertes importantes de la production causées par les attaques de moineaux sur tournesol
- Augmentation importante du prix des intrants ces dernières années (semences, engrais azotés et gasoil)

		
	14	27
	7,1	13,8

Rendement 2020 (Qx/ha)

Executive summary

Sur la période 2013-2020, d'importantes avancées ont été réalisées sur lesquelles la filière pourra s'appuyer pour amorcer une dynamique de développement en phase avec les ambitions fixées

 <p>Structuration et organisation de la filière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration de la filière à travers la création d'associations régionales de producteurs d'oléagineux et de l'AMAPROL - Association marocaine des producteurs de graines oléagineuses au niveau national • Création de la FOLEA, fédération interprofessionnelle de la filière oléagineuse en 2013 et reconnue en 2017 comme Interprofession des oléagineux • Création du GIOM, Groupement des industriels oléagineux du Maroc et agrégateur de la filière
 <p>Amélioration des conditions sociales des agriculteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie du prix d'achat aux agriculteurs fixée à 5 000 DH/t et des frais de collecte subventionnés à 50 DH/quintal • Mise en place d'une assurance multirisque climatique • Amélioration de l'accès au financement à travers la signature d'une convention avec le Crédit Agricole autour du financement de matériel agricole
 <p>Amélioration de la productivité de la filière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Homologation de 6 variétés de Colza et Tournesol • Aide à la mécanisation : fourniture par le GIOM de semoirs aux agriculteurs • Surfaces et rendements de culture en progression pour le colza et maintenus pour le tournesol malgré un contexte climatique défavorable
 <p>Développement d'un écosystème autour de la filière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 4 000 agriculteurs agrégés cultivant régulièrement du colza et/ou du tournesol avec une bonne maîtrise technique • Mise en place d'un réseau de 15 prestataires de travaux agricoles au profit des agrégés du GIOM • Mise en place de 10 distributeurs partenaires du GIOM pour la fourniture d'intrants

Executive summary

Le système de compensation mis en place par l'Etat en 2013 dans le cadre du contrat programme afin d'aider les agriculteurs a permis d'amorcer la relance de la filière et est aujourd'hui mis en difficulté par les fortes hausses des coûts de production



Le développement de la filière oléagineuse a fait l'objet d'un **contrat programme** entre le Ministère de l'Agriculture et l'organisation professionnelle de la filière (FOLEA) en avril 2013.

Ce contrat programme a permis la mise en place dès 2014 d'un **dispositif de paiement compensatoire** pour la culture du tournesol et du colza **garantissant un prix d'achat pour l'agriculteur**



Ce dispositif a permis **garantir au producteur un prix de vente** à 5000 dhs. Les tritrateurs paient la graine à l'équivalent cours international. Le différentiel entre le cours international et le prix d'achat aux agriculteurs (5 000 Dhs) est versé aux agriculteurs.






Toutefois, le montant de cette compensation est aujourd'hui **insuffisant** pour pallier la hausse des coûts de production des agriculteurs. De plus, il est **non systématique** : L'absence de visibilité et de garantie sur le montant compensatoire acté après la récolte (dépendant des résultats de négociations annuelles) met à risque l'ensemble des acteurs de la filière

Executive summary

Les cultures de tournesol et de colza génèrent une rentabilité faible et peu incitative avec le prix actuel payé à l'agriculteur. Cette rentabilité a été davantage mise sous pression sous l'effet de la hausse des coûts de production à partir de 2021

Données 2021

	 Tournesol	 Colza	 Blé
Coûts de production (dhs/ha)*	3 880	5 350	9045
Prix de vente (dhs/qx)	600	600	350
Revenu annuel (dhs/ha)**	3320	4250	6750
Revenu annuel d'une exploitation moyenne***	49 800 (15 ha)	204 000 (48 ha)	33 525 (5 ha)

L'analyse de la structure de coûts des cultures du tournesol et du colza fait ressortir une rentabilité faible et peu motivante pour l'agriculteur. La culture de colza permet néanmoins de dégager une meilleure rentabilité en comparaison à la culture du tournesol.

Cette faible rentabilité des deux cultures, pratiquées en bour, s'est davantage fragilisée par :

- des **rendements variables** d'une année à l'autre en fonction des conditions climatiques
- des prix **d'intrants** en hausse : triplement du prix de l'engrais azoté entre 2020 et 2022
- Un prix du **carburant** qui a doublé entre 2016 et 2022
- Un prix de référence sur le blé qui été revu à la hausse

*Coûts de production hors coût de location du foncier

**Revenu moyen théorique, sur la base d'une culture menée dans de bonnes conditions d'exploitation

***Calculs réalisés sur la base d'une superficie moyenne de culture de tournesol par exploitation de 15 ha et de 48 ha pour le colza

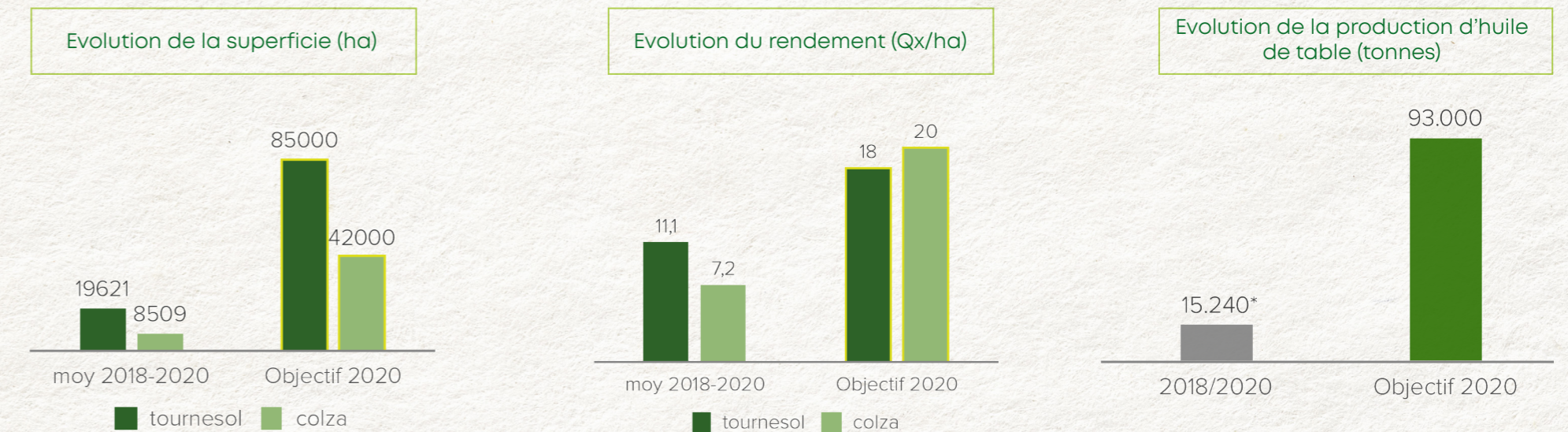
Executive summary

Dans les conditions de marché actuelles, la filière dispose de plusieurs leviers intrinsèques d'amélioration du revenu des agriculteurs

<h3>Organisation du monde agricole</h3>	<ul style="list-style-type: none"> Dans les conditions de marché actuelles, les cultures de tournesol et de colza en Bour génèrent des revenus inférieurs à d'autres cultures, ce qui limite sa large adoption comme culture principale par les agriculteurs Compte tenu de la dominance des céréales dans l'assolement en zone Bour, les cultures oléagineuses sont envisageables comme des cultures principales dans un système de rotation céréalier. Le colza est particulièrement adapté pour les grands et moyens agriculteurs en raison de son besoin en technicité et de semoirs adaptés pour la réussite de l'installation. Le développement de la prestation de service permettra de toucher également les petits agriculteurs. Par contre, le tournesol correspondra aux différentes catégories d'agriculteurs situés dans les régions de Rabat-Salé-kenitra, Fès-Meknès et Loukkos Il est également important de favoriser l'émergence d'un entrepreneuriat agricole et d'un groupement d'agriculteurs afin de contribuer à générer plus de valeur, et à améliorer les conditions de vie des agriculteurs
<h3>Mise en place de l'irrigation</h3>	<ul style="list-style-type: none"> La mise en place d'une irrigation d'appoint permettrait : <ul style="list-style-type: none"> Un gain important de rentabilité (x4 pour le Colza, x5 pour le tournesol). De fait, la culture du tournesol serait plus accessible et intéressante pour les exploitations de tailles petites à moyennes surtout qu'elle peut être pratiquée en dérobé après une culture de céréale ou betterave irriguée De réduire les variations de rendement dus aux aléas climatiques De sécuriser la production de quantités annuelles minimales pour garantir un minimum de fonctionnement des unités de trituration
<h3>Renforcement des investissements</h3>	<ul style="list-style-type: none"> Mécanisation : Le renforcement de la mécanisation permettrait de (i) réduire les coûts de production (ce poste de charge représente 12 à 15% du coût de production à l'international) et (ii) d'améliorer les rendements Investissements structurants : silos de stockage dans les territoires, modernisation de l'outil de trituration

Executive summary

Malgré les efforts fournis par la profession et l'augmentation des surfaces oléagineuses, les objectifs du 1er contrat programme n'ont pas été complètement atteints. Toutefois, il est à noter l'introduction de la culture du colza entre 2013 et 2020 pour atteindre 7 400 tonnes en 2021 (contre 18 tonnes en 2013)



Les cultures oléagineuses ne couvrent à la fin de la période du contrat programme que 20% de la superficie cible et la production n'a que faiblement augmenté pour atteindre 16% de l'objectif.

*huile brute issue de la trituration

Executive summary




Les résultats mitigés du contrat programme sont principalement dus à un manque de moyens et d'accompagnement spécifique et rapproché

<p>Mécanismes de financement et d'aides non adaptés</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le paiement compensatoire ne couvre plus l'ensemble des frais engagés par les producteurs et fait l'objet de négociations annuelles avec l'Etat. Les tritrateurs portent donc un risque financier majeur en garantissant le prix d'achat de 5000 dhs auprès des agriculteurs. Les fournisseurs d'intrants ne sont donc pas incités à investir dans la filière.
<p>Peu de moyens pour mitiger les aléas climatiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'Etat avait prévu une enveloppe de 117 millions dhs d'investissement pour le contrat programme oléagineux 2013-2020. Seuls 2 millions dhs ont été débloqués pour la Recherche & Développement La loi d'agrégation agricole prévoyait des conditions d'octroi de la subvention d'agrégation non applicables à la filière oléagineuse. Aucune subvention d'agrégation n'a été versée. Tout l'effort financier de l'agrégation a été porté par l'agrégateur Les cultures oléagineuses n'ont quasiment pas bénéficié des périmètres irrigués et des quotas d'utilisation d'eau, ce qui les a exposées aux aléas climatiques. Les conditions climatiques sont une des raisons qui expliquent les rendements limités de la filière La couverture Multirisque Climatique mise en place en 2014 a eu un impact limité sur l'agriculteur car ne prenant pas en compte les spécificités des cultures oléagineuses (rendement de référence)

Executive summary




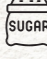


L'analyse des réalisations des contrats programmes des filières oléicoles, céréalières et sucrières fait ressortir des facteurs clés de succès qui ont contribué au développement de ces filières

<p>Investissement dans l'amont et mise en place d'aides</p>	<ul style="list-style-type: none"> Déblocage par l'Etat d'investissements importants pour accompagner le développement des filières Mise en place de programmes de financement par les banques (crédits, avances) pour accompagner les agriculteurs
<p>Investissement dans la valorisation agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> Doublement des unités de trituration entre 2008 et 2018
<p>Incitation à l'installation des cultures</p>	<ul style="list-style-type: none"> Haut niveau de subvention à l'installation des oliveraies Don de matériel agricole à des organisations de producteurs pour le semis direct des céréales
<p>Suppression du risque lié aux aléas climatiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> Accès à l'irrigation pour les cultures sucrières garantissant les rendements Amélioration des rendements grâce à une meilleure maîtrise des itinéraires techniques : conduite technique, mécanisation, formation, etc.

 Filière oléicole
  Filière sucrière
  Filière céréalière

Executive summary

L'analyse des réalisations des contrats programmes des filières oléicoles, céréalières et sucrières fait ressortir des facteurs clés de succès qui ont contribué au développement de ces filières

Soutien de la filière céréalière		<ul style="list-style-type: none"> • Subvention de la semence • Prix de référence et arrêt des importations pendant la période de récolte des graines nationales • Subvention du stockage • Soutien public au bénéfice des consommateurs
Schéma d'agrégation contributeur réussi		<ul style="list-style-type: none"> • Un modèle d'agrégation à grande échelle reconnu par la FAO • Financement des intrants, du matériel agricole, etc. • Encadrement technique • Accompagnement social des agriculteurs et de leurs familles
Taux de pénétration de la mécanisation dans l'amont des filières	 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la mécanisation de plusieurs étapes de l'itinéraire technique (labour, récolte et semis) • L'élargissement du parc des machines agricoles a permis l'émergence d'un écosystème de services agricoles et la création d'emplois
Digitalisation pour assurer un meilleur suivi		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une solution digitale qui facilite l'encadrement technique des agriculteurs, permet un suivi par géolocalisation des parcelles de plantes sucrières, ainsi que la planification et le suivi de la production, du semis à la récolte jusqu'au transport vers les usines.
Coordination entre les parties prenantes		<ul style="list-style-type: none"> • Un engagement fort de la COSUMAR dans l'amont agricole avec l'ambition d'améliorer durablement l'attractivité économique et la performance des cultures sucrières. • Une mobilisation importante des professionnels de la filière, une bonne coordination et concertation entre les différents partenaires de l'écosystème sucrier

Executive summary

Fort des réalisations du 1er contrat programme, voici les mesures phares proposées pour le futur contrat programme afin d'enclencher une dynamique de développement pérenne de la filière

Principaux objectifs

- ✓ Accélérer le développement de la filière et lui donner une nouvelle impulsion
- ✓ Développer la productivité et durabilité de la filière
- ✓ Renforcer la compétitivité des produits locaux
- ✓ Améliorer les conditions sociales des agriculteurs

Zoom sur les mesures prioritaires

1	Favoriser une approche territoriale de l'accompagnement, fidéliser de nouveaux agriculteurs et utiliser les outils digitaux	<ul style="list-style-type: none">• Encadrer le développement de 100 000 ha de cultures oléagineuses en bour favorable (38 000 ha actuellement) utilisant des semences certifiées et suivant des itinéraires techniques optimisés• Améliorer l'attractivité de la culture pour les exploitations de taille petite à moyenne• Utiliser les progrès apportés par le digital pour avoir un suivi en temps réel des parcelles en oléagineux et améliorer le conseil aux agriculteurs
2	Accéder à une irrigation d'appoint	<ul style="list-style-type: none">• Intégrer les cultures oléagineuses à des périmètres irrigués avec l'octroi de droits d'accès à l'eau d'irrigation réservés à la culture. Le faible besoin en eau de ces cultures permettrait de réduire la pression sur les ressources hydriques et d'en assurer une meilleure valorisation. Objectifs :<ul style="list-style-type: none">• En dérobé sur les superficies de la Betterave à Sucre – 30 000 ha• En rotation avec les cultures d'hiver/automne – 20 000 ha• Dans des périmètres irrigués dédiés aux cultures de printemps – 10 000 ha
3	Faciliter l'accès aux semences certifiées produites localement	<ul style="list-style-type: none">• A l'instar de nombreuses autres filières, prévoir la subvention des semences certifiées afin de réduire les coûts de production, stimuler le revenu des agriculteurs et ainsi inciter de nouveaux agriculteurs à privilégier la culture oléagineuse• Promouvoir une filière semencière locale via un cadre favorable en complément des importations de semences hybrides
4	Encourager la création d'entreprises agricoles prestataires de service et distributeurs d'intrants	<ul style="list-style-type: none">• Attirer de nouveaux prestataires de services pour intervenir à différents maillons de la chaîne de valeur : distribution d'intrants, aide à la mécanisation, ...• Accompagner les initiatives locales, notamment des jeunes promoteurs, et mettre en place les conditions de leur réussite (incentives, aides financières, ...) permettant le développement d'une classe moyenne rurale

Zoom sur les mesures prioritaires

5	Afficher dès le début de campagne un prix plancher suffisamment rémunérateur pour l'agriculteur	<ul style="list-style-type: none">• Simplifier et systématiser la compensation de sorte à apporter davantage de sérénité à l'agrégateur et à l'agriculteur en début de campagne• Revoir la formule de calcul du montant compensatoire payé au GIOM pour lui permettre de garantir un prix à l'agriculteur qui lui assure un revenu acceptable avec un prix plancher de l'ordre de 6000dh/T départ champ (rentabilité équivalente à celle des cultures annuelles) tout en permettant au tritrateur de bénéficier d'un coût de revient de la production locale équivalent au cours international de la graine
6	Renforcer la subvention d'agrégation	<ul style="list-style-type: none">• Compléter le dispositif de subvention d'agrégation de sorte à tenir compte des objectifs d'encadrement et de développement de l'amont et de l'aval de la filière (digitalisation, stockage, etc.)
7	Donner un avantage concurrentiel à la production locale de tourteaux au titre de la souveraineté alimentaire	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un système de protection de la production nationale de tourteaux versus tourteaux d'importation
8	Adapter l'assurance multirisque climatique aux spécificités de la culture	<ul style="list-style-type: none">• Généraliser la souscription des agriculteurs de la filière à cette assurance:<ul style="list-style-type: none">• Améliorer la couverture de l'assurance de niveau 1 (option privilégiée) ou• Baisser les limites de superficie minimum exigée pour que les petits agriculteurs puissent bénéficier d'une assurance de niveau 2 et 3• Revoir la base de calcul des rendements de référence retenus pour le calcul des indemnités de remboursement (retenir des rendements de référence par région – et non par commune)

Executive summary

Proposition d'objectifs du prochain Contrat-Programme

	Tournesol	Colza	Oléagineux
Superficies cultivées cibles (ha)			
Proposition de FOLEA	100 000	60 000	160 000
Objectif 2030 Génération Green	50 370	29 760	80 130
Rendements moyens cibles (Qx/ha)			
Proposition de FOLEA	15,20	19,3	16,73
Objectif 2030 Génération Green	17	20	18,4
Production cible (T)			
Proposition de FOLEA	152 000	116 000	268 000
Objectif 2030 Génération Green	87 755	59 520	147 275
Taux de couverture des capacités de trituration		42%	
Production cible rapportée au volume break-even *		1,65	

* Volume break-even = 900 tonnes par jour de capacité agrégée des tritrateurs, avec un fonctionnement pendant 6 mois minimum → 900* 6 mois * 30 jours = 162 000 tonnes

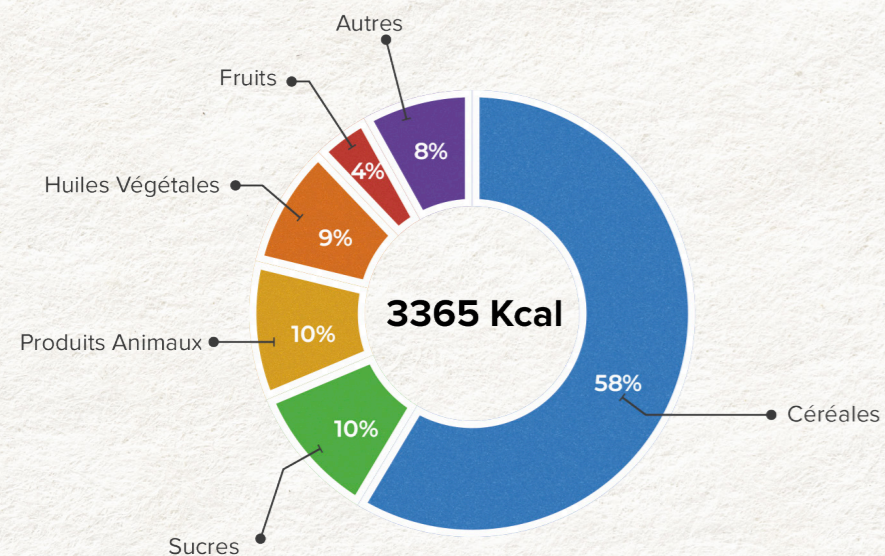


**DIAGNOSTIC
STRATÉGIQUE DE LA FILIÈRE**

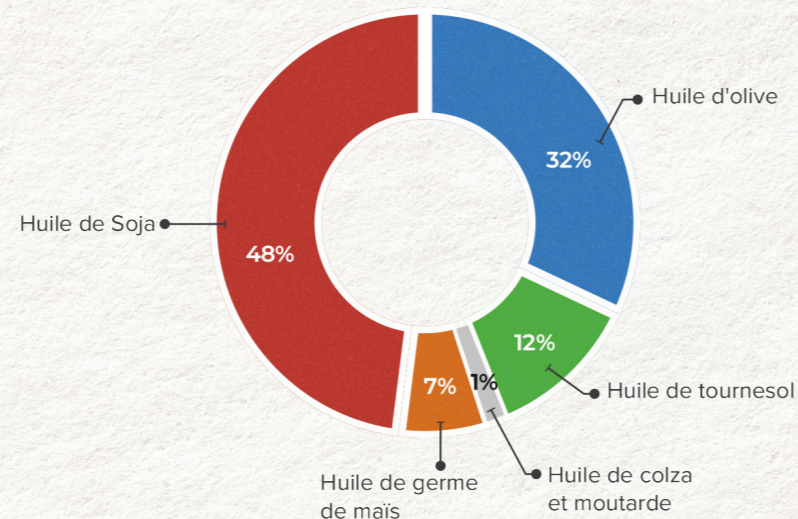
Importance stratégique de la filière

La filière des graines oléagineuses est une filière stratégique pour le Maroc sur le plan alimentaire
L'huile est une des denrées de base dans la consommation de la population

Les huiles végétales contribuent à hauteur de 9% dans le bilan nutritionnel marocain (Kcal / pers / jour) - 2019



Les huiles de soja et de tournesol représentent 60% de la consommation en huiles végétales au Maroc – 2019

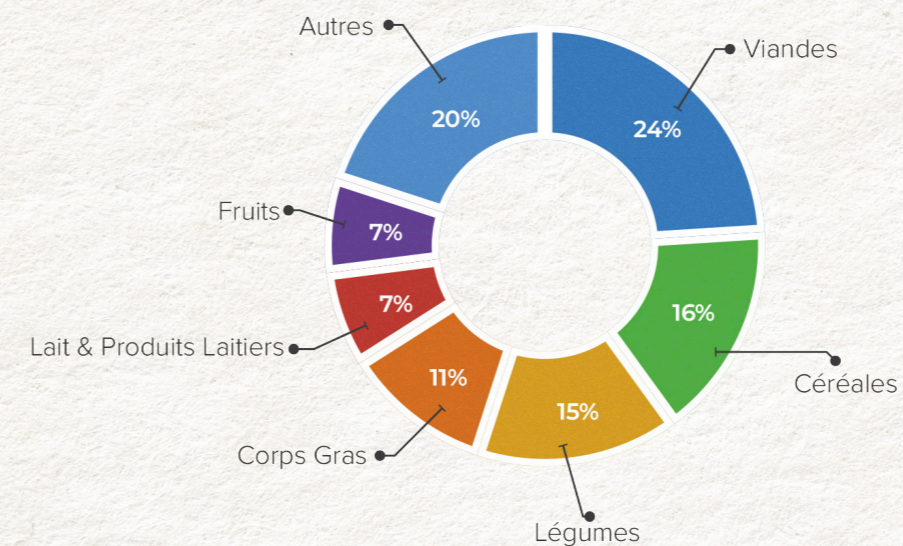


Le colza et le tournesol apportent différents types d'acide gras, intrinsèquement bénéfiques à la santé des consommateurs. La diversification des acides gras dans l'alimentation est reconnue pour avoir un effet bénéfique sur la santé. L'huile de colza présente un intérêt nutritionnel de par son équilibre optimal entre acides gras oméga 3 et acides gras oméga 6.

Importance stratégique de la filière

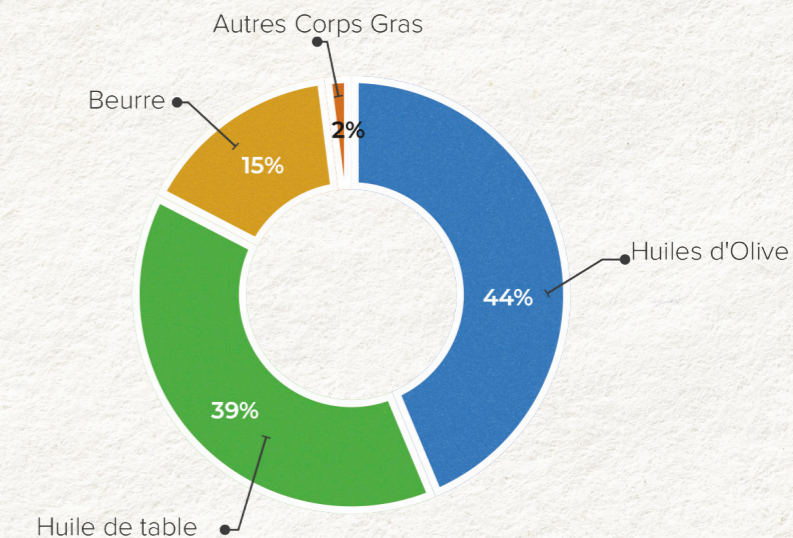
La filière des graines oléagineuses est une filière stratégique pour le Maroc sur le plan alimentaire.
L'analyse des habitudes de dépenses classe les corps gras (beurre et huile) au quatrième rang des dépenses alimentaires annuelles du consommateur marocain

11% des dépenses alimentaires annuelles au Maroc sont dédiées aux corps gras - 2014



Par milieu de résidence, les ruraux réservent 12,3% de leur budget pour l'acquisition des corps gras contre 9,7% pour les citadins avec respectivement 605 DH et 632 DH en moyenne par personne et par an

39% des dépenses en corps gras concernent les huiles de table - 2014

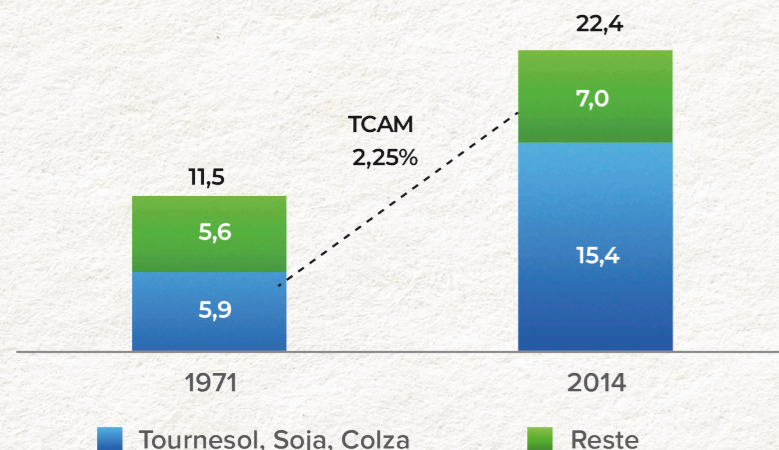


Importance stratégique de la filière

La filière des graines oléagineuses est une filière stratégique pour le Maroc sur le plan alimentaire.

La consommation moyenne d'huiles de table est en constante croissance. Elle est estimée en 2014 à 15 litres par personne par an. Elle est néanmoins en baisse en 2022 suite à un enchérissement des matières premières à l'échelle mondiale.

Evolution de la Consommation annuelle moyenne par personne des huiles alimentaires entre 1971 et 2014 – en Litres / pers / an



Entre 1971 et 2014, le volume de consommation annuel moyen en huiles alimentaires des ménages marocains a quasi doublé. Parallèlement, la consommation moyenne par tête des huiles de table (tournesol, soja et colza) a quasi triplé passant de 5,9 L en 1971 à 15,4 L en 2014.

A noter que le volume de consommation moyenne des huiles de table est en baisse en 2022 (12 à 13 L par personne) impactée par un enchérissement du prix de l'huile de table et plus généralement des matières premières à l'échelle mondiale.

A titre de comparaison, un ménage français achète annuellement 8,3 litres d'huile alimentaire.

Importance stratégique de la filière

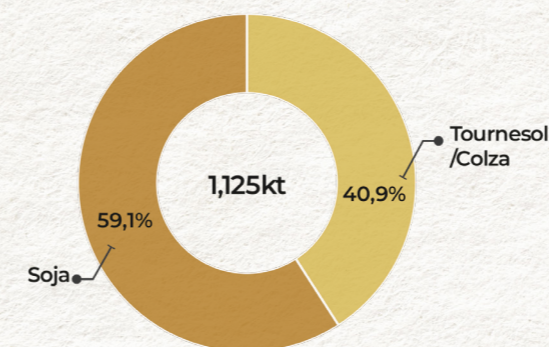
La filière des graines oléagineuses est une filière stratégique pour le Maroc sur le plan alimentaire

La filière permet également la production de tourteaux, source de protéines pour l'alimentation animale

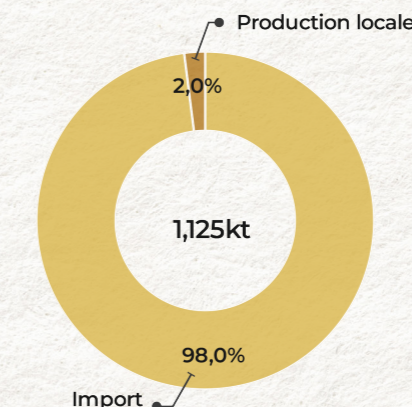
Les tourteaux d'oléagineux, riches en fibres, sont des ingrédients protéiques essentiels pour l'alimentation animale et par conséquent pour la production de denrées alimentaires d'origine animale (lait, viande). Les graines oléagineuses sont également utilisées dans l'alimentation animale pour leur apport en matière grasse.



Une consommation en tourteau au Maroc de plus de 1 Mn de tonnes...



... dont 98% est importée



- La consommation de tourteau a cru de près de 40% en dix ans au Maroc, suivant ainsi la même tendance que celle du secteur de l'élevage.
- 98% des besoins en tourteau sont importés.
- Pour le tourteau de soja, les importations proviennent essentiellement des USA, du Brésil et de l'Argentine.
- Dans un contexte de flambée des prix du tourteau et de l'incertitude liée à l'approvisionnement en protéine végétale, l'encouragement de la production nationale de graines oléagineuses se pose comme un impératif pour :
 - sécuriser une partie des besoins de tourteau via la production nationale
 - réduire l'impact négatif de ces importations sur la balance commerciale.

Importance stratégique de la filière

La filière est également stratégique pour l’approvisionnement de l’aval de la chaîne de valeur

La trituration étant une activité industrielle capitaliste, les investissements réalisés sont aujourd’hui mis à risque en raison d’un approvisionnement faible et irrégulier en graines

Au Maroc, on dénombre 2 unités de trituration des graines oléagineuses avec une capacité totale de 640 kt par an.

Unités de trituration - 2019	Lesieur	Huileries Belhassan	Total
Capacité de trituration - t	270 000	370 000	640 000
Volume traité graines locales - t	12 690	6 310	19 000
Volume traité graines importées - t	11 210	1 500	12 710
Volume traité total - t	23 900	7 810	31 710
Taux d'utilisation de l'unité de trituration pour les graines oléagineuses	9%	2%	5%

Les unités de trituration constituent un maillon important à prendre en considération dans la problématique de souveraineté alimentaire du pays en matière d’huiles de table. Toutefois, avec un taux d’utilisation de 5% couplé à un approvisionnement incertain localement mais aussi à l’import (avec le contexte international actuel – guerre en Ukraine), la question de la **viabilité économique** des unités de trituration se pose.

Un tel taux d’utilisation met également à **risque la sécurité des installations** dont le démarrage, l’arrêt ou la mise en arrêt présentent un risque accru d’explosion. Il est à noter que pour maintenir l’outil industriel, il faudrait que les unités de trituration fonctionnent au moins 6 mois par an, afin d’atteindre l’équilibre financier permettant de couvrir les charges de structure de telles unités.

→ Un arrêt de ces unités provoquerait une **rupture de la chaîne de valeur de la filière** et nécessiterait la mobilisation d’investissements importants pour toute relance ultérieure de cette activité capitaliste (*près de 500 à 800 MDH nécessaires pour une unité de trituration d’une capacité de 400 KT/an*)

Importance stratégique de la filière

La filière est stratégique aussi sur le plan agronomique

La filière présente de multiples atouts pour les modèles de production agricoles se traduisant en gains économiques pour les producteurs sur le long terme

La culture oléagineuse présente des intérêts agronomiques multiples pour les sols

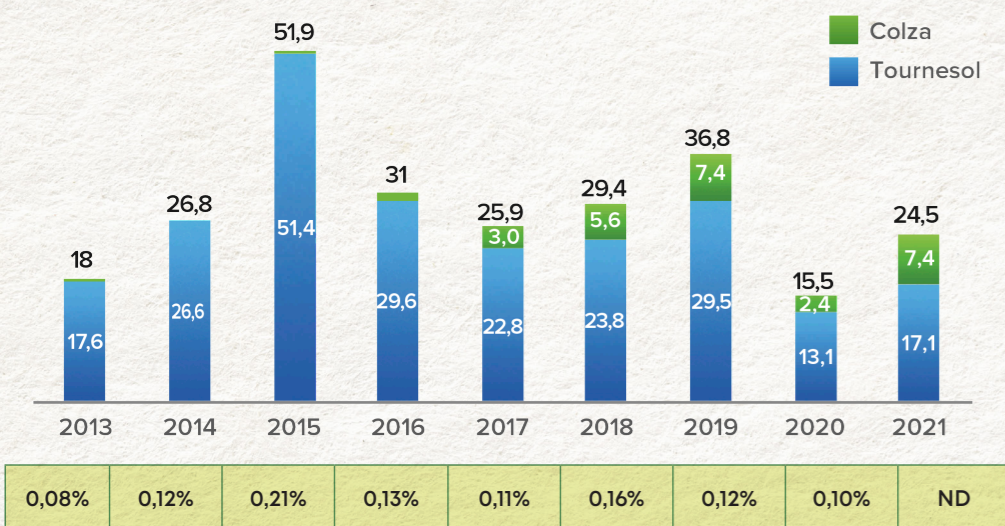
- Amélioration de la structure du sol
- Accroissement de la fertilité du sol et sa résistance aux bioagresseurs tels que les maladies et les ravageurs, ce qui impacte favorablement le coût des intrants pour les exploitations.
- Amélioration des performances et de la durabilité des exploitations
- Amélioration des rendements des cultures céréalières - les rendements d’un blé après l’intégration du colza sont en moyenne 20 % supérieurs à ceux d’un blé après blé, avec des besoins en fertilisation azotée et phosphatée moins importants



Importance stratégique de la filière

Toutefois, la production de la filière représente entre 0,08% et 0,21% de la production agricole totale du Royaume, avec des fluctuations importantes ces dernières années.

Evolution de la production de graines oléagineuses - en kt



Evolution de la part de la production en graines oléagineuses dans la production agricole nationale

Source: FAOSTAT, FOLEA

Part de la valeur ajoutée de la filière dans la valeur ajoutée agricole nationale, 2021

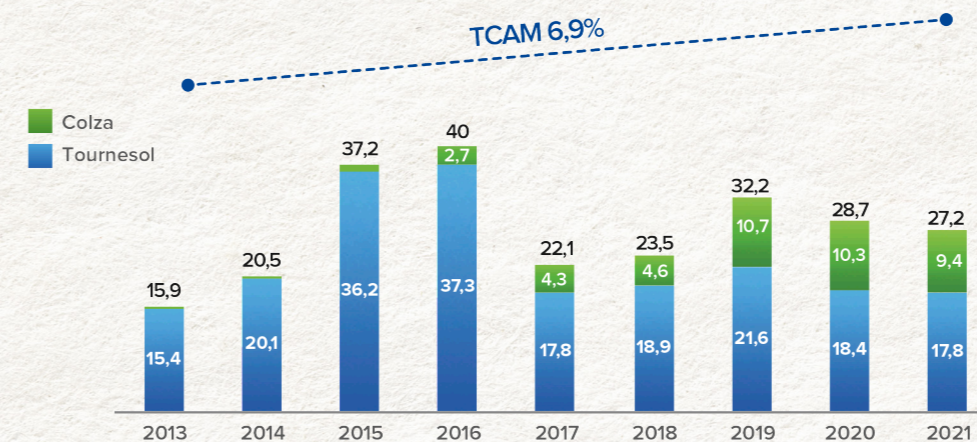
Valeur ajoutée de la filière	80,4 Mdhs
Valeur ajoutée agricole nationale	130 MMdhs
Part de la VA filière/VA agricole	0,06%

32

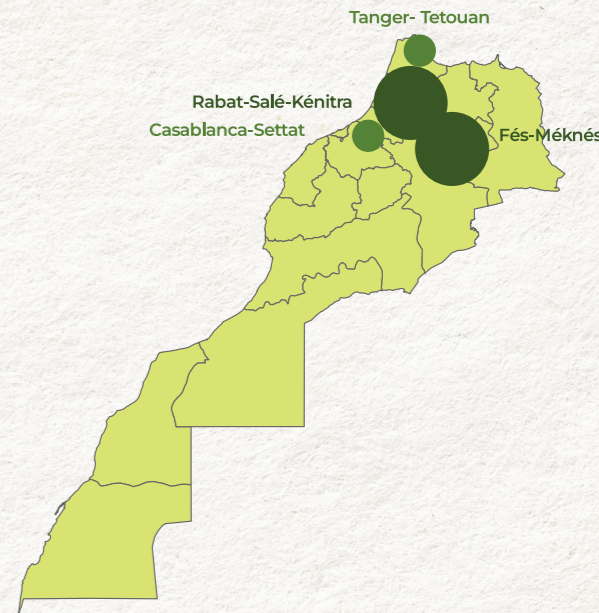
Importance stratégique de la filière

La filière occupe 30 000 à 40 000 ha de la Surface Agricole Utile (SAU), en forte croissance pour la culture du colza et en stagnation pour la culture du tournesol.

Evolution de la superficie cultivée totale – en '000 ha



Bassins de production des cultures oléagineuses (Production destinée à la trituration)



Les plantes oléagineuses sont à plus de 99% cultivées en bour, souvent en déroché, et essentiellement dans les régions de Rabat-Salé-Kénitra et Fès-Meknès. La fluctuation importante des surfaces cultivées s'explique notamment par le fait que la culture du tournesol est considérée par les agriculteurs comme une culture de rattrapage lorsque la filière céréalière est sinistrée (excès d'eau ou grande sécheresse). Le recours à la culture du tournesol permet ainsi à l'agriculteur de limiter ses pertes.

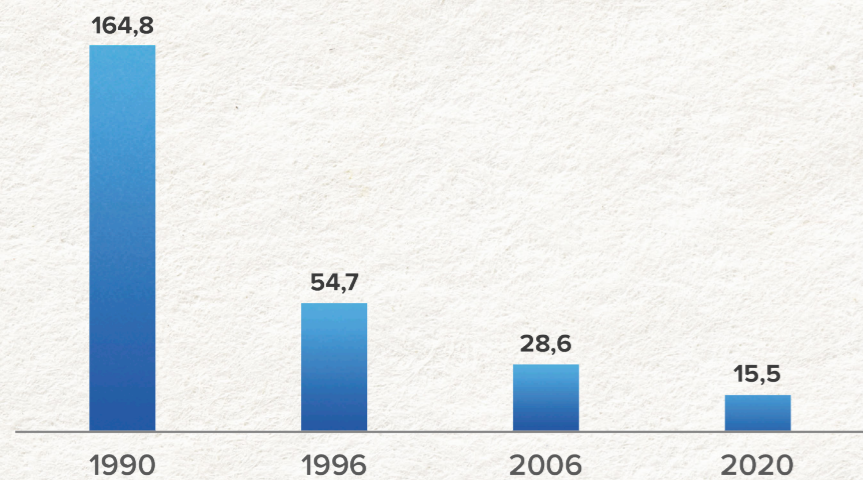
Source: FOLEA, FAOSTAT

33

Importance stratégique de la filière

Le poids marginal de la filière dans l'amont agricole est principalement dû à la politique de libéralisation du secteur entamée en 1995 et qui a poussé les agriculteurs à abandonner progressivement ces cultures.

Evolution de la production nationale de graines oléagineuses – en kt



Début de la libéralisation de la filière

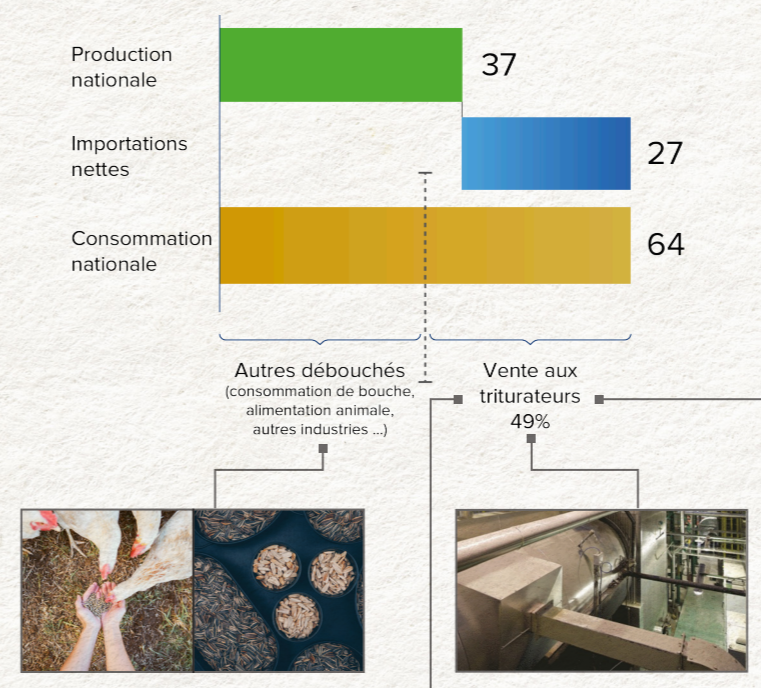
L'évolution des réalisations de la filière oléagineuse a été marquée par :

- Une **période d'essor** dans les années 1990 où la superficie en tournesol a atteint 200 000 ha et la production en graines plus de 160 kt. Cet essor était dû principalement à la garantie des débouchés de la production des agriculteurs et au prix assuré à la production qui était fixé par les pouvoirs publics.
- Une **période de déclin** avec la libéralisation du secteur entamée en 1996. La production locale a fortement chuté en raison d'un déficit de compétitivité de la production nationale par rapport aux importations

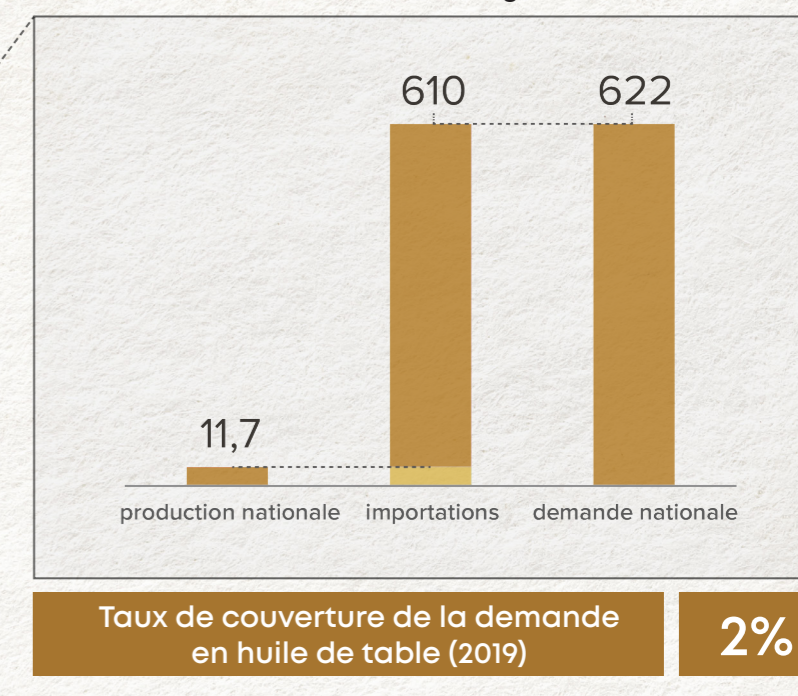
Importance stratégique de la filière

Aujourd'hui, la production locale couvre une part limitée des besoins nationaux. L'approvisionnement en graines de ces unités se fait à hauteur de 60% auprès d'agriculteurs locaux.

Marché national des graines oléagineuses – en kt - 2019



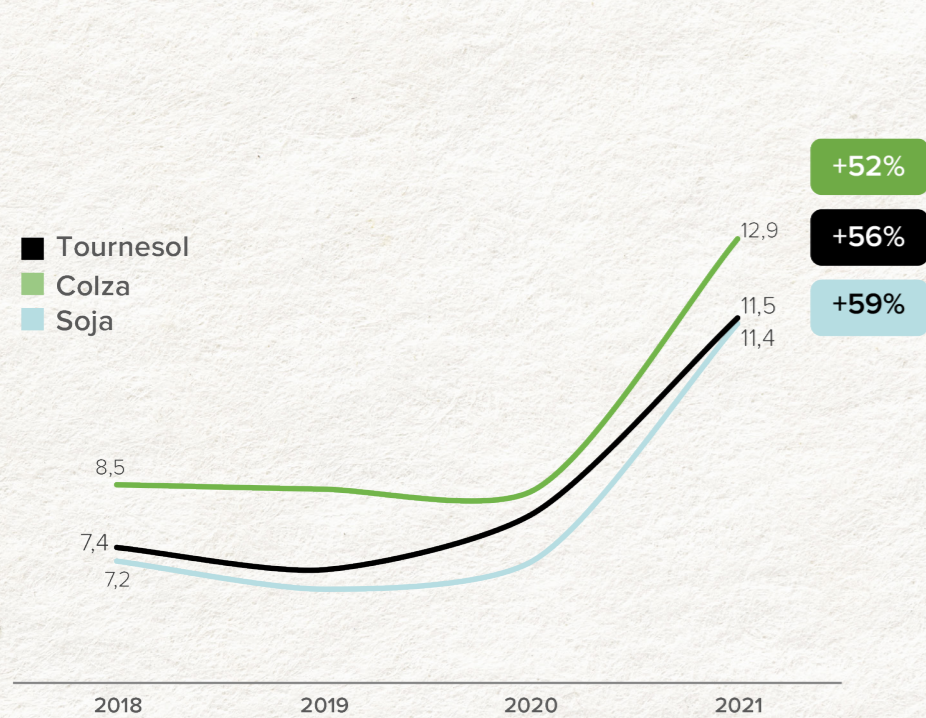
Marché national des huiles oléagineuses – en kt – 2019



Importance stratégique de la filière

La conjoncture mondiale de ces 3 dernières années (crise sanitaire, guerre en Ukraine) a provoqué une envolée des prix impactant négativement la balance des paiements et les prix de vente au consommateur.

Evolution des prix à l'importation des huiles brutes – en DH/kg



Un impact direct sur la balance commerciale

Le déclenchement de la guerre en Ukraine et les perturbations dans la région de la Mer Noire ont provoqué l'envolée du prix de l'huile de tournesol. La forte dépendance du pays aux importations fait peser sur la balance commerciale une facture de ~4,2 MMDH en 2019 pour les importations des huiles brutes. Cette facture ne tient pas compte de la forte hausse des prix à l'importation constatée en 2021 et 2022.

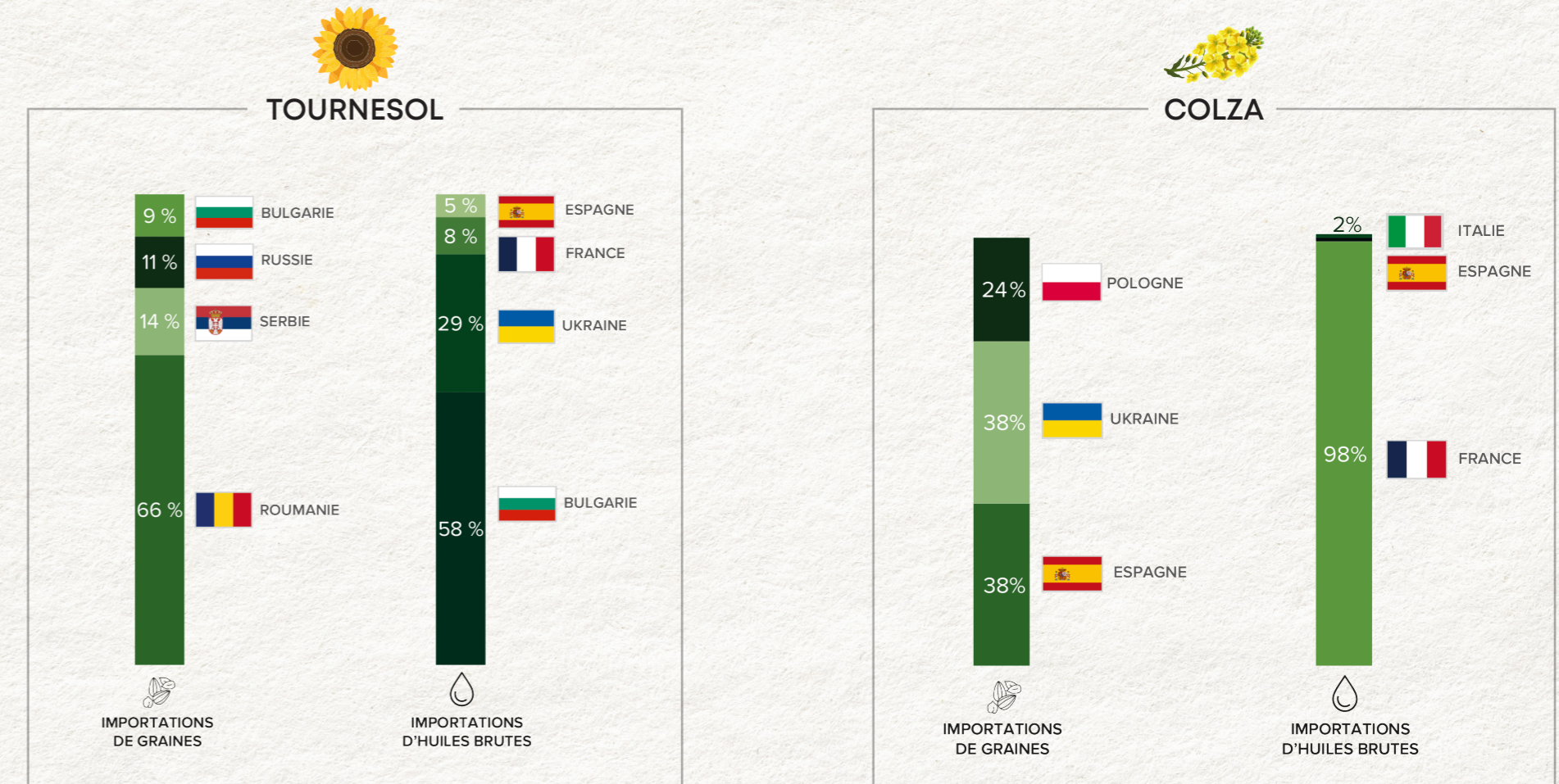
Un impact direct sur le panier de la ménagère

85% de la structure de prix de l'huile de table est composée de matières premières. Ainsi, la hausse du prix des huiles brutes importées a un impact direct sur le prix de vente des huiles au consommateur marocain. Les mesures entreprises à date, à savoir l'exonération totale des droits de douane, ne sont pas suffisantes pour mitiger les augmentations de prix de l'huile de table.

> **La relance de la filière représente aujourd'hui un enjeu de souveraineté alimentaire et un impératif tant sur le plan économique que social**

Récapitulatif d'importations par pays d'origine (en volume)

L'exposition du Maroc aux risques de pénurie et/ou de flambée des prix est amplifiée par des importations de tournesol et de colza majoritairement en provenance d'Europe de l'Est.

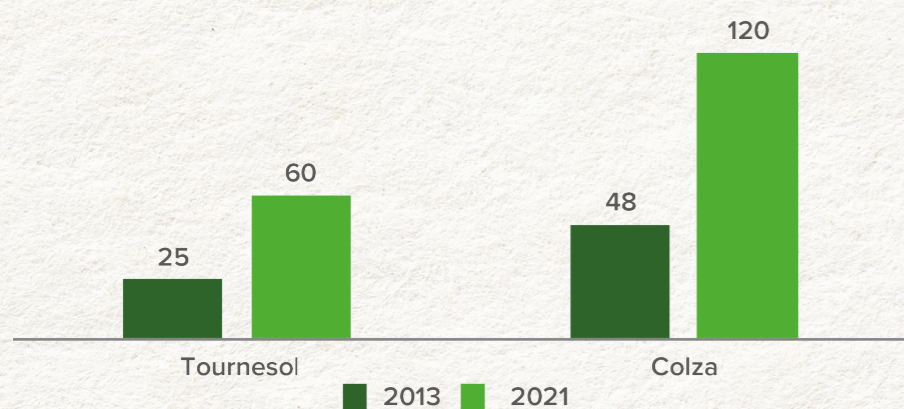


Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»



La filière a été délaissée par les petits agriculteurs, d'où une forte augmentation de la superficie moyenne par exploitation.

Evolution de la superficie moyenne des exploitations, en ha



La culture du colza, étant plus technique, est pratiquée jusqu'à présent par des exploitations de taille moyenne à grande disposant de moyens humains et matériels conséquents (ingénieurs, techniciens agricoles et matériel propre adapté au colza), ce qui explique que la moyenne de superficie par agriculteur colza est élevée (48 ha/exploitation). La mise en place d'un réseau de prestataires de service disposant de matériel spécifique aux oléagineux permettra d'élargir la culture aux petits agriculteurs et augmenter ainsi les superficies cultivées en colza.

La culture du tournesol est une culture de printemps, moins technique et moins onéreuse à l'installation, ce qui en fait une culture adaptée aux petits et moyens agriculteurs (d'où une moyenne de 17 ha / exploitation) qui la pratiquent comme culture principale ou comme culture de remplacement en cas de raté sur les cultures d'automne. Pour les grands agriculteurs, elle constitue une culture complémentaire (deuxième culture sur la campagne) avec un bon revenu pratiqué en arrièr saison en dérobé après céréales ou betteraves irriguées.

Les oléagineux sont le plus souvent cultivés sur une partie de la superficie de l'exploitation agricole, notamment dans le cadre d'une rotation avec les cultures céréalières. En moyenne, la part dédiée aux cultures oléagineuses dans une exploitation moyenne est comme suit:

- 15 ha de tournesol pour une exploitation moyenne de 60 ha (soit le 1/4)
- 48 ha de colza pour une exploitation moyenne de 120 ha (soit ~1/3)

Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»

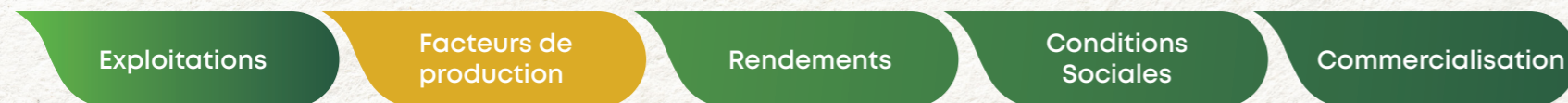


Malgré un terrain propice au Maroc, les cultures oléagineuses souffrent d'une maîtrise hétérogène des itinéraires techniques et d'absence d'accès à l'eau.



Exigences agronomiques de la filière

		Exigences des cultures	Etat des lieux au Maroc
SOLS	TOURNESOL	<ul style="list-style-type: none"> • Semis précoce en printemps pour échapper au stress hydrique au moment de la floraison 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible peuplement résultant de la mauvaise préparation du lit de semences et du mode de semis pratiqué • Ravages de moineaux sur la récolte (pertes >60%)
	COLZA	<ul style="list-style-type: none"> • Les cultures de colza nécessitent un sol fertile, profond et bien drainé 	<p>Maîtrise moyenne du peuplement à cause de l'incidence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. des aléas climatiques (faible pluie juste après semis puis manque d'eau sur une longue période), 2. Des insectes du sol 3. Concurrence des mauvaises herbes au démarrage.
EAU	TOURNESOL	<ul style="list-style-type: none"> • L'atout du tournesol est d'être relativement tolérant à la sécheresse, l'humidité • Son optimum de rendement est atteint avec une couverture de seulement 75% de ses besoins en eau. • Besoins en eau : 300/400 mm sur un cycle 	<ul style="list-style-type: none"> • Aléas climatiques : sécheresse printanière, insuffisance et répartition aléatoire des précipitations
	COLZA	<ul style="list-style-type: none"> • Le colza s'adapte assez bien aux sols dont les réserves en eau sont faibles. Toutefois, des conditions climatiques sèches et un sol desséché sont synonymes de levées très irrégulières • Besoins en eau : 400-500 mm sur un cycle 	<ul style="list-style-type: none"> • Très faible niveau d'adoption de l'irrigation d'appoint

Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»





Les cultures oléagineuses souffrent également d'une utilisation non optimale des intrants agricoles.

Exigences agronomiques de la filière	
Exigences des cultures	Etat des lieux au Maroc
<p>INTRANTS</p> <p> TOURNESOL</p> <ul style="list-style-type: none"> Peu exigeant en éléments fertilisants, notamment en azote : 4,5 kg d'azote par quintal de graines produites. Son enracinement profond permet une exploitation optimale du sol qui couvre 50 % de ses besoins Les applications phytosanitaires restent modérées pour une conduite optimale du tournesol : un ou deux passages pour le désherbage et un traitement fongicide optionnel en fonction des conditions climatiques L'utilisation de semences de haute qualité, saines et certifiées afin de garantir un taux de germination satisfaisant et homogène 	<ul style="list-style-type: none"> Faible utilisation de semences sélectionnées (<20% de la superficie emblavée) Utilisation de semences communes afin d'obtenir des graines de gros calibres, destinées à la consommation de bouche Peu d'applications phytosanitaires
<p> COLZA</p> <ul style="list-style-type: none"> Le colza est exigeant en éléments nutritifs, particulièrement en azote (6,5 kg par quintal). Les besoins en azote sont importants au début de printemps (2/3 des besoins totaux en azote en plus du 1/3 juste après la levée) Le colza est une culture exigeante en phosphore et moyennement exigeante en potasse. L'apport de ces deux éléments doit donc être raisonné en fonction des teneurs mesurées par les analyses de sol, mais aussi en fonction de la gestion des pailles du précédent et des fréquences d'apport sur les autres cultures de la rotation. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de semences certifiées Non disponibilité d'une large gamme d'herbicides adaptée à toutes les situations L'ensemble des opérations à faire sont concentrées sur une petite période de la levée à la sortie de l'hiver (3 mois environ) Maîtrise de l'itinéraire technique complexe de la culture par les agriculteurs agrégés du contrat programme

Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»



Malgré les efforts de mécanisation de la filière, le travail manuel reste prépondérant sur plusieurs étapes clés de l'itinéraire technique.

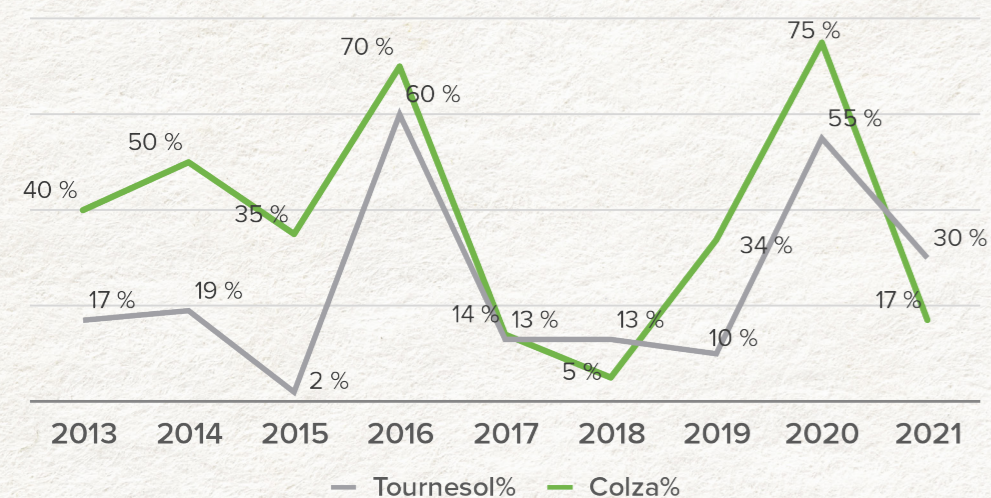
Exigences agronomiques de la filière	
Exigences des cultures	Etat des lieux au Maroc
<p>MECANISATION</p> <p> TOURNESOL</p> <ul style="list-style-type: none"> Mécanisation utilisée pour les étapes suivantes: déchaumage, labour, le semis, traitement contre les insectes de sol, désherbage, binage et fertilisation Pour le semis, l'utilisation d'un semoir mono-graine est conseillée (qualité de semis et de levée ; maîtrise de la densité ; régularité de peuplement). Cette culture est adaptée au désherbage mécanique. 	<ul style="list-style-type: none"> Les exploitations disposent pour la plupart de l'outillage de base via les sociétés de prestation de services (semoir, rouleau et bineuse). Désherbage manuel afin d'optimiser la collecte destinée à la consommation de bouche Binage mécanique Le nettoyage, remplissage des sacs et autres activités liées à la collecte sont effectuées manuellement
<p> COLZA</p> <ul style="list-style-type: none"> Les charges de mécanisation spécifiques à cette culture sont limitées à la moissonneuse-batteuse de nouvelle génération et disposant d'une barre de coupe spécifique au colza pour limiter les pertes à la récolte (> à 3 Qx/Ha) Pour le semis, l'utilisation d'un semoir de précision est recommandée 	<ul style="list-style-type: none"> Les exploitations disposent pour la plupart de l'outillage de base via les sociétés de prestation de services (rouleau et semoir de précision) Taux de mécanisation important de la culture Le nettoyage et autres activités liées à la collecte sont effectuées manuellement

Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»



Les exploitations souffrent également de ravageurs (ex: attaques de moineaux) et de maladies qui génèrent des pertes importantes de la récolte et impactent négativement les rendements.

Evolution des pertes moyennes de production constatées



Plusieurs raisons expliquent les taux de pertes importants que connaissent les cultures oléagineuses:

- Fléaux climatiques (stress hydrique, etc) – A titre d'exemple, l'année 2016 a connu un déficit prononcé des précipitations (baisse de 43% de la pluviométrie par rapport à une année normale)
- Mauvaises herbes
- Ravageurs (attaques de moineaux, insectes, etc.)

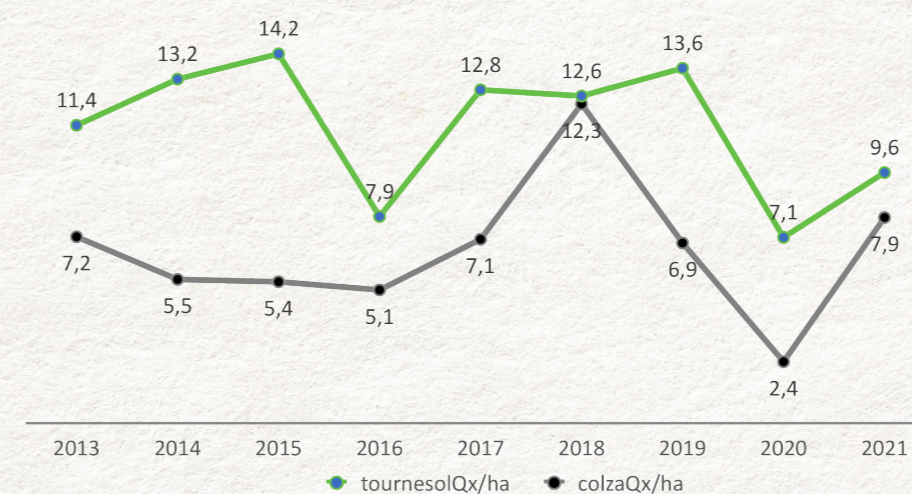
Ces pertes persistent depuis plusieurs années malgré les différentes initiatives engagées par l'Etat et les exploitants : effaroucheurs, produits phytosanitaires, filets, etc.

Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»



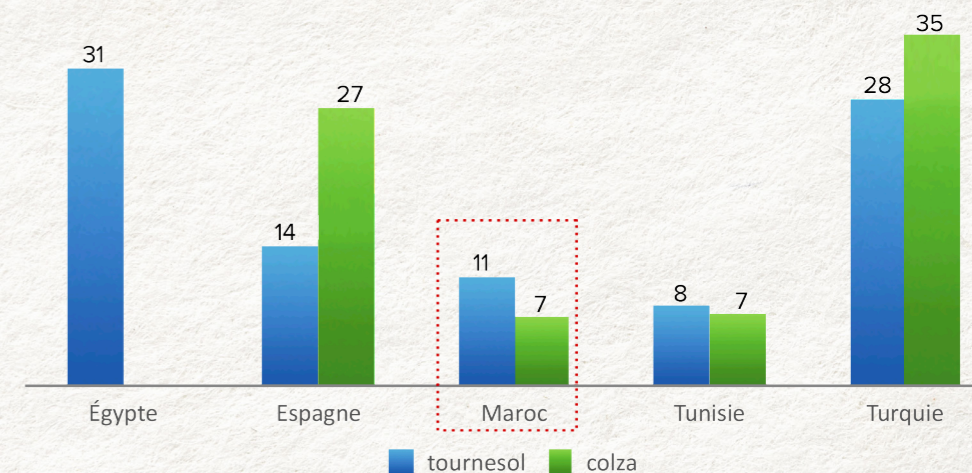
Les rendements des cultures oléagineuses sont par conséquent variables et en deçà des rendements constatés à l'international.

Evolution du rendement moyen de la filière au Maroc (Qx/ha)



Les fluctuations de rendements rendent la **sécurisation de l'approvisionnement** en graines pour l'industrie quasi-impossible

Comparaison du rendement moyen de la filière au niveau régional (Qx/ha) – 2017/2020



On constate que le Maroc affiche des rendements en deçà des rendements des autres pays, et ce en partie du fait du recours à l'irrigation dans plusieurs pays du benchmark

Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»



Plusieurs facteurs expliquent le faible niveau de rendement de la production oléagineuse.

FACTEURS EXTERNES

- **Fluctuations des prix des intrants** – augmentation importante du prix des intrants ces dernières années (ex. engrais azotés)
- **Contraintes météorologiques** – avec plus de 99% de la superficie en bour, les cultures sont sujettes aux périodes de sécheresse ou de faible pluviométrie
- **Pertes importantes** causées par
 1. les attaques de moineaux en l'absence de chantiers de traitement – lutte par filet, par dénichage, etc. (campagnes de luttés précédemment prises en charge par l'ONSSA) et/ou des surfaces insuffisantes
 2. Non disponibilité d'une large gamme d'herbicides surtout contre les crucifères (même famille du colza)



FACTEURS INTERNES

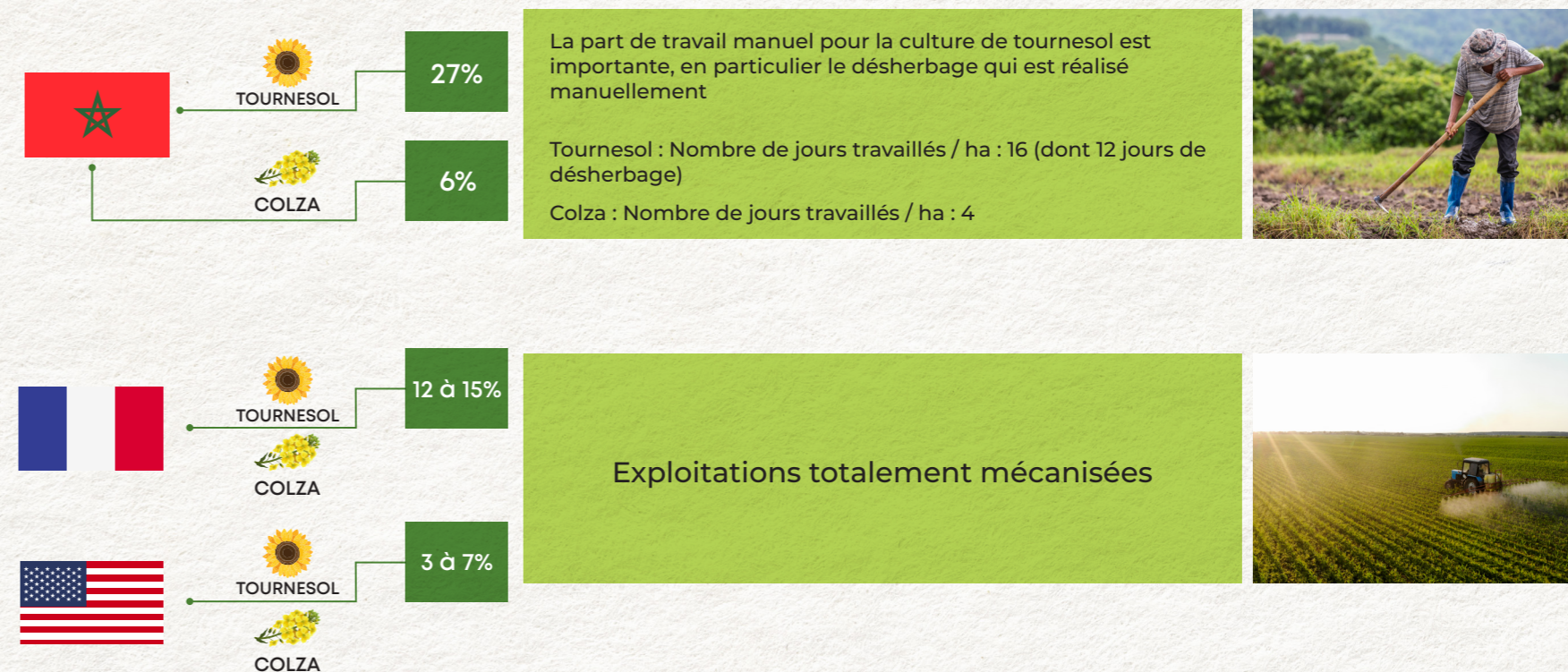
- **Haut niveau de technicité** nécessaire pour la tenue de la culture du colza
- Absence d'accès de **l'irrigation d'appoint**
- **Utilisation de semences communes** pour le tournesol, car 60% moins chères que les semences certifiées

Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»



Le tournesol et le colza sont des cultures qui nécessitent peu de main d'œuvre. Néanmoins, pour la culture du tournesol, le coût de la main d'œuvre handicape la compétitivité de la culture par rapport à ce qui est constaté à l'international.

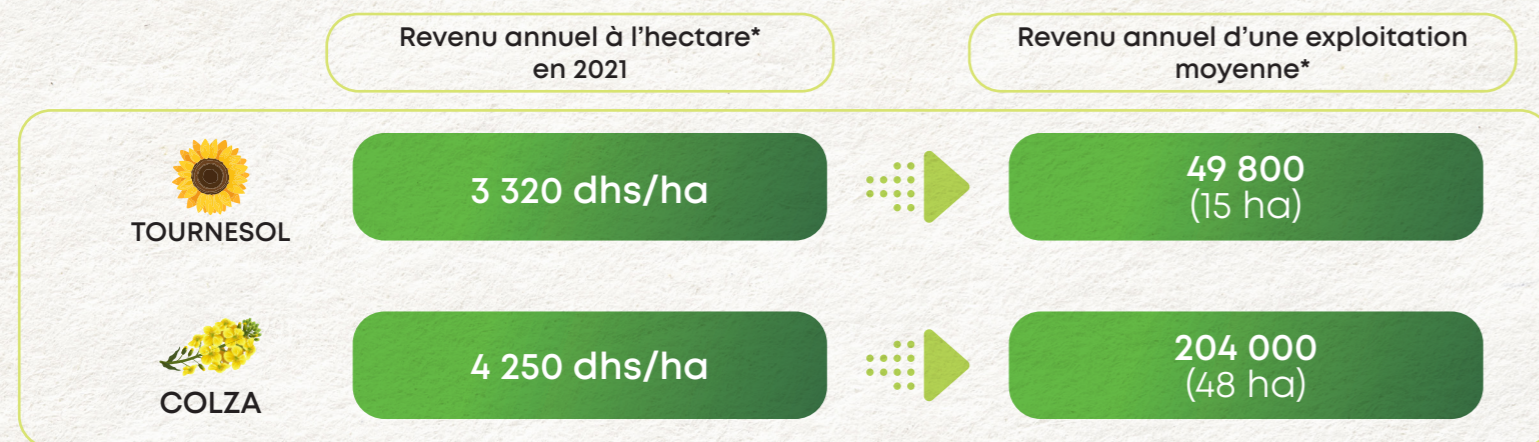
Part de la main d'œuvre dans le coût de production



Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»



Les cultures oléagineuses en bour génèrent au Maroc un faible revenu à l'hectare, peu attractif pour l'agriculteur s'agissant d'une culture principale.



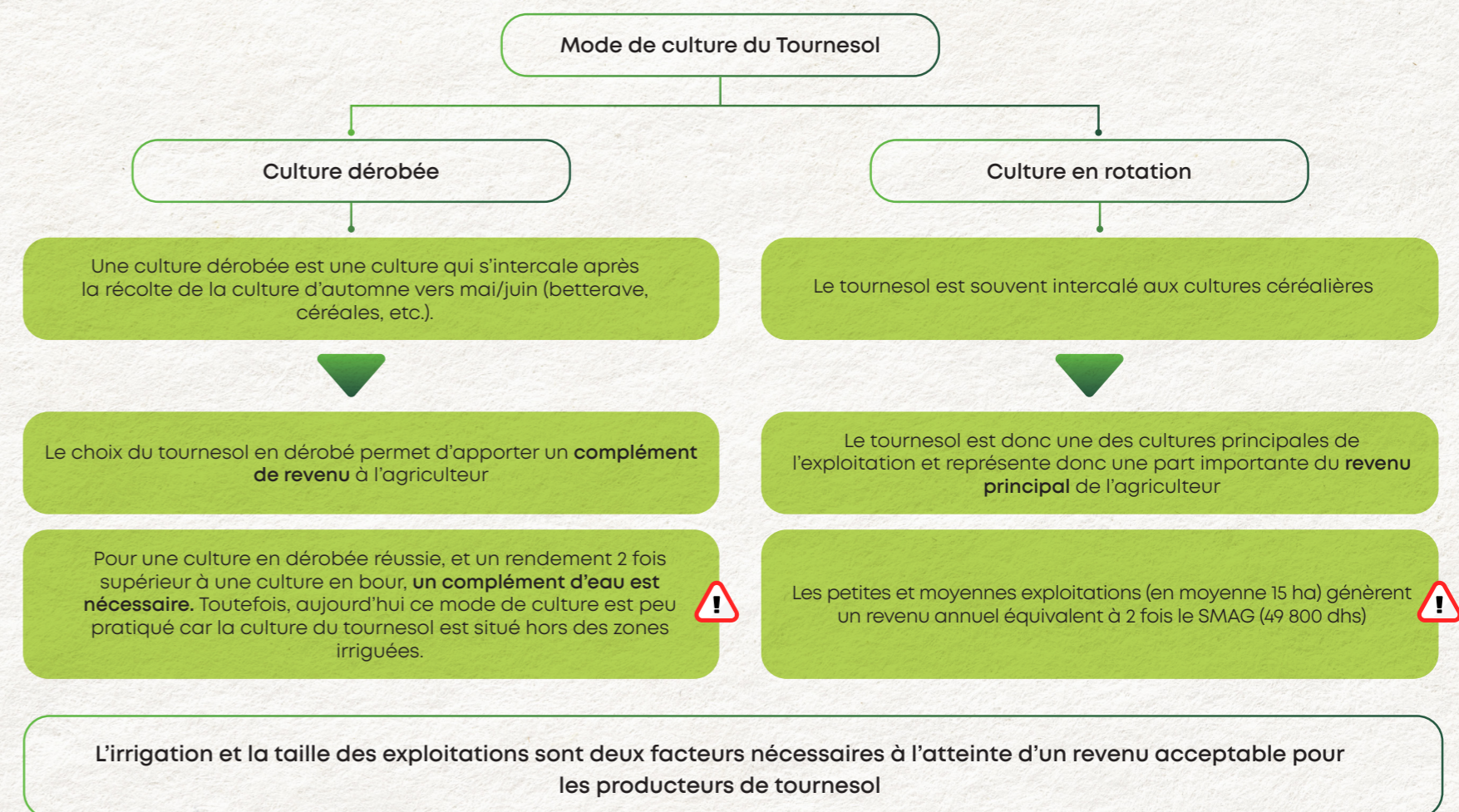
*Revenu moyen théorique, sur la base d'une culture menée dans de bonnes conditions d'exploitation et hors coût de foncier. Calculs réalisés sur la base d'une superficie moyenne de culture de tournesol par exploitation de 15 ha et de 48 ha pour le colza – Détails des calculs dans la section « Etude de la viabilité économique de l'amont agricole de la filière »

Le faible niveau de revenu des cultures oléagineuses en bour et leur caractère incertain (rendements variables) constituent **un frein majeur au développement** des superficies et des volumes de production

Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»



En culture dérobée consécutive à une culture d'hiver, la culture de tournesol peut constituer un complément de revenu salubre pour l'agriculteur mais nécessite 2 à 3 irrigations d'appoint.



Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»



L'irrégularité et la faiblesse des revenus ainsi qu'un niveau de pénibilité important sur certaines étapes de la culture impactent négativement les conditions de vie des agriculteurs de la filière.

Impact de la filière sur les conditions de vie des populations agricoles

✗ Pénibilité de certaines étapes, notamment le désherbage manuel pour la culture du tournesol

✗ Irrégularité du rendement (principalement en raison des conditions météorologiques)

✗ Faiblesse des revenus

✓ Accès à la couverture médicale pour les agricultures (toutes cultures confondues)

✓ Commercialisation garantie de la production auprès de l'industrie

Etapas	Description	Niveau de pénibilité
Préparation de la parcelle	2 grandes opérations de préparation : • Passage du Stuble pow • Passages du Cover cro	Tournesol & Colza Faible Fort
Mise en place et entretien de la culture	Principales opérations • Semis • Fertilisation	Tournesol & Colza Faible Fort
Désherbage	Désherbage manuel pour la culture du tournesol	Tournesol Faible Fort
Collecte	Nettoyage et remplissage de sac pour la culture du Colza	Tournesol & Colza Faible Fort

Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»



Les agriculteurs souffrent d'une couverture « multirisque climatique » inadaptée aux spécificités de la filière.

En 2011, l'Etat, en partenariat avec la MAMDA, a décidé d'instaurer un produit d'assurance « multirisque climatique » visant à garantir les investissements des agriculteurs, quelle que soit leur taille et dans l'ensemble du pays afin d'atténuer les effets des aléas climatiques sur leur production et de les soutenir en assurant la stabilité financière de leur trésorerie.

Ce dispositif, dédié originellement à la filière céréalière, a été étendu au colza et au tournesol lors de la campagne agricole 2014-2015.

Le rendement indemnisable des exploitations est calculé par commune, sur la base du rendement historique moyen des 10 dernières années. Toutefois, ce calcul est parfois biaisé dans les cas suivants :

- Données incomplètes - certaines communes n'ont pas d'historique de culture sur une période de 10 ans (parfois une ou deux années de culture en années de sécheresse)
- Données indisponibles – en cas d'indisponibilité de la donnée, les chiffres de la commune la plus proche sont alors pris en compte

→ Les indemnisations versées ne reflètent pas toujours la réalité des pertes subies par les agriculteurs et fragilisent davantage leurs conditions de vie



Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»



L'industrie joue aujourd'hui un rôle d'agrégation et d'encadrement des agriculteurs. Elle organise ainsi le transport de la récolte de l'exploitation vers les unités de production et assure un débouché important à la production agricole de la filière.

	Semences utilisées	Tri de la production	Distribution / Commercialisation	Débouché	Agrégation
TOURNESOL	Semences communes	1er et 2ème tri*	Géré par l'agriculteur	Consommation de bouche principalement	
		2ème et 3ème tri		Huileries, alimentation animale et autres industries (ex. margarine)	
	Semences certifiées		Producteurs agrégés : récupération de la collecte depuis l'exploitation par le GIOM - CAM **	Huileries	<ul style="list-style-type: none"> Encadrement des exploitants pour une meilleure maîtrise des itinéraires techniques (visites, formations, accès à l'équipement,...). Accompagnement pour l'accès au financement et aux systèmes d'assurance Approvisionnement en semences Transport de la récolte
COLZA	Semences certifiées				

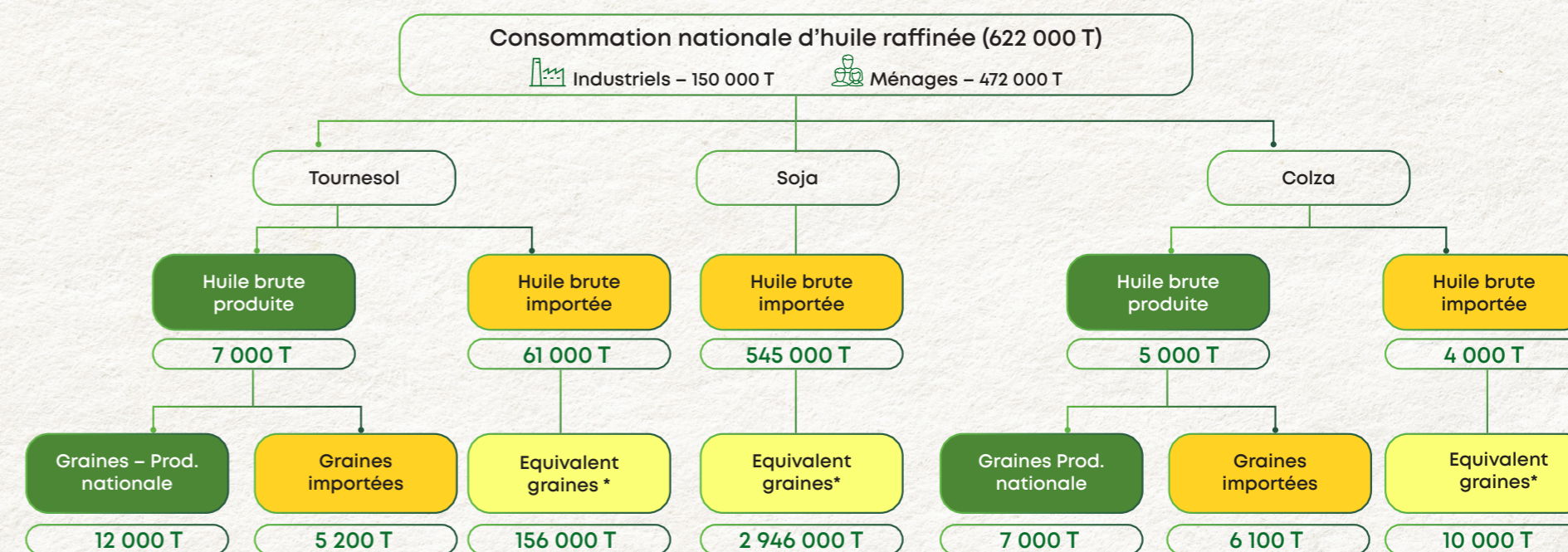
* Tri des graines selon leur calibre – ces 2 tris représentent 60% de la production nationale en graines

** Convention entre le Groupement des Industriels Oléagineux du Maroc et la Coopérative Agricole de Meknès CAM pour la collecte et le transport

Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»



La production nationale couvre une faible part des besoins nationaux en huile raffinée.



*1t tournesol pour 390 litres d'huile
 1t colza pour 410 litres d'huile
 1t soja pour 185 litres d'huile

	En graines	En huile	En tourteau
Volume nécessaires à la production des besoins nationaux - 2019	3 142 000 T	622 000 T	1 125 000 T
Part de la production nationale - 2019	0,6%	1,9%	~2%

Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»



Pour pallier cette situation, le contrat programme 2013 – 2020 a mis en place un système de compensation afin d'encourager la production nationale de graines.

Le développement de la filière oléagineuse a fait l'objet d'un contrat programme entre le Ministère de l'Agriculture et l'organisation professionnelle de la filière (FOLEA) en avril 2013. Ce contrat programme a permis la mise en place dès 2014 d'un dispositif de paiement compensatoire pour la culture du tournesol et du colza garantissant un prix d'achat auprès de l'agriculteur suivant la formule de calcul ci-contre

Avantages liés à la mise en place de ce dispositif

- Les producteurs sont **assurés** de vendre leur production à un prix minimum de **4 000 dhs**. Ce prix est capé à **5 000 dhs**.
- les tritrateurs paient les graines à l'équivalent cours international avec une réduction de 20% graines locales. Le différentiel entre le cours international et le prix d'achat aux agriculteurs (5000 Dhs) est versé aux agriculteurs.

Formule de calcul du paiement compensatoire

$$\left(PP - \left(1 - \frac{PN}{100} \right) \times RC \times PLC \right) + M$$

- PP** Prix achat aux Producteurs
- PN** Avantage donné aux graines locales vs importées
- RC** Conversion prix international en équivalent rendu usine
- PLC** Moyenne arithmétique cotation spot
- M** Marge garantie collecteur



Durant toute la durée du Contrat Programme, le prix garanti à l'agriculteur (PP) a fait l'objet de **négociations annuelles** conduites entre l'interprofession et l'Etat afin de le porter à **5 000 dhs**

Performance de la filière sur toute la chaîne de valeur «amont»



Toutefois, le montant de cette compensation est aujourd'hui non systématique et insuffisant pour pallier la hausse des coûts de production des agriculteurs.

Plusieurs facteurs mettent à mal le dispositif actuel de compensation

	Janvier 2019	Janvier 2020	Janvier 2021			
Envolée des prix des graines à l'international	Evolution du cours international du Tournesol (dhs/tonne) <table border="1"> <tr> <td>3 730</td> <td>5 200</td> <td>6 200</td> </tr> </table>			3 730	5 200	6 200
3 730	5 200	6 200				
Non systématisation du montant de la compensation	L'absence de visibilité et de garantie sur le montant compensatoire (dépendant des résultats de négociations annuelles) met à risque l'ensemble des acteurs de la filière					
Niveau de paiement compensatoire insuffisant	Ce montant ne couvre plus les coûts de production des exploitants => Effet amplifié par la forte augmentation des prix des intrants					

Il est important de revoir ce dispositif afin d'assurer un meilleur alignement avec les cours mondiaux et avec la forte hausse des coûts de production



ÉTUDE DE LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT AGRICOLE DE LA FILIÈRE

Périmètre d'analyse

L'analyse théorique de la structure des coûts est réalisée sur la base des hypothèses suivantes :



- ✔ Culture du tournesol et du colza en bour dans des zones favorables en termes de pluviométrie (> 400 mm)
- ✔ Culture menée dans le respect des itinéraires techniques recommandés
- ✔ Utilisation des semences certifiées
- ✔ Coûts estimés à l'hectare indépendamment de la taille de l'exploitation
- ✔ Non prise en compte d'un éventuel coût de location du foncier agricole dans la structure de coût

A noter que ces conditions permettent d'obtenir des rendements moyens théoriques qui peuvent varier selon les conditions de climat et de conduite de la culture.



Structure de coûts

L'analyse de la structure de coûts des cultures de tournesol et de colza en bour fait apparaître des charges plus importantes à supporter par les producteurs de colza en particulier en début de campagne (acquisition d'intrants).

Coût moyen (dhs / ha) - 2021	 Tournesol	 Colza
	Intrants	
Semences	400	700
Semences certifiées	400	700
Fertilisants	930	2050
Engrais de Fond NPK	380	950
Engrais de couverture Sulfate d'ammoniaque	550	1100
Produits phytosanitaires	0	600
Coût des intrants	1 330	3350
Loyer		
Charges locatives	NA	NA
Mécanisation & main d'œuvre		
Préparation des sols	1 000	1 000
Ensemencement et binage	900	400
Moissonneuse	350	500
Collecte	300	100
Nettoyage / Remplissage des sacs / frais divers	300	100
Coûts de mécanisation	2 550	2 000
Total coûts de production (dhs/ha)	3 880	5 350

Evolution des coûts des intrants

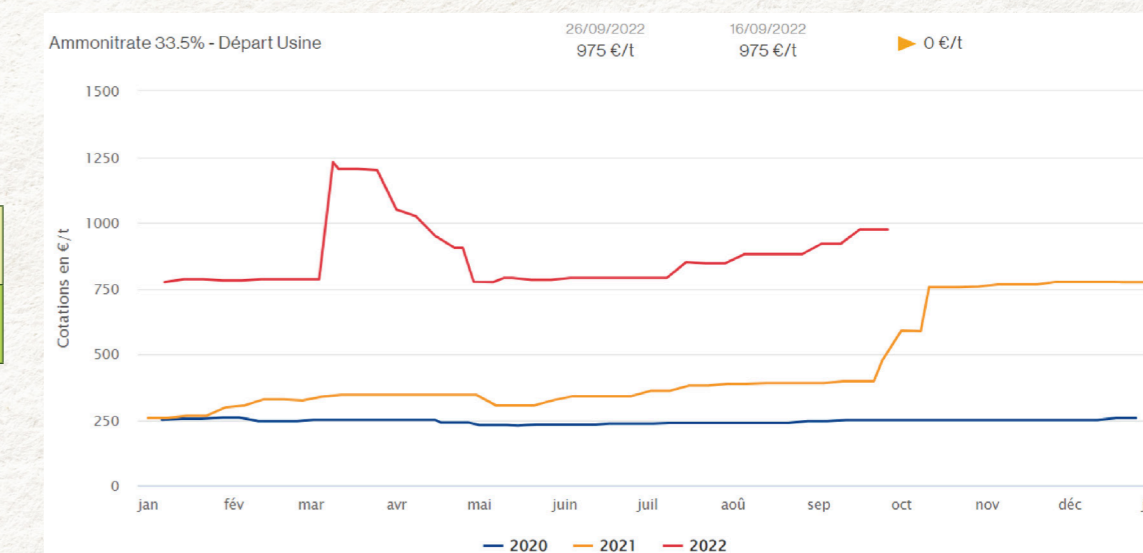
La flambée des prix des intrants à l'échelle mondiale a eu pour conséquence un enchérissement des coûts de production des cultures oléagineuses lors des dernières années.

Evolution du prix du gasoil, dhs/litre

2016	2019	2022
7	10	15

La **flambée des prix du carburant** de ces dernières années touche de plein fouet les exploitations agricoles. Les cultures de tournesol et de colza consomment en moyenne **60 litres de gasoil par ha**. Un poste de charge important qui a doublé entre 2016 et 2022

Evolution du prix de l'engrais azoté, euros/tonne





Source: Agri-mutuel

Les cours des engrais connaissent une **forte inflation** à l'échelle mondiale. Le cours de l'azote est passé de **250 euros/t en 2020 à 975 euros/t en 2022**. L'azote représente respectivement 15% et 10% des coûts de production du colza et du tournesol

Rentabilité de l'agriculteur

Les cultures de tournesol et du colza génèrent une rentabilité faible et peu incitative. La hausse des coûts de production à partir de 2021 a grevé davantage la rentabilité des cultures oléagineuses constituant un frein majeur à leur développement.

	 Tournesol	 Colza
Total Coûts de production (dhs/ha) - 2021	3 880	5 350
Chiffre d'affaires		
Prix de vente (dhs/qx)	600	600
Rendement moyen (Qx/ha)	12	16
Chiffre d'affaires (dhs/ha)	7 200	9 600
Rentabilité (dhs/ha) - 2021	3 320	4 250

L'analyse de la structure de coûts des cultures du tournesol et du colza fait ressortir une **rentabilité faible et peu motivante**. La culture de colza permet néanmoins de dégager une meilleure rentabilité en comparaison à la culture du tournesol.

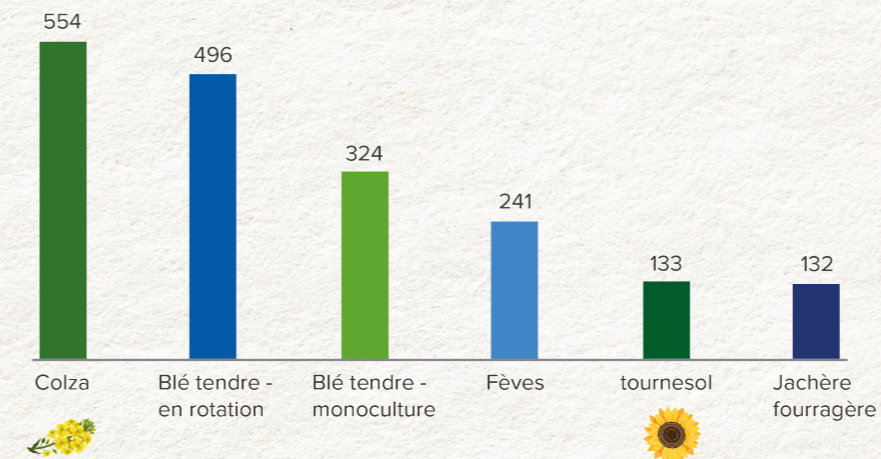
Cette faible rentabilité des deux cultures, pratiquées en bour, s'est davantage fragilisée par :

- des **rendements variables** d'une année à l'autre en fonction des conditions climatiques
- des **prix d'intrants** en hausse : triplement du prix de l'engrais azoté entre 2020 et 2022

Benchmark de la rentabilité

En comparaison avec les principales cultures annuelles (céréales et légumineuses), la culture du colza présente des niveaux de rentabilité supérieurs contrastant avec le faible niveau de rentabilité de la culture du tournesol.

Marges brutes de cultures en bour dans les grandes exploitations des régions nord du Maroc (\$/ha) - 2016



A noter que les marges ci-dessus datent de 2016 et ne sont pas comparables aux données de l'analyse théorique qui est basée sur des données 2021 et qui est faite sous des hypothèses bien spécifiques.

Selon la FAO, le **colza** cultivé en bour dans de moyennes à grandes exploitations situées dans les régions nord du Maroc offre de **meilleurs niveaux de rentabilité** en comparaison avec d'autres cultures non irriguées telles que le blé, le tournesol, les fèves, l'orge, les mélanges fourragers ou la jachère fourragère.


Toutefois, le colza est une **culture complexe** d'un point de vue technique, elle est par conséquent peu adaptée aux petits agriculteurs.

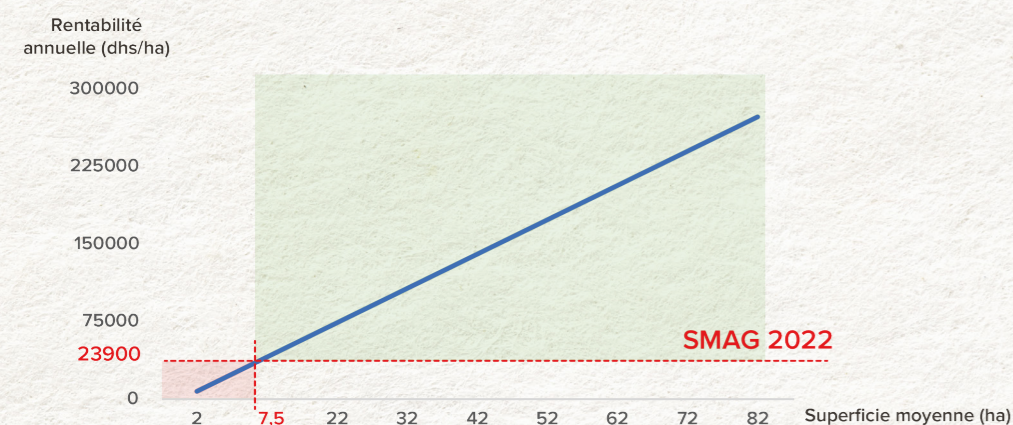
Le **tournesol** est plus simple à mettre en place d'un point de vue technique mais représente une des cultures annuelles **les moins rentables** dans les conditions actuelles de culture (utilisation des semences certifiées sur un maximum de 40% des superficies contre 100% pour le colza)


Leviers d'amélioration de la rentabilité

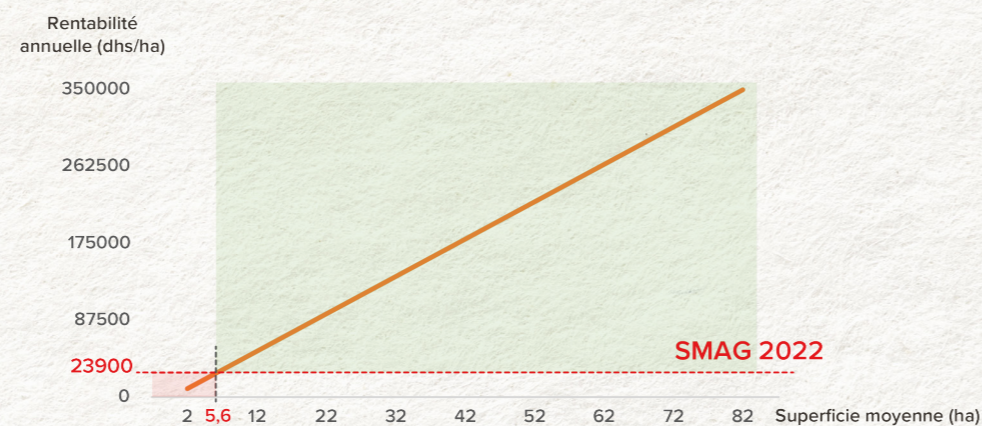
Dans les conditions de marché actuelles, la filière dispose de plusieurs leviers intrinsèques d'amélioration du revenu des agriculteurs.

1. Elargissement des superficies des exploitations et organisation des producteurs au niveau d'un territoire

Rentabilité annuelle de la culture de tournesol selon la superficie 



Rentabilité annuelle de la culture de colza selon la superficie 



Dans les conditions de marché actuelles, les cultures de **tournesol et de colza** en bour permettent de générer un revenu équivalent à un Salaire Moyen Agricole Garanti (**SMAG**) à partir de superficies cultivées **respectivement supérieures à 7,5 ha et 5,6 ha**.

Les cultures de tournesol et de colza peuvent être envisagées comme des cultures principales pour des superficies moyennes à grandes, puisque des cultures plus rentables (ex. maraichage) sont privilégiées par les agriculteurs sur les petites superficies agricoles.

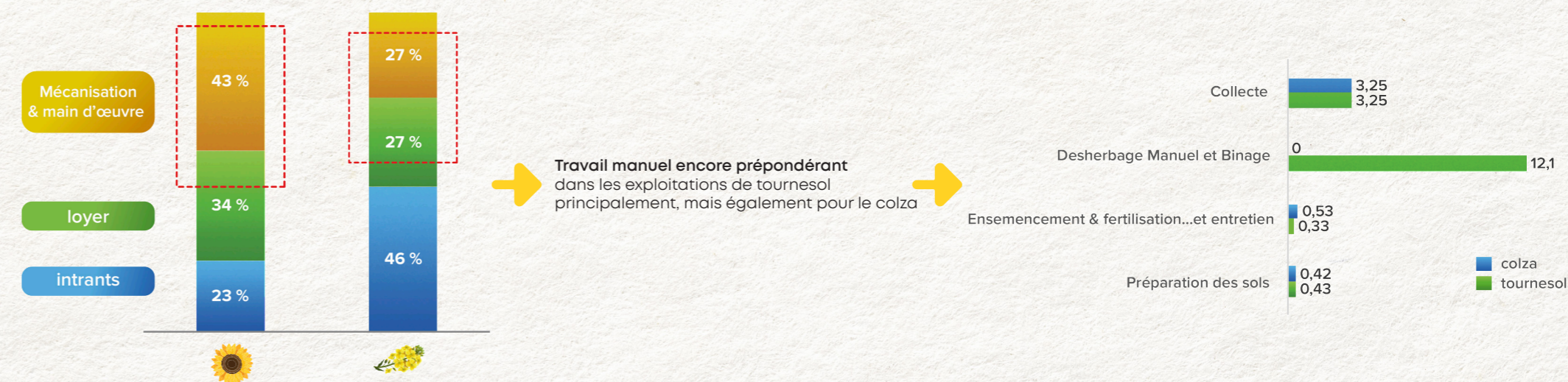
L'organisation d'agriculteurs à l'échelle d'un territoire permettrait de cultiver de plus grandes surfaces, couplées à une meilleure mécanisation et un meilleur suivi.

Leviers d'amélioration de la rentabilité

Dans les conditions de marché actuelles, la filière dispose de plusieurs leviers intrinsèques d'amélioration du revenu des agriculteurs.

2. Renforcement de la mécanisation

Répartition des coûts de production au Maroc - 2021



A l'international, les cultures oléagineuses, tournesol et colza, sont **fortement mécanisées**. Ainsi, le coût de la main-d'œuvre représente une part limitée dans les coûts de production (entre 12% et 15%).

Au Maroc, **des travaux manuels sont effectués tout au long de l'itinéraire technique de la culture, surtout pour le désherbage du tournesol**. La mécanisation permettrait de **réduire les coûts de production** et d'améliorer ainsi sensiblement la **rentabilité** des exploitations oléagineuses.

Leviers d'amélioration de la rentabilité

Dans les conditions de marché actuelles, la filière dispose de plusieurs leviers intrinsèques d'amélioration du revenu des agriculteurs.

3. Irrigation des exploitations - Tournesol



Tournesol

Total coûts de production en bour (dhs/ha)	3 880
Coût d'irrigation	
2 irrigations d'appoint (dhs/ha)	2 000
Total coûts de production en irrigué (dhs/ha)	5 880
Chiffre d'affaires	12 000
Prix de vente (dhs/qx)	600
Rendement moyen estimé* (Qx/ha)	20
Rentabilité (dhs/ha) - 2021	6 120

+52%

Taux d'augmentation du coût de production avec la mise en place de l'irrigation

+85%

Augmentation de la rentabilité moyenne à l'hectare

La mise en place d'une irrigation d'appoint permet un **gain de rentabilité significatif** et rend la culture du tournesol accessible et intéressante pour les exploitations de **tailles petites à moyennes**.

L'introduction du tournesol dans les périmètres irrigués (notamment en dérobé avec des cultures primaires telles que la betterave à sucre) est aujourd'hui la solution la plus viable dans le contexte de renchérissement des matières premières. Elle permettrait de surcroît de réduire la sensibilité de la culture aux aléas climatiques.

Leviers d'amélioration de la rentabilité

Dans les conditions de marché actuelles, la filière dispose de plusieurs leviers intrinsèques d'amélioration du revenu des agriculteurs.

4. Irrigation des exploitations - Colza



Colza

Total coûts de production en bour (dhs/ha)	5 350
Coût de mise en place d'une irrigation d'appoint	
2 irrigations d'appoint (dhs/ha)	2 000
Total coûts de production en irrigué (dhs/ha)	7 350
Chiffre d'affaires	19 800
Prix de vente (dhs/qx)	600
Rendement moyen estimé* (Qx/ha)	33
Rentabilité (dhs/ha)	12 450

+37%

Taux d'augmentation du coût de production avec la mise en place de l'irrigation

x 3

Augmentation de la rentabilité moyenne à l'hectare

La mise en place d'une irrigation d'appoint pour le colza permet un gain important de **rentabilité** et limite la **sensibilité aux aléas climatiques**.

L'intégration de la culture du colza dans des périmètres irrigués permettrait de **sécuriser la production de quantités annuelles minimales** stables indépendantes des aléas climatiques, contribuant ainsi à **améliorer la souveraineté alimentaire nationale**.



**ÉVALUATION DES RÉALISATIONS DU
CONTRAT PROGRAMME 2013-2020 ET
BENCHMARK AVEC D'AUTRES FILIÈRES**



**FILIÈRE
OLÉAGINEUSE**

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Un contrat programme ambitieux établi en 2013 pour relancer une filière en difficulté depuis la libéralisation entreprise dès 1995.

- Le développement de la filière oléagineuse a fait l'objet d'un contrat programme entre l'Etat et la FOLEA en avril 2013
- Le coût de ce contrat-programme a été estimé à 421 millions de DH, dont 117 millions de DH pris en charge par l'Etat et 303 millions de DH par la profession
- Ce contrat programme, qui s'étale de 2013 à 2020, avait pour objectif de relancer la filière des oléagineux et prévoit des actions pour chacun des axes suivants:

Exemples de mesures	
Mise à niveau de l'amont agricole	Extension des superficies, intensification et amélioration de la productivité, etc.
Amélioration de l'aval de la filière	Modernisation de l'outil industriel, développement des projets d'agrégation, etc.
Amélioration des conditions cadre de la filière	Mise en place de programmes de recherche et d'encadrement; mise en place de l'assurance contre les effets des calamités naturelles, etc.



Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Structuration de la filière autour de FOLEA et du GIOM.



Missions principales

- En charge de l'animation de la filière à travers une meilleure planification des plans d'action de la filière
- S'assure de la coordination des actions en fédérant les efforts des différents acteurs en vue du développement et de la promotion des différents maillons de la chaîne de valeur de la filière: la production des graines oléagineuses, la commercialisation, le stockage et la transformation des graines

La FOLEA regroupe les différents partenaires de la chaîne de valeur de la filière : l'amont qui est représenté par l'Association Marocaine des Producteurs des graines Oléagineuses « AMAPROL » qui elle aussi regroupe les quatre associations régionales des producteurs et l'aval, représenté par l'Association Nationale des Industriels des oléagineux au Maroc « ANIOM » qui rassemble les deux sociétés de trituration existantes au Maroc, Lesieur Cristal et les Huileries du Sous Belhassan.







Missions principales

- Agrégateur pour la filière avec les 2 usines de trituration : contractualisation avec un total de près de 4 000 agriculteurs agrégés
- En charge de l'organisation de la collecte, du suivi technique et de l'accompagnement des agriculteurs
- Le GIOM procède à des achats groupés de semences certifiées et de certains produits de traitement
- Œuvre au développement de la filière et au renforcement des capacités
 - Mise en place de plateformes de démonstration en partenariat avec l'OCP
 - Formation de conseillers et prestataires de service
 - Réalisation et distribution de fiches techniques
 - Partenariat avec l'ONCA et les ORMVA pour le recrutement de nouveaux agriculteurs

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Les actions du GIOM ont permis d'importantes avancées sur la période 2013-2020 sur lesquelles la filière pourra s'appuyer pour amorcer une dynamique de développement en phase avec les ambitions fixées.

 <p>Structuration et organisation de la filière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration de la filière à travers la création d'associations régionales de producteurs d'oléagineux et de l'AMAPROL - Association marocaine des producteurs de graines oléagineuses au niveau national • Création de la FOLEA, fédération interprofessionnelle de la filière oléagineuse en 2013 et reconnue en 2017 comme Interprofession des oléagineux • Création du GIOM, Groupement des industriels oléagineux du Maroc et agrégateur de la filière
 <p>Amélioration des conditions sociales des agriculteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie du prix d'achat aux agriculteurs fixée à 5 000 DH/t et des frais de collecte subventionnés à 50 DH/quintal • Mise en place d'une assurance multirisque climatique • Amélioration de l'accès au financement à travers la signature d'une convention avec le Crédit Agricole autour du financement de matériel agricole
 <p>Amélioration de la productivité de la filière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Homologation de 6 variétés de Colza et Tournesol • Aide à la mécanisation : fourniture par le GIOM de semoirs aux agriculteurs • Surfaces et rendements de culture en progression pour le colza et maintenus pour le tournesol malgré un contexte climatique défavorable
 <p>Développement d'un écosystème autour de la filière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 4 000 agriculteurs agrégés cultivant régulièrement du colza et/ou du tournesol avec une bonne maîtrise technique • Mise en place d'un réseau de 15 prestataires de travaux agricoles au profit des agrégés du GIOM • Mise en place de 10 distributeurs partenaires du GIOM pour la fourniture d'intrants

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléagineuse – Réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

Extension des superficies notamment dans les régions à haut potentiel de production avec une diversification des espèces

Intensification et amélioration de la productivité à travers l'adoption d'itinéraires techniques adaptés, l'encadrement technique, la formation et le conseil agricole.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Périmètre cultivé

- 4 000 agriculteurs agrégés cultivant régulièrement du colza et/ou du tournesol avec une bonne maîtrise technique
- Fortes variations de la superficie cultivée ces dernières années - difficulté de trouver de grandes superficies pour la culture du tournesol (exploitations fragmentées)

Irrigation

- Les superficies en irrigué sont très faibles (moins de 1%)
- Introduction à titre d'expérimentation de la culture du soja dans l'assolement au niveau de l'irrigué : conduite d'essais screening sur deux plateformes

Utilisation des intrants

- Pour la culture du tournesol, utilisation principalement de la semence commune (40% moins chère que la semence sélectionnée)
- Pour la culture du colza, utilisation exclusive de la semence sélectionnée
- Promotion des semences sélectionnées :
 - Lancement d'un programme financé par l'UE
 - Mise en place d'un réseau de distributeurs de semences certifiées de colza et tournesol

Itinéraire technique

- Développement de l'expertise du GIOM et de l'INRA : encadrement technique et conseil agricole pouvant être renforcés et concentrés sur les zones à fort potentiel

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléagineuse – Réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

Développement de la mécanisation des opérations de semis et de récolte

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Semis

- Mécanisation du semis: 100%
- Importation par les prestataires de services de 10 semoirs combinés (herse rotative, rouleau et semoirs) spécifiques aux cultures oléagineuses.
- Achat par le GIOM de matériel spécifique de semis pour la démonstration (semoir pneumatique de précision, herse rotative et rouleau, semoir de précision mécanique combiné avec herse et rouleau, achat de barre de coupe pour la moissonneuse spéciale colza)

Récolte

- Travail manuel encore omniprésent sur certaines étapes de la culture (principalement le binage pour la culture du tournesol)

Mise en place d'une assurance contre les effets des calamités naturelles

Mise en place de l'assurance Multirisque Climatique pour la campagne 2014/2015

- Une majorité d'agriculteurs agrégés disposent du niveau d'assurance minimal (niveau 1) couvrant partiellement les dépenses engagées en début de campagne. Les niveaux 2 et 3 sont inaccessibles aux petites exploitations (10ha minimum pour le niveau 2, 20ha pour le niveau 3)
- Le rendement de référence utilisé pour le calcul de l'indemnité ne prend pas en compte les spécificités de la filière – produit davantage adaptée à la filière céréalière

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléagineuse – Réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

Promotion de l'organisation professionnelle

Amélioration des conditions de collecte à travers l'installation d'unités de réception et de contrôle dans les zones de production

Amélioration des conditions d'agrèage et de paiement

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Absence de coopératives pour la filière
- Des efforts en collaboration avec la COMADER afin de mettre en place et opérationnaliser les représentations régionales de l'interprofession

- Depuis 2015, désignation de la CAM Meknès pour la collecte et livraison des récoltes aux tritrateurs (Convention entre le Ministère de l'Agriculture, l'ONICL et le CAM Meknès)
- Collecte organisée exclusivement par le GIOM depuis 2022

Agrèage

- Bonnes conditions de collecte et d'agrèage et de paiement depuis 2015 et en amélioration continue
- Achat d'humidimètre et de balance de précision mobile par FOLEA pour faire l'agrèage au niveau des parcelles

Paiement

- Raccourcissement de la durée de paiement des producteurs (mise à disposition sur toutes les agences du crédit agricole du Maroc)
- Non systématisation de l'octroi du paiement compensatoire – négociation nécessaire chaque année

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléagineuse – Réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

Mise en place des unités de stockage pour assurer une conservation de la production et un approvisionnement régulier des unités de transformation

Mise à niveau et modernisation de l'outil industriel.

Mise en place d'un accord interprofessionnel en application de la loi 03-12 sur l'Interprofession

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Modernisation et mise à niveau des deux unités de trituration (143,73 millions investis)
 - Taux d'utilisation très faible (<10%) par manque de production locale
- Mise à niveau et extension des unités de stockage existantes au niveau de Meknès et Casablanca (Lesieur-Cristal, Huileries du Souss Belhassan)

- Reconnaissance de la FOLEA en mars 2017. FOLEA participe depuis 2021 à un grand chantier conduit par la COMADER et impliquant toutes les interprofessions reconnues autour de l'établissement d'accords interprofessionnels. Le bureau d'études en charge de l'élaboration des accords a procédé à l'analyse des spécificités de chaque interprofession
- Accord interprofessionnel de la FOLEA quasi achevé dont la mise en place est en attente de signature du contrat programme Génération Green

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléagineuse – Réalisations

ACTIONS PRÉVUES

Développement des projets d'agrégation

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Agrégation

- L'agrégation offre aux agriculteurs un encadrement technique, un appui au financement des intrants en début de campagne (financement des intrants et remboursement en fin de campagne sur le montant d'achat de la récolte), l'accès à des subventions pour l'acquisition de matériel, l'accès à l'assurance multirisques climatiques, ...
- La fonction d'agrégateur est confiée aux industriels de la transformation, regroupés au sein d'un groupement d'intérêt économique, le GIOM
- La superficie agrégée en 2018/2019 est comme suit: Colza: 10.300 Ha (100% de la superficie); Tournesol: 12.575 Ha (58%) et concerne 1 516 agrégés

Subventions d'agrégation

- Aucune subvention d'agrégation n'a été débloquée par l'Etat sur la totalité de la durée du Contrat Programme
- Un des freins majeurs au déblocage de la subvention d'agrégation est la non adaptabilité des cultures oléagineuses au système d'agrégation mis en place par l'Etat. En effet, ce système d'agrégation (toutes filières confondues) prévoyait jusqu'à récemment une obligation de maintien d'un taux de rotation des superficies agrégées ne dépassant pas 20% par an pour débloquer la subvention à l'agrégateur.
- Or, les cultures oléagineuses sont le plus souvent cultivées soit en rotation avec d'autres cultures annuelles comme les céréales, ou en dérobé (cas du tournesol)
- Ce blocage a perduré jusqu'à la fin du CP en 2020. Il a néanmoins été dernièrement levé avec l'amendement apporté à la réglementation relative à l'agrégation agricole et qui lève la contrainte liée au taux de rotation

Implication du GIOM dans le développement de la filière

- Le GIOM, avec une équipe de 6 techniciens agricoles et 2 ingénieurs agronomes, a su développer une expertise dans la culture oléagineuse au service des agriculteurs agrégés. Au total, c'est environ 4 000 agriculteurs qui ont contractualisé avec le GIOM. Un soutien financier plus important avec la subvention d'agrégation permettrait d'accroître le rayonnement du GIOM et le nombre d'agriculteurs agrégés

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléagineuse – Réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

Mise en place de programmes de recherche appliquée, d'encadrement et de formation professionnelle adaptés aux besoins de la filière

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Programmes de recherche

- Signature et mise en œuvre de la convention MAPMDREF/FOLEA pour le renforcement de la recherche appliquée et l'encadrement technique des producteurs (2015-2020) avec un engagement de 10,5 millions de DH pour chaque partie
- Signature de la convention spécifique FOLEA/INRA pour la mise en œuvre du programme de recherche (juillet 2016)
- Sur les 10 MDH d'appui de l'Etat prévus dans le cadre du Contrat Programme, 2 MDH ont été débloqués

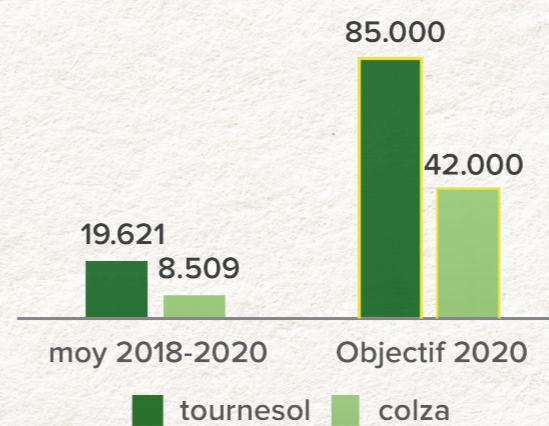


Données FOLEA, Entretiens

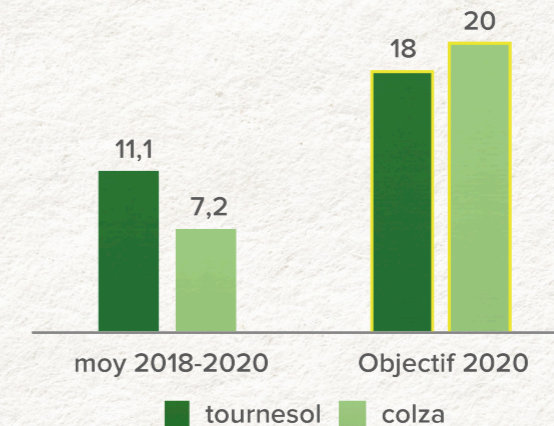
Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Malgré les efforts fournis par la profession et l'augmentation des surfaces oléagineuses, les objectifs du 1er contrat programme n'ont pas été complètement atteints.

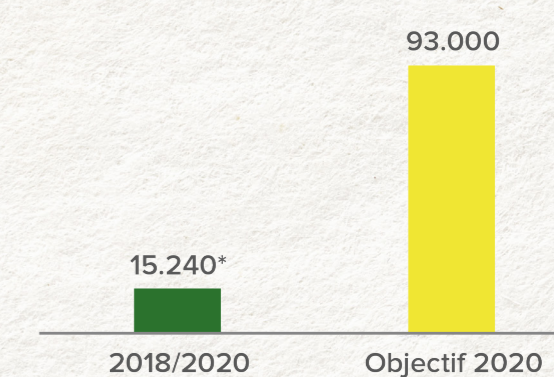
Evolution de la superficie (ha)



Evolution du rendement (Qx/ha)



Evolution de la production d'huile de table (tonnes)



Données FOLEA, Fellah-trade, Conseil de la concurrence
*huile brute issue de la trituration

Malgré quelques bonnes campagnes agricoles enregistrées ces dernières années, les objectifs fixés par le contrat programme n'ont pas été atteints. Les cultures oléagineuses ne couvrent à la fin de la période du contrat programme que 20% de la superficie cible et la production n'a que faiblement augmenté pour atteindre 16% de l'objectif. A l'image de la production, les rendements obtenus restent globalement en deçà de l'objectif 2020, tout en enregistrant de fortes variations d'une année à l'autre (conditions climatiques, pertes liés aux ravageurs, etc.). Le taux de couverture des besoins en huile est resté stable à 2% en 2019, inférieur au 19% prévu par le contrat programme.

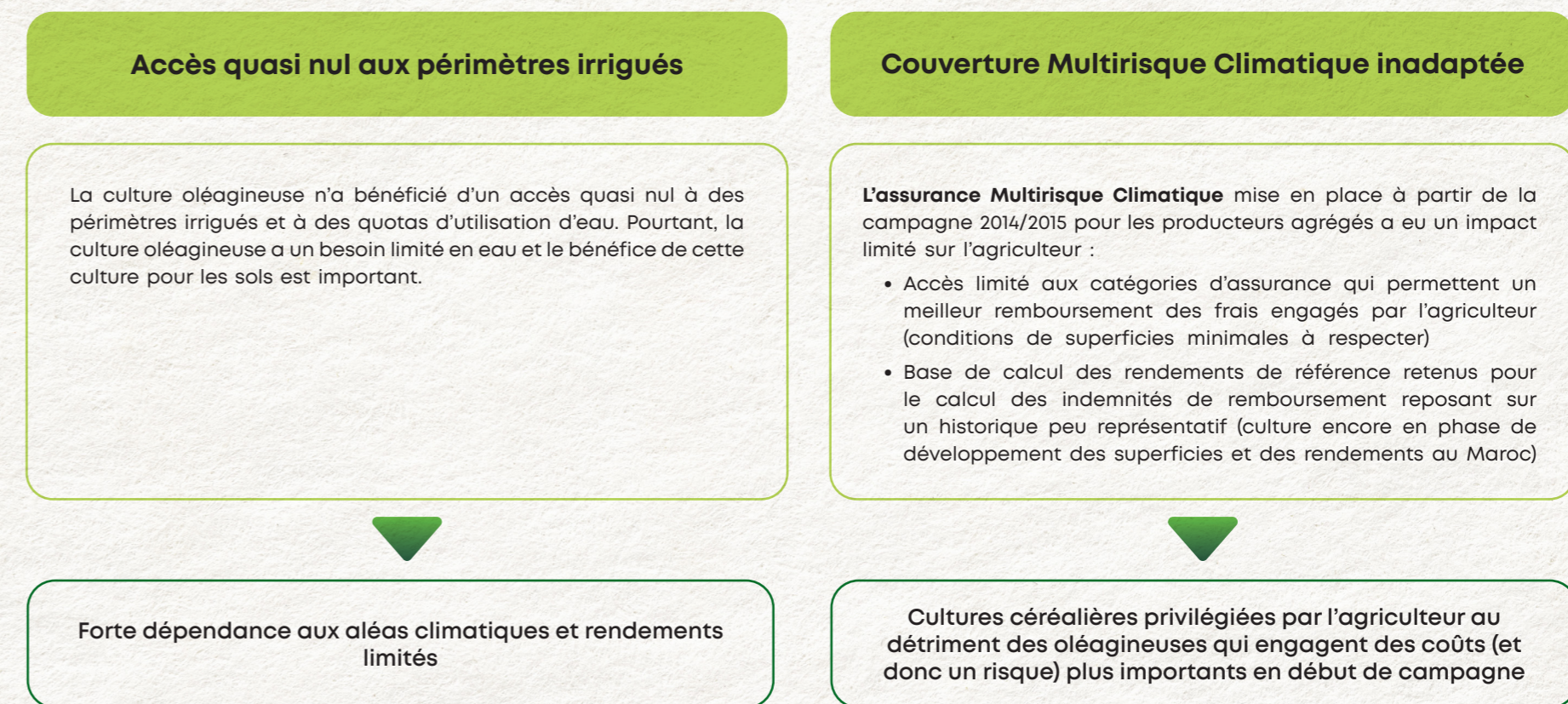
Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

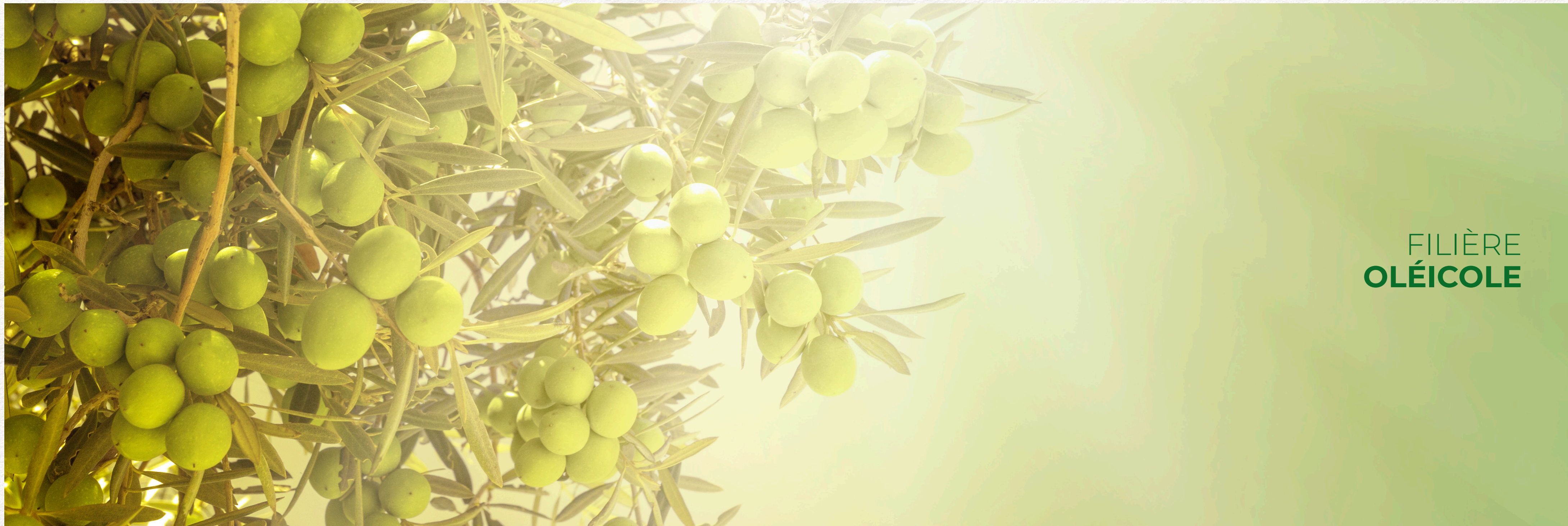
La non atteinte des objectifs du Contrat programme sont en premier lieu dus à des mécanismes peu adaptés aux spécificités de la filière.



Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Le manque de moyens dont a souffert la filière s'est accompagné d'un manque d'appui qui limite davantage son développement.





FILIÈRE
OLÉICOLE

Benchmark des Contrats Programmes d'autres filières

Présentation de la filière oléicole.

La filière oléicole est la **principale filière arboricole** cultivée au Maroc.

La filière s'étend sur une superficie de plus d'un 1 million d'hectares, représentant **65 % de la superficie arboricole nationale**.

La filière constitue **5% du PIB agricole**, 15% des exportations agroalimentaires et 10% de la superficie agricole nationale.

Elle constitue également la principale source de revenus pour **450.000 exploitations** et contribue à la création de 30 millions de journées de travail par an.

La filière oléicole contribue à la satisfaction des besoins du Maroc en huiles alimentaires en couvrant près de **19 % de ces besoins**.

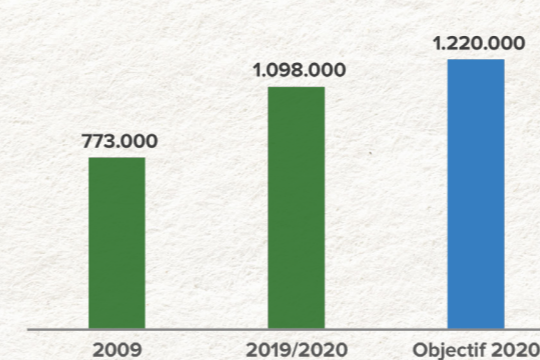


Le Plan Maroc Vert accorde une importance très particulière au développement de cette filière à l'échelle nationale, et ce à travers la mise en place d'une **stratégie ambitieuse** visant à assurer la disponibilité d'une **huile d'olive de qualité sur le marché**. De même, à l'échelle régionale, la filière oléicole se place **au second rang en termes d'importance socio-économique après le palmier dattier**.

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2009-2020

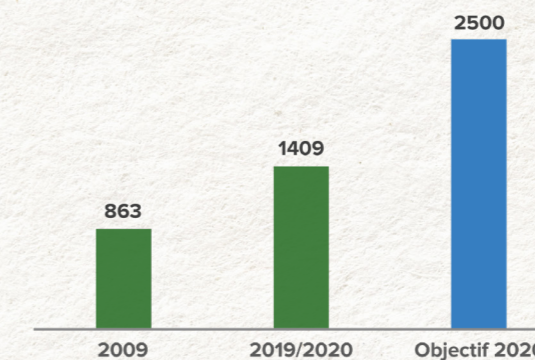
Filière oléicole – principaux indicateurs / objectifs.

Evolution des surfaces oléicoles (ha)

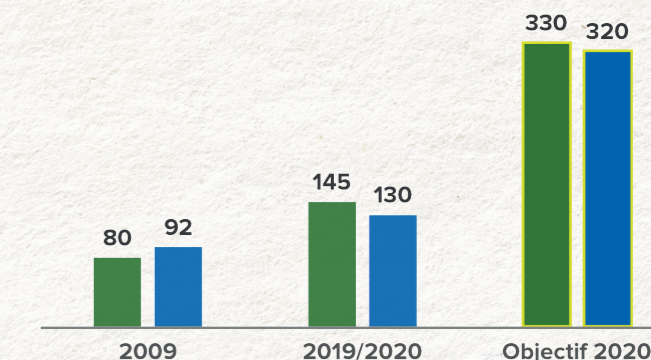


Fellah-trade, MAPMDREF

Evolution de la production d'olives (kt)



Evolution de la production d'olives de table et d'huiles d'olives (kt)



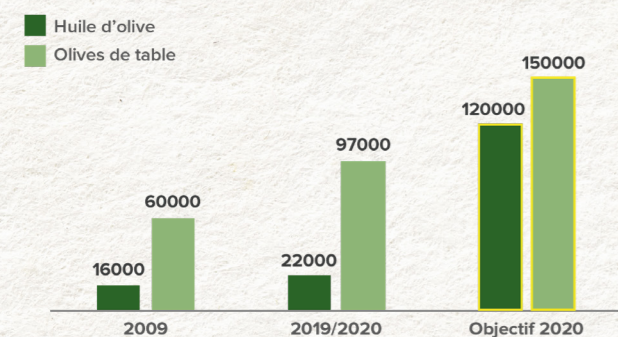
■ Huile d'olive
■ Olives de table

L'augmentation importante de la production d'olives s'explique principalement par l'élargissement des superficies (+61%) ainsi qu'une amélioration du rendement. Plusieurs projets de plantations prévus dans le cadre du plan Maroc Vert ont été réalisés (avec notamment des projets de reconversion des céréales en oliviers).

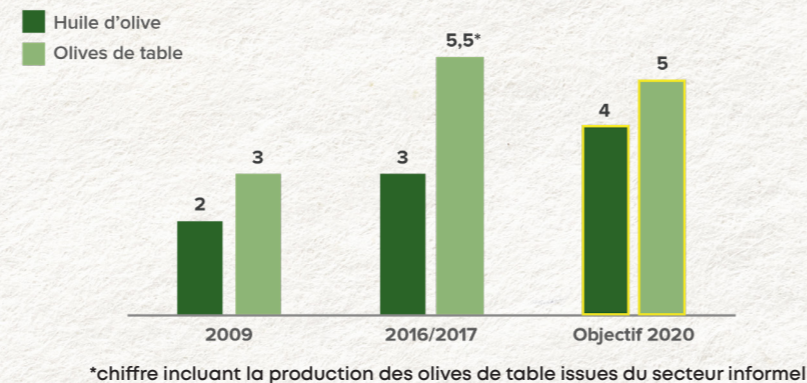
Evaluation des réalisations du Contrat programme 2009-2020

Filière oléicole – principaux indicateurs / objectifs.

Evolution des exportations d'huile d'olive et d'olives de table (t)



Evolution de la consommation nationale d'huile d'olive (kg/personne/an)



Fellah-trade, MAPMDREF, Rapport Cour des comptes 2018

L'évolution des exportations a permis une entrée de devises équivalente à 1,8 milliards DH par an (moyenne 2013-2017). Le caractère irrégulier de la production impacte les exportations des produits oléicoles et freine la conclusion de contrats fermes avec les importateurs.

La consommation nationale d'olives a presque doublé en 7 ans et a dépassé les objectifs du contrat programme (en prenant en compte le marché de l'informel). Pour ce qui est de la consommation en huile d'olive, la non atteinte des objectifs s'explique par l'insuffisance des actions de sensibilisation sur les bienfaits de l'huile d'olive et par des considérations liées au pouvoir d'achat au Maroc.

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléicole – Facteurs clés de succès.

Importantes aides de l'Etat et dispositifs de financement

- Déblocage d'investissements importants pour accompagner le développement et la valorisation de la filière (2,5 milliards à Marrakech Safi, 670 millions pour la région de l'Oriental, etc.)
- Mise en place de programmes de financement pour accompagner le développement de l'amont de la filière :
 - Credit Achamil, Mécanisation, Saquii lancés par le Crédit agricole
- La banque du Crédit Agricole du Maroc préfinance le soutien de l'Etat dans le cadre du FDA.
- Importantes incitations financières accordées dans le cadre du Fond de Développement Agricole pour l'installation de systèmes économes en irrigation. Les plantations oléicoles profitent, à l'instar des autres plantations, d'une autre subvention pouvant atteindre 65.000 DH/ha, destinée aux projets d'équipement en système de goutte à goutte.

Développement de la valorisation

- Les importants investissements consentis dans la filière ont permis l'émergence d'exploitations modernes, à même d'impacter de manière positive les performances de cette filière et de permettre à la filière d'accompagner les exigences du marché.

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléicole – Freins au développement.

Tissu productif fragile	<ul style="list-style-type: none"> Le tissu productif est fragilisé par la prédominance de la micropropriété, puisque près de 93% des producteurs oléicoles sont des petits exploitants possédant une superficie inférieure à 5 ha. L'accroissement des niveaux de productivité des plantations est donc faible actuellement aussi bien en bour qu'en irrigué Les plantations d'olivier ont nettement progressé ces dernières années mais les rendements sont restés faibles à cause de la non maîtrise des techniques de production, et l'utilisation d'un matériel génétique peu diversifié.
Prédominance des intermédiaires	<ul style="list-style-type: none"> Désorganisation du circuit d'approvisionnement et concurrence déloyale pratiquée par les intermédiaires opérant sur le marché de vrac et de l'informel.
Dépréciation de la qualité	<ul style="list-style-type: none"> Les mauvaises conditions de récolte des olives abîment les arbres, diminuent la productivité, et dégradent la qualité des olives et de l'huile produite => Difficulté d'augmentation des exportations à cause de la faible compétitivité des produits Une grande partie de la consommation nationale d'huile d'olive se fait à travers la vente en vrac, ce qui représente un danger pour la santé des consommateurs

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléicole – Facteurs clés de succès.

ACTIONS PRÉVUES

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Amélioration du rendement de la filière	<ul style="list-style-type: none"> Dans plusieurs zones, les techniques d'entretien des vergers et celles de conduite incluant la fertilisation et la protection phytosanitaire sont généralement peu pratiquées. Cela impacte négativement les rendements qui demeurent toujours en deçà de l'objectif ciblé (1,4 t/ha en 2017/2018), à savoir 2 hectares à l'horizon 2020 Difficulté de mécanisation de la filière – en particulier les processus de récolte, et d'adoption des nouvelles techniques de conduites culturales à cause de l'exigüité et l'éclatement des exploitations Profil variétal de la filière peu diversifié : la variété Picholine Marocaine constitue 90% du patrimoine oléicole national (2016) - L'objectif était de diminuer la part de la Picholine marocaine, de manière à ce qu'elle ne constitue à la fin du CP que 50% de la superficie globale des oliveraies
Développement de l'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> Elargissement des superficies irriguées – La superficie oléicole irriguée, au niveau national, est de 250.000 ha (2018). L'irrigation pérenne est localisée au niveau des zones d'action des Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole et s'étend sur une superficie d'environ 40.000 Ha (vs. 29.700 en 2008). Le reste, soit 210.000 Ha est conduit en irrigation d'appoint
Augmentation de la capacité de valorisation	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'unités modernes de trituration a doublé passant d'environ 720 en 2008 et à 1.404 en 2018, soit un rythme de 68 unités par an durant la période 2008 à 2018 La capacité des unités modernes et semi modernes a été multipliée par 2,5x passant d'environ 700.000 tonnes en 2008 à 1.993.000 tonnes en 2018 Réduction du nombre des Maâsras suite aux différentes mesures entreprises
Promotion des exportations	<ul style="list-style-type: none"> Présence importante aux salons internationaux (SIAP, Berlin, Biofach ; Sial-Abou Dhabi, Brésil) et organisation de B-to-B en marge des salons Absence d'une vision globale et unifiée sur la mission de la promotion des produits oléicoles Les exportations d'huile d'olive, des olives de tables et de l'huile de grignon sont essentiellement exportées en vrac => cela impacte la valorisation de ces produits et engendre un manque à gagner en valeur ajoutée Un contrat-programme a été conclu en avril 2017 entre le Gouvernement et les professionnels concernés pour le développement des Industries Agroalimentaires. Il prévoit, notamment, l'instauration de nouvelles aides de l'Etat pour la promotion des exportations de la filière oléicole Durant les campagnes marquées par une baisse de la production, les prix sur le marché local sont plus rémunérateurs que le marché international et par conséquent les opérateurs optent pour le marché local

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléicole – Facteurs clés de succès.

ACTIONS PRÉVUES

Agrégation

Renforcement de l'organisation professionnelle et de la recherche encadrement

Promotion de la consommation intérieure

Investissements Public & Privé

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Sur les 170 projets d'agrégation productivistes prévus, seuls 3 projets d'agrégation ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 1,76% (2018):

- Faible identification des investisseurs potentiels pour participer aux projets d'agrégation
- Faible sensibilisation des agriculteurs à l'intérêt de l'agrégation
- problème de fixation du prix de l'olive et retard du paiement des agrégés dû à la présence des intermédiaires dominant les marchés et incitant les agrégés à ne pas respecter leurs engagements vis-à-vis de l'agrégateur

- 2017 – reconnaissance de l'Interolive en tant qu'interprofession de la filière oléicole
- Tissu coopératif : Le nombre des organisations professionnelles agricoles oléicoles au niveau local reste faible et ne dépasse pas 513 OPA, soit 4,9% de l'ensemble des coopératives agricoles (2018).
- L'INRA a entamé plusieurs efforts de diversification des variétés de l'olivier par l'introduction de nouvelles variétés plus productives et pour limiter la dominance de la variété Picholine

- Mise en place d'une plateforme logistique de distribution au sein de l'Agropolis
- Accompagnement des GIE par l'ADA (Agence de Développement Agricole) pour la conclusion de contrats de commercialisation avec les GMS (Grandes et Moyennes Surfaces)

Le secteur a bénéficié d'investissements importants et ce dans plusieurs régions :

- » Plan agricole régional de Marrakech Safi : la filière oléicole a bénéficié d'importants investissements dans le cadre de 66 projets d'un coût total de 2,5 milliards de dirhams, qui ont permis l'émergence d'exploitations oléicoles modernes
- » Plan Agricole Régional de l'Oriental : 33 projets de développement de l'olivier ont été lancés sur une superficie de 44.000 ha, avec un investissement à terme de 670 MDH au profit de 19.100 bénéficiaires.



Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Présentation de la filière sucrière.

Au Maroc, la filière sucrière revêt une **importance stratégique et socio-économique**. Ce secteur clé contribue à la sécurité alimentaire du Royaume et joue également un rôle moteur en matière de création d'emplois et de pôles de développement régionaux. La filière sucrière repose sur la culture de la betterave à sucre et de la canne à sucre.

La filière en chiffres :

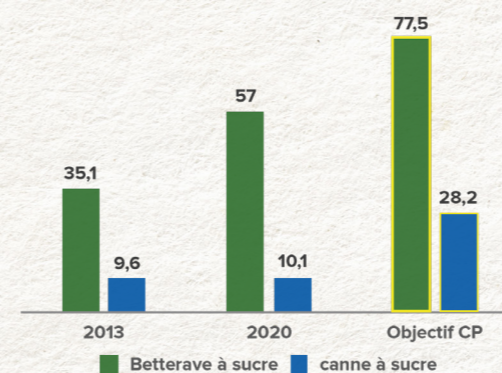
- 5.000 emplois directs et indirects, permettant de garantir un revenu pour 80.000 exploitants agricoles de betterave à sucre et de canne à sucre dans cinq régions du royaume
- Près de 2 milliards dhs de valeur ajoutée
- Une capacité de production d'environ 1,65 million de tonnes par an
- Un investissement de plus de 10 milliard de dirhams durant les dernières années
- Un premier contrat programme 2008-2013, qui a constitué le cadre de référence de l'action conjointe du Gouvernement et de l'Interprofession (FIMASUCRE) pour la mise à niveau du secteur sucrier, a été reconduit sur la période 2013-2020



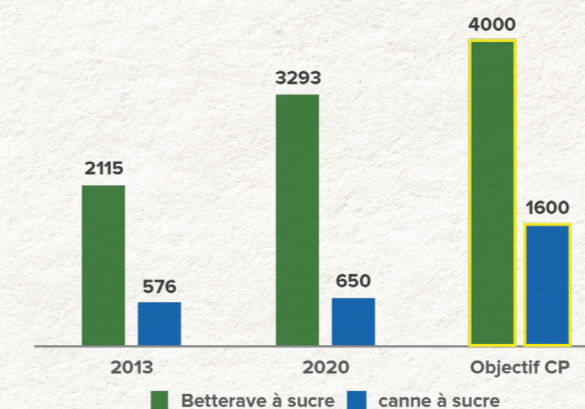
Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière sucrière – Principales réalisations.

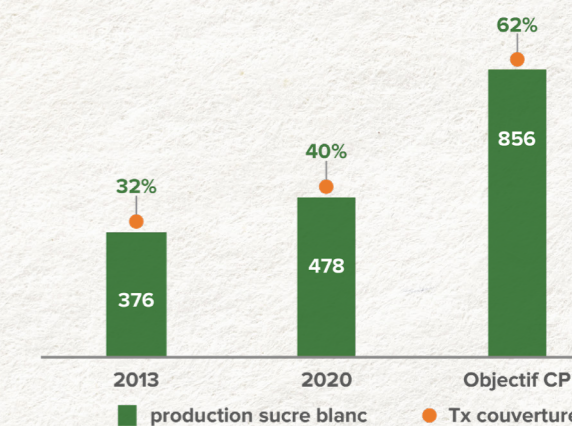
Superficie cultivée(ha)



Production (tonnes)



Production de sucre blanc (kt) et taux de couverture des besoins nationaux



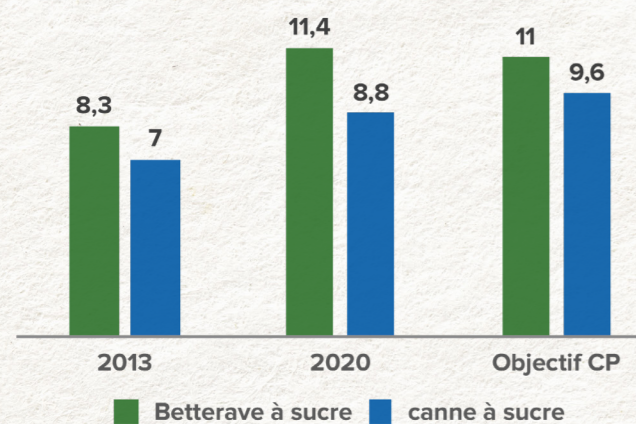
Fellah-trade, MAPMDREF

Estimée à 480.000 tonnes, la production nationale en sucre couvre 40% des besoins du pays en la matière. Exploitant une superficie globale de pas moins de 57.000 hectares, la filière génère, chaque année, quelques 4,8 millions de journées de travail. La filière sucrière repose sur la culture de la betterave à sucre et de la canne à sucre. La pratique de ces cultures est localisée sur les cinq périmètres irrigués suivants : Gharb : 34%, Doukkala : 28%, Tadla : 22%, Loukkos : 8%, Moulouya : 7%

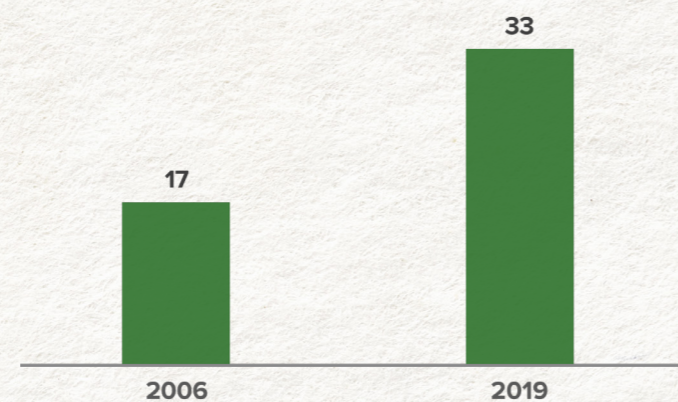
Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière sucrière – Principales réalisations.

Evolution des rendements en sucre de la filière (t/ha)



Evolution des revenus par hectare (kdhs/ha)



Fellah-trade, MAPM

L'évolution du rendement de la filière s'explique principalement par l'amélioration des performances agronomiques des cultures sucrières (conduite technique, mécanisation, formation,...). Grâce aux efforts coordonnés des différentes parties prenantes (FIMASUCRE, COSUMAR, Etat,...), les conditions de vie des agriculteurs se sont améliorées, en témoigne leur revenu qui a presque doublé entre 2006 et 2019.

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Facteurs clés de succès - Le secteur jouit d'une croissance rapide, compte tenu des nombreux efforts mis en place ces dernières années.

La digitalisation de l'amont de la filière

La solution digitale lancée en 2018 pour l'amont agricole sucrier marocain a pu contribuer à la gestion de la campagne sucrière dans le contexte de la pandémie. Elle a obtenu le Prix FAO en 2020, en tant que meilleure initiative pour la protection des agriculteurs contre la pandémie COVID-19 dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Le dispositif facilite l'encadrement technique des agriculteurs, permet un suivi par géolocalisation des parcelles de plantes sucrières, ainsi que la planification et le suivi de la production, du semis à la récolte jusqu'au transport vers les usines. La transformation digitale de l'amont agricole passe également par la connexion satellitaire GPS avec plus de 1200 machines agricoles avec les serveurs de COSUMAR. Elle permet **le suivi en temps réel des opérations depuis le semis jusqu'à l'arrachage.**

Une coordination entre les acteurs

Un engagement fort de la COSUMAR dans l'amont agricole avec l'ambition d'améliorer durablement l'attractivité économique et la performance des cultures sucrières. Une mobilisation importante des professionnels de la filière, une bonne coordination et concertation entre les différents partenaires de l'écosystème sucrier

Valorisation des agriculteurs

- Des conditions de travail améliorées
- Généralisation de l'assurance maladie
- Mise en place d'une couverture retraite CIMR pour les producteurs des cultures sucrières
- Soutien apporté aux femmes agricultrices

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Facteurs clés de succès - Le secteur jouit d'une croissance rapide, compte tenu des nombreux efforts mis en place ces dernières années .

Modèle d'agrégation performant

- Un modèle d'agrégation à grande échelle reconnu par la FAO
- Financement des intrants
 - Financement des subventions accordées par l'Etat
 - Financement du matériel agricole
 - Financement des avances
 - Financement bancaire à des conditions préférentielles
 - Transport de la production des plantes sucrières
 - Achat de la totalité de la production quelque soit le volume, au prix contractuel garanti, etc.
- De plus, ce modèle permet d'offrir :
- Encadrement Technique – mise à disposition d'ingénieurs, techniciens, etc.
 - Accompagnement social – soutien des sinistrés, programme d'alphabétisation, réaménagement d'infrastructures, etc.

Importance de la recherche et développement

- Filière engagée pour les objectifs du développement durable.
- Essais variétaux
- Technologie smart blender
- Recherches effectuées sur cette filière par la DRA dans les domaines relatifs à l'irrigation localisée, à la mécanisation du process technique de la filière betteravière et à la numérisation de toutes les données liées à la chose agricole dans la région
- Centre technique des cultures sucrières dédié à la recherche en particulier sur la canne à sucre

Investissements importants

- 10 milliards de dhs investis ces dernières années:
- Amont agricole : agrégation, R&D, mécanisation, économie d'eau d'irrigation, etc.
 - Aval : mise à niveau de l'outil industriel, augmentation de capacité, etc.

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière sucrière – Principales réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

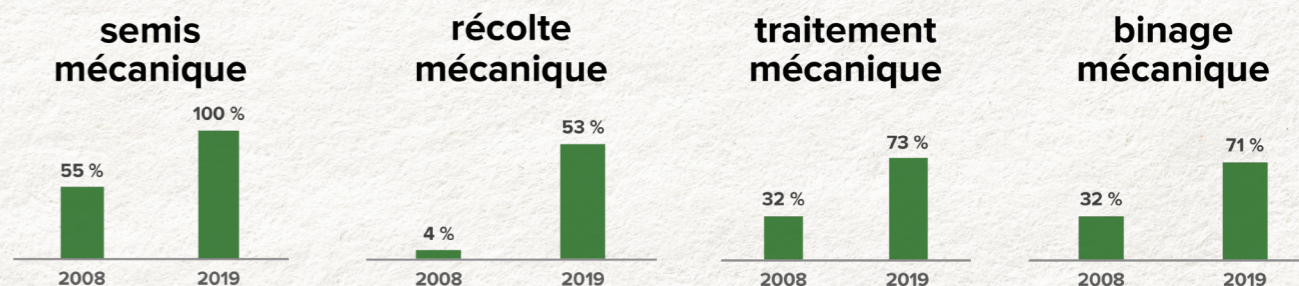
Extension des superficies notamment dans le cadre des programmes d'aménagement de nouveaux périmètres irrigués

Amélioration des performances agronomiques des cultures sucrières : conduite technique, la formation et le conseil agricole

Mécanisation de l'itinéraire technique des cultures sucrières

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Betteraves monogermes: 99% des cultures (vs. 1% en 2008)
- Introduction des semences activées à hauteur de 30%
- Adaptation des formules d'engrais à chaque périmètre et personnalisation des formules d'engrais par parcelle pour 6000 ha (Smart Blender)
- Introduction de nouvelles variétés performantes de CAS et généralisation des boutures certifiées
- Mise en œuvre du projet de digitalisation ATTASSIR – Suivi en temps réel des parcelles et des opérations agricoles depuis le semis jusqu'au transport de la récolte vers les usines



Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière sucrière – Principales réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

Amélioration de la productivité et des conditions de récolte, de transport, de réception et d'agrèage des productions

Encouragement des sociétés prestataires de services agricoles de la filière à travers une aide à la création et un accompagnement personnalisé

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Création de 246 sociétés de prestations mécaniques, 90 centres de distribution des intrants et 5 sociétés de transport
- Sociétés connectées et intégrées dans le système
- Encouragement de la fabrication locale des machines et des pièces de rechange
- Digitalisation de l'opération de transport : connexion GPS, suivi en temps réel, respect de l'affectation des camions, statut autoentrepreneurs pour les transporteurs

Encouragement des modes d'irrigation permettant l'économie d'eau (irrigation goutte à goutte)
Promotion des actions visant la protection de l'environnement et la sauvegarde des systèmes de production
Optimisation de la consommation d'eau et d'énergie

- Promotion du goutte à goutte conventionnel et enterré : assistance technique de l'ORMVA
- Eau industrielle : réduction de 1,6 à 0,35 m³/TB entre 2006 et 2018, soit une baisse de -80%
- Généralisation des stations de traitement des rejets liquides
- Réduction de la consommation d'énergie de -35% et introduction de nouvelles technologies
- Réduction de l'empreinte carbone de 0,94 à 0,52 TCO₂/T sucre soit -44%
- Convention avec l'AIMCRA (Institut de Recherche sur la Betterave en Espagne) pour le développement des techniques d'irrigation – sensibilisation des agriculteurs pour la gestion des emballages des pesticides

Mise à niveau des sucreries et augmentation des capacités d'usinage

- Capacité installée:
- BAS : 41000T/jr (vs. Objectif de 43000/jr)
 - SUTA : extension de 12.000T/jr en cours pour atteindre 43.400 T/jr
 - CAS : 7.000 T/Jr (vs. Objectif de 12.500 T/jr)

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière sucrière – Principales réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

Renforcement de l'encadrement, de la formation, du conseil agricole, de la recherche appliquée et du transfert de technologies

Encadrement et renforcement des capacités des associations régionales des producteurs.

Création d'un fonds de solidarité par la FIMASUCRE avec une contribution de l'État, pour atténuer les effets des calamités naturelles et des événements exceptionnels qui affecteront la production.
Amélioration des conditions des agriculteurs : Protection médicale,....

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Participation aux événements nationaux et internationaux
- Adhésion aux organisations sucrières internationales
- Formation des agriculteurs et transfert des acquis de la recherche et de l'innovation
- Création du CRCS dans le Gharb : opérationnel depuis 2014
- Création de CRCS régionaux à Tadla et Moulouya – celui de Doukkala est en cours
- Conventions d'assistance technique : sélection variétale, irrigation, protection phytosanitaire, fertilisation, mécanisation, etc.
- Journées portes ouvertes agriculteurs
- Formation des agriculteurs, essais démonstration, transfert des acquis
- Production de boutures certifiées à 100% dans le Gharb
- Introduction de nouvelles variétés performantes et adaptées aux conditions locales

- Fonds mis en place par FIMASUCRE depuis 2012 pour lutter contre les effets des aléas climatiques
- Mise en place de la protection médicale aux producteurs et prise en charge de la scolarité pour leurs enfants
- La FIMASUCRE et la CIMR ont mis en place un projet de la retraite des agriculteurs agrégés producteurs des plantes sucrières.
- Accompagnement social important de la COSUMAR (primes pour les bacheliers enfants d'agriculteurs, parrainage d'écoles, etc.)



FILIÈRE
CÉRÉALIÈRE

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière céréalière - Présentation.

Un marocain consomme en moyenne 200 kg de blé par an, soit trois fois plus que la moyenne mondiale. Comme dans les autres pays du Maghreb, cette céréale, à travers le pain notamment, est un élément de base dans le régime alimentaire.

La filière céréalière présente donc de forts enjeux socio-économiques avec un poids très important sur le secteur agricole au Maroc. En effet, la filière totalise, à elle seule, près de 71% de la Surface Agricole Utile (SAU) totale.

Elle génère 10 à 20% du chiffre d'affaires agricole global avec des fluctuations selon les campagnes.

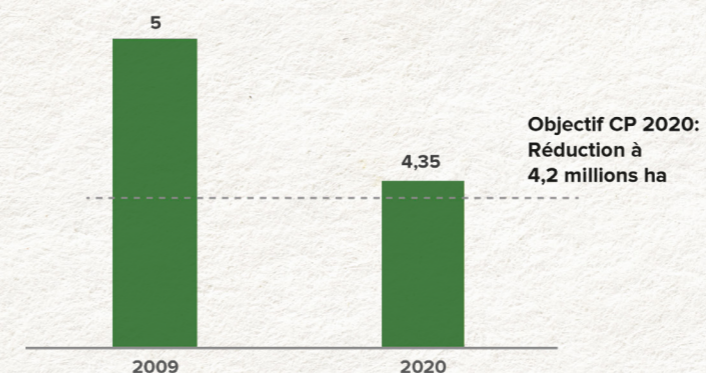
A ce jour, seuls 55% des besoins en céréales sont couverts par la production locale.



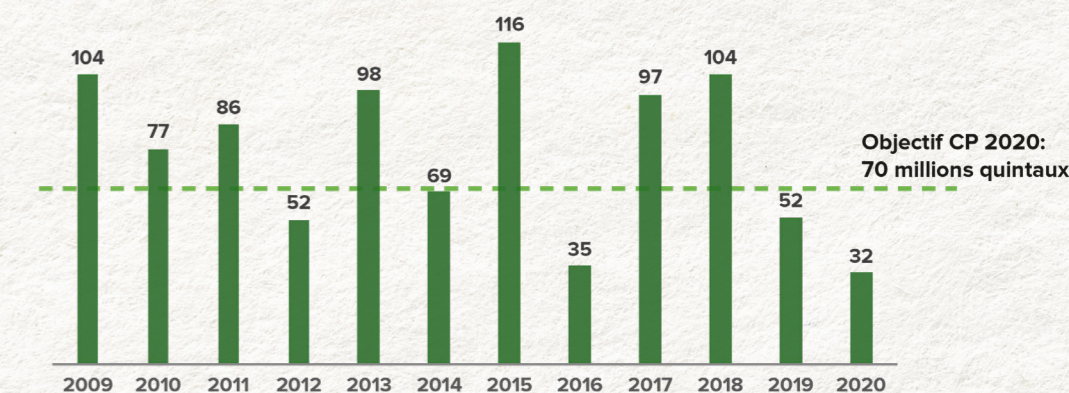
Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière céréalière – Principaux indicateurs/objectifs.

Evolution de la surface dédiée au culture céréalières (millions ha)



Evolution de la production céréalière (millions Qx)



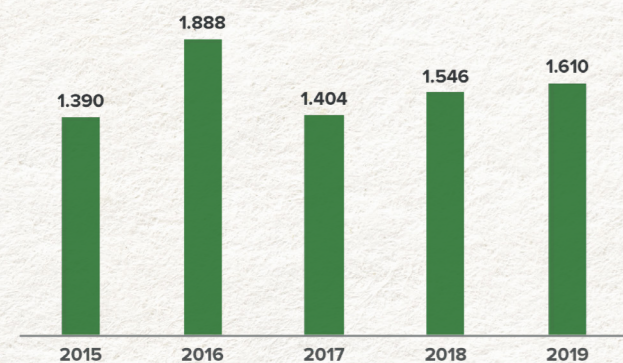
Un poids social majeur pour un tissu de producteurs fragiles :

- Culture prédominante pour la quasi-totalité des exploitations agricoles
- Interdépendances majeures avec les filières animales en raison de l'importance des céréales destinées à l'alimentation animale (orge et coproduits)

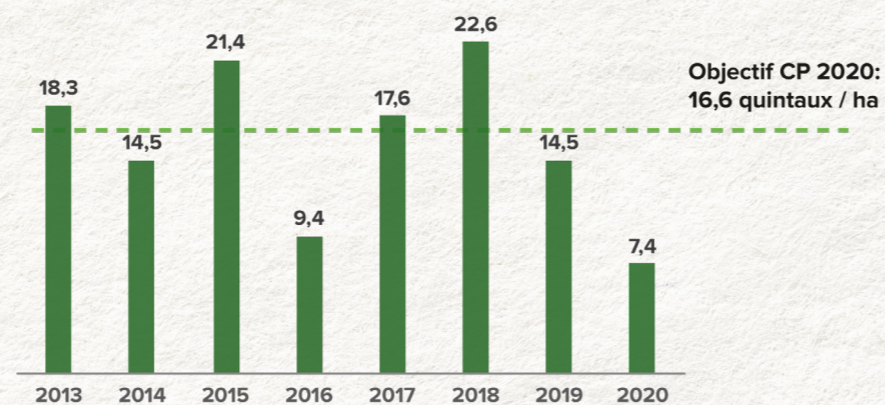
Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière céréalière – Principaux indicateurs/objectifs.

Evolution des importations (millions\$)



Evolution du rendement de la filière (Qx/ha)



D'après la FAO le taux de dépendance aux importations de céréales était de 42 % en 2011/13 et de 49 % en 2017/19. Ce taux varie fortement d'une année à l'autre en fonction de la production nationale, très dépendante de la pluviométrie.

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière céréalière – Freins au développement.

Dépendance à l'importation

Le faible volume et la qualité peu adaptée aux besoins des minotiers, de la production intérieure, expliquent la hausse constante des importations de blé.

Rendements faibles

Les rendements céréaliers sont très variables et dépendent de la quantité et de la répartition des précipitations. En effet, l'eau reste le facteur le plus déterminant du rendement en céréales.

D'autres faiblesses expliquent les faibles niveaux de rendement de la céréaliculture: la sous-mécanisation, la faible utilisation d'intrants performants et la défaillance des structures de stockage et de conditionnement.

Investissements limités dans la filière

Faute de rentabilité régulière, les agriculteurs ne sont pas encouragés à investir davantage pour améliorer la productivité, ce qui explique la stagnation de la filière lors des dernières années, figeant ainsi le secteur dans un statut quo sans un progrès considérable.

La faiblesse et l'irrégularité des rendements, couplés à une absence de subvention étatique (pour la mise en place d'irrigations d'appoint, la construction d'unités de stockage adaptée, etc.) expliquent en grande partie la stagnation de la filière durant les dernières années.

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière céréalière – Principaux indicateurs/objectifs.

ACTIONS PRÉVUES

Développement d'une céréaliculture productiviste de marché sur 1 millions Ha

Maintien et intensification d'un périmètre céréalier sur une superficie de 3 millions Ha

Reconversion des céréales en cultures à haute valeur ajoutée sur 500.000 Ha

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Difficulté de reconversion des terres céréalières par des cultures plus résilientes et rentables :
- Complexité des statuts fonciers et l'aptitude des agriculteurs à changer leur mode d'exploitation - La plupart de leurs parcelles sont dans l'indivision et nécessitent l'accord des autres propriétaires
- Au niveau du financement, la banque du Crédit Agricole est réticente à leur accorder des crédits d'investissement à cause de ces contraintes
- Taux d'utilisation des semences certifiées en 2019 de 19% contre 25% les dernières campagnes (35%, taux préconisé par la FAO)
- Le taux de pénétration de la mécanisation dans la conduite des cultures céréalières a connu une nette amélioration. Le labour est aujourd'hui mécanisé à hauteur de 89%, la récolte à 78% et le semis mécanique à 30%. Actuellement, le parc des machines agricoles est constitué de 75.000 tracteurs (40.000 avant le Plan Maroc Vert - PMV) et 7.000 moissonneuses (3.000 avant le PMV). Ceci a permis également l'émergence d'un écosystème des services agricoles autour de la filière et la création d'opportunités supplémentaires d'emplois.

Renforcement de la capacité de stockage des opérateurs céréaliers

- La capacité de stockage installée est de 47 mqx au niveau des organismes stockeurs et de 10 mqx au niveau des moulins. Toutefois, ces installations sont éparpillées entre un grand nombre d'opérateurs et sont encore dominées à 65% par le stockage en magasins contre 35% pour le stockage en silos
- L'ONICL* et la FIAC** (en tant que représentants des professionnels de la filière) ont élaboré un cahier de charges pour le stockage des céréales, dans l'objectif d'en faire une plateforme pour la mise à niveau graduelle du secteur de stockage

*Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses

**Fédération Interprofessionnelle des Activités Céréalières

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière céréalière – Freins au développement.

Renforcement des programmes d'encadrement et de recherche appliquée

- Finalisation du projet de révision des normes des dérivés de blé tendre et dur
- Elaboration des normes de qualité pour les pâtes, couscous, et du projet de labellisation du couscous
- La Fédération Nationale de la Minoterie (FNM) a mis en place un centre technique dédié à la filière céréalière, et couvrant tout le processus de transformation depuis la matière première jusqu'aux produits finis, en passant par les analyses et le contrôle qualité : le Centre des Etudes et de Recherche en Industries des Céréales (CERIC) a pour mission de rapprocher l'amont et l'aval de la filière céréalière, en privilégiant la recherche et développement et le contrôle
- Création de la première école de boulangerie en 2019

Amélioration des conditions de vie des agriculteurs

- Développement de l'assurance agricole : objectif de 1 million d'hectare atteint en 2016. 94% de la superficie nationale assurée est dédiée aux céréales



**FEUILLE DE ROUTE ET AUDIT DE LA
RÉALISABILITÉ DES OBJECTIFS PROPOSÉS**

Contrat Programme 2013 – 2020

Les actions prévues dans le Contrat Programme 2013-2020 couvrent l'ensemble des besoins de la filière, elles ont permis de constituer un noyau dur d'agriculteurs rodés à la culture oléagineuse. Le 1er contrat programme a posé les bases pour le développement de la filière. Ceci étant, des points d'amélioration subsistent.

1. Un système d'agrégation peu favorable à la filière oléagineuse



Le système d'agrégation (toutes filières confondues) prévoyait jusqu'à récemment une **obligation de maintien d'un taux de rotation des superficies agrégées ne dépassant pas 20% par an**. Au-delà de ce taux, la subvention d'agrégation n'est pas octroyée à l'agrégateur



Les cultures oléagineuses sont le plus souvent cultivées soit en rotation avec d'autres cultures annuelles comme les céréales, ou en dérobé (cas du tournesol)



Cette spécificité de la filière, non prise en compte lors du précédent CP, a fortement limité la contribution de l'Etat à l'agrégation de la filière (**2 MDH sur 117 MDH prévus**). Sans un soutien suffisant de l'Etat, l'agrégateur n'a pas été en mesure de mobiliser les moyens suffisants pour remplir ses engagements de développement de superficies et d'encadrement des agriculteurs.



Ce blocage a perduré jusqu'à la fin du CP en 2020. Il a néanmoins été dernièrement levé avec l'amendement apporté à la réglementation relative à l'agrégation agricole et qui lève la contrainte liée au taux de rotation, et par conséquent permettra l'appui financier de l'Etat à l'agrégation de la filière

Contrat Programme 2013 – 2020

Les actions prévues dans le Contrat Programme 2013-2020 couvrent l'ensemble des besoins de la filière, elles ont permis de constituer un noyau dur d'agriculteurs rodés à la culture oléagineuse. Le 1er contrat programme a posé les bases pour le développement de la filière. Ceci étant, des points d'amélioration subsistent.

2. Une compensation du prix d'achat non systématisée



Afin d'inciter les agriculteurs à opter pour la culture oléagineuse, le GIOM s'engageait en début de campagne à payer un prix d'achat de la production agricole à 5 000 dhs/t, montant en ligne avec les attentes des agriculteurs lors des dernières campagnes



La formule de calcul du montant compensatoire prévu dans le cadre du CP couvrait un prix d'achat à l'agriculteur inférieur à 5 000 dhs/t



Le GIOM devait donc engager des discussions avec l'Etat annuellement, d'avril à juin, pour bénéficier d'un **complément de compensation couvrant le montant additionnel à déboursier** pour remplir son engagement auprès des agriculteurs.



Ce fonctionnement a **exposé le GIOM au risque d'une compensation accordée par l'Etat inférieure au montant promis à l'agriculteur**, risque davantage accru en cas de développement des superficies et de la production.

Le blocage de la subvention d'agrégation couplée au risque financier important porté par le GIOM du fait d'un système de compensation déficient a contraint ce dernier à limiter ses efforts de développement des superficies

Evolution de l'environnement économique et réglementaire de la filière

L'aval oléagineux dépend largement des importations d'huile brute et de graines. L'environnement économique mondial actuel aggrave davantage les déficits dont a souffert la filière lors des dernières années.



Face aux risques de pénuries exacerbés par la conjoncture internationale, le renforcement de la souveraineté alimentaire nationale devient un impératif pour le Maroc

Proposition d'objectifs du nouveau Contrat-Programme

FOLEA propose des objectifs plus ambitieux que ceux fixés par le plan Génération Green.

	Tournesol	Colza	Oléagineux
Superficies cultivées cibles (ha)			
Proposition de FOLEA	100 000	60 000	160 000
Objectif 2030 Génération Green	50 370	29 760	80 130
Rendements moyens cibles (Qx/ha)			
Proposition de FOLEA	15,20	19,3	16,73
Objectif 2030 Génération Green	17	20	18,4
Production cible (T)			
Proposition de FOLEA	152 000	116 000	268 000
Objectif 2030 Génération Green	87 755	59 520	147 275
Taux de couverture des capacités de trituration			42%
Production cible rapportée au volume break-even *			1,65

* Volume break-even = 900 tonnes par jour de capacité agrégée des tritrateurs, avec un fonctionnement pendant 6 mois minimum → 900 * 6 mois * 30 jours = 162 000 tonnes

Déclinaison des objectifs proposés

Les objectifs proposés s'appuient sur une intégration de la culture des oléagineux aux cultures irriguées, et une poursuite de l'effort d'extension des surfaces en bour.

Objectifs								
Surfaces irriguées	60 000	Ha	Surfaces irriguées	100 000	Ha	Total	160 000	Ha
Tournesol	40 000	Ha	Tournesol	60 000	Ha	Tournesol	100 000	Ha
	67%			60%			60%	
Colza	20 000	Ha	Colza	40 000	Ha	Colza	60 000	Ha
	33%			40%			40%	
Rendement	22,66	Qx/Ha	Rendement	13,20	Qx/Ha	Rendement	16,75	Qx/Ha
Tournesol	20,00	Qx/Ha	Tournesol	12,00	Qx/Ha	Tournesol	15,20	Qx/Ha
Colza	28,00	Qx/Ha	Colza	15,00	Qx/Ha	Colza	19,30	Qx/Ha
Production	136 000	T	Production	132 000	T	Production	268 000	T
Tournesol	80 000	T	Tournesol	72 000	T	Tournesol	152 000	T
Colza	56 000	T	Colza	60 000	T	Colza	116 000	T

Axes de développement identifiés

Des mécanismes d'appui au secteur renforcés pour davantage de fluidité et de visibilité à l'ensemble des acteurs.

- 1 Favoriser une approche territoriale de l'accompagnement, fidéliser de nouveaux agriculteurs et utiliser les outils digitaux
- 2 Accéder à une irrigation d'appoint
- 3 Faciliter l'accès aux semences certifiées produites localement
- 4 Encourager la création d'entreprises agricoles prestataires de service et distributeurs d'intrants
- 5 Afficher dès le début de campagne un prix plancher suffisamment rémunérateur pour l'agriculteur
- 6 Renforcer la subvention d'agrégation
- 7 Donner un avantage concurrentiel à la production locale de tourteaux au titre de la souveraineté alimentaire
- 8 Adapter l'assurance multirisque climatique aux spécificités de la culture

Mesure 1 – Favoriser une approche territoriale de l'accompagnement, fidéliser de nouveaux agriculteurs et utiliser les outils digitaux

Objectifs

- Priorisation des territoires les plus propices à la culture des oléagineux et sensibilisation des agriculteurs à l'agrégation
- Amélioration des rendements grâce à un meilleur suivi technique et une meilleure conduite de la culture
- Production de graines de meilleure qualité adaptée aux besoins de la trituration industrielle (avec un faible taux d'impuretés)



Contexte & Problématique

Les résultats mitigés du contrat programme sont principalement dus à un manque de moyens et d'accompagnement spécifique et rapproché. La faible maîtrise des itinéraires techniques conduit à une production de graines de qualité médiocre.



Détails de la mesure

- Encadrer le développement de **100 000 ha de cultures oléagineuses en bour** bénéficiant des avantages de l'agrégation tels que l'accès aux semences certifiées, l'encadrement technique, etc.
 - Encadrement effectué de manière structurée, en privilégiant en priorité les zones les plus favorables au développement des oléagineux. À fin 2021, l'estimation des superficies cultivées en bour est de près de 38.000 ha. Les objectifs de la filière consistent à réaliser une croissance annuelle moyenne de 11% pour atteindre l'objectif de 100.000 ha à horizon 2030
- Encadrer le développement des cultures oléagineuses en périmètre irrigué à travers des actions de sensibilisation et de formation. L'objectif est d'améliorer l'attractivité de la culture pour les exploitations de taille petite à moyenne
- Utiliser les progrès apportés par le digital pour avoir un suivi en temps réel des parcelles en oléagineux

Mesure 2 – Accéder à une irrigation d'appoint

Objectifs

- Accélérer la croissance des superficies et de la production de la filière
- Assurer une base de production durable indépendante de la pluviométrie
- Améliorer la fertilité des sols et la rentabilité des cultures à travers l'association de cultures annuelles aux oléagineux



Contexte & Problématique

En dépit des mesures de soutien de la filière mises en place, les objectifs fixés pour les superficies par le contrat programme n'ont pas été atteints. La filière pâtit de plusieurs contraintes : exploitations fragmentées, fortes variations des superficies d'année en année, faible recours à l'irrigation, etc. Les cultures oléagineuses sont peu gourmandes en eau et ne nécessitent qu'une irrigation d'appoint.



Détails de la mesure

Développement de superficies irriguées :

- Intégration des cultures oléagineuses à des **périmètres irrigués** avec l'octroi de droits d'accès à l'eau d'irrigation réservés à la culture. La mise en place d'une irrigation d'appoint permet un **gain de rentabilité significatif**
- Utilisation de quotas d'accès à l'eau d'irrigation réservés à la culture oléagineuse pour attirer à la filière de nouvelles exploitations au sein de périmètres irrigués. Ces exploitations pourront bénéficier de l'ensemble des avantages que procure le dispositif d'agrégation objet du Contrat-Programme
 1. Développement de **30 000 ha** de culture de tournesol **en dérobé sur une partie du périmètre irrigué de la culture de betterave à sucre** (50% des 60 000 ha existants) : Action d'identification et d'accompagnement des exploitations à mener en partenariat avec la COSUMAR.
 2. Développement de **20 000 ha** de culture oléagineuse **sur une partie du périmètre irrigué des cultures d'hiver et d'automne** (céréales, légumineuses, etc.) dans une logique de développement des **rotations blé / oléagineux / légumineuses** qui impactent positivement les sols et donc les rendements de l'ensemble de ces cultures à terme. Le périmètre actuel est de 378 000 ha. La superficie à convertir correspondrait à 5,3% de l'ensemble du périmètre irrigué
 3. Développement de **10 000 ha** de culture oléagineuse **sur une partie du périmètre irrigué des cultures de printemps** (maïs, haricot, etc.). Le périmètre actuel est de 80 000 ha dont 22 000 ha seulement sont cultivées. Un faible apport d'appoint suffirait à développer une culture oléagineuse performante et bénéfique sur les plans économique et agronomique.

Mesure 3 – Faciliter l'accès aux semences certifiées produites localement

Objectifs

- Améliorer les rendements et stimuler le revenu des agriculteurs
- Inciter de nouveaux agriculteurs à privilégier les cultures oléagineuses



Contexte & Problématique

L'utilisation de semences de tournesol communes permettant d'obtenir des graines de gros calibres destinées à la consommation de bouche, est aujourd'hui privilégiée au Maroc. Les semences certifiées, faiblement utilisées dans la filière (<20% de la superficie emblavée pour le tournesol), sont plus adaptées à une destination industrielle (trituration) puisqu'elles permettent d'obtenir une graine à plus forte teneur en huile et des rendements supérieurs.

Le coût plus élevé de la semence certifiée limite son adoption en début de campagne, a fortiori en zone bour dont les rendements fluctuent fortement en fonction de la pluviométrie.



Détails de la mesure

- Amélioration de l'accessibilité des agriculteurs aux semences certifiées distribuées par l'agrégateur de sorte à accélérer son adoption par les agriculteurs
 - D'une part, **l'Etat subventionne** la semence certifiée
 - D'autre part, **l'agrégateur se charge de la distribution et du financement** en début de campagne de la semence certifiée pour un remboursement prélevé en fin de campagne sur le prix d'achat de la récolte
- **Encadrement rapproché** de l'agriculteur par l'agrégateur pour une utilisation appropriée de la semence et une optimisation de ses rendements
- **Appui à la R&D** dans la filière pour le développement de nouvelles semences adaptées aux caractéristiques des différents territoires
 - Encourager la production locale des semences certifiées

Mesure 4 – Encourager la création d'entreprises agricoles prestataires de service et distributeurs d'intrants

Objectifs

- Améliorer l'accessibilité des agriculteurs aux facteurs de production (intrants et mécanisation)
- Optimiser l'investissement dans la filière à travers la mutualisation des ressources
- Encourager les initiatives locales notamment des jeunes et favoriser la création d'emploi rural et l'émergence d'une classe moyenne



Contexte & Problématique

Le Plan Maroc Vert a permis une nette amélioration du taux de pénétration de la mécanisation dans la conduite des cultures. Actuellement, le parc des machines agricoles est constitué de 75.000 tracteurs et 7.000 moissonneuses. Ceci a permis également l'émergence d'un écosystème de prestataires de services agricoles et la création d'opportunités supplémentaires d'emplois en milieu rural

Le développement des cultures oléagineuses nécessitera l'existence d'une offre de prestations de services agricoles adaptées aux spécificités de la culture et équipés d'outils dédiés (ex. semoirs combinés / de précision)



Détails de la mesure

- **Engagements de l'agrégateur (GIOM/FOLEA) en matière d'accompagnement des sociétés de prestations de services agricoles (prestations mécaniques, distribution d'intrants agricoles et transport). À titre d'exemples :**
 - Développement de **partenariats pérennes avec l'agrégateur** (GIOM) garantissant à ces sociétés un volume d'activité minimum au niveau de leurs périmètres géographique d'intervention
 - **Encadrement technique** personnalisé des sociétés, selon leur besoin, pour une utilisation optimale des facteurs de production dans le cadre des prestations agricoles réalisées au sein des exploitations agrégées
 - Equipements / connexion des sociétés aux **outils digitaux** à développer par le GIOM pour améliorer la productivité de l'amont agricole (Cf. Mesure 5)
- **Soutien financier de l'Etat** sur la période 2023-2030
 - **Aide à la création** de sociétés de prestations de services agricoles dans le cadre d'un programme d'incubation
 - **Soutien à l'acquisition** de matériel agricole destiné à la filière dans le cadre du FDA

Mesure 5 – Afficher dès le début de campagne un prix plancher suffisamment rémunérateur pour l'agriculteur

Objectifs

- Assurer un niveau de revenu convenable aux agriculteurs de la filière
- Fixer le prix d'achat des graines et en informer l'agriculteur en début de campagne (avant semis)
- Renforcer la visibilité de la filière



Contexte & Problématique

Fonctionnement du mécanisme de compensation : Le prix d'achat à l'agriculteur (5 000 dhs après négociations annuelles) est compensé par l'Etat à hauteur du différentiel entre le prix agriculteur et le cours international diminué d'un mark-up permettant à l'industrie de trituration de bénéficier d'une graine locale à un coût de revient inférieur au cours international.

Cette compensation se justifie par (i) l'effort des tritrateurs et leur engagement à soutenir la filière amont, et (ii) la faible teneur en huile de la graine locale vs. la graine d'import lors des premières années d'agrégation. L'industrie de trituration bénéficie également d'une marge additionnelle rémunérant son effort de collecte auprès de l'agriculteur.

=> Le système de compensation tel que défini dans le CP 2013-2020 ne permettait pas (1) à l'agriculteur de dégager une marge acceptable et (2) à l'agrégateur de proposer de manière systématique en début de campagne à l'agriculteur un prix d'achat validé par l'Etat, faisant peser sur le GIOM un risque financier important

Mesure 5 – Afficher dès le début de campagne un prix plancher suffisamment rémunérateur pour l'agriculteur

Objectifs

- Assurer un niveau de revenu convenable aux agriculteurs de la filière
- Fixer le prix d'achat des graines et en informer l'agriculteur en début de campagne (avant semis)
- Renforcer la visibilité de la filière



Détails de la mesure

1. Simplification du mode de calcul de la compensation

Nous proposons d'améliorer le système de compensation actuel en veillant à respecter les principes suivants :

- **Le montant compensatoire doit garantir à l'agriculteur un niveau de marge acceptable quel que soit l'évolution du prix de la graine ou des coûts de production.**
- Du point de vue du tritrateur, **le coût de revient de la graine locale doit être équivalent au cours international FOB**, sous l'hypothèse qu'elles sont comparables en termes de rendement (utilisation d'une semence certifiée), et sachant que l'achat de la graine locale permet d'éviter les coûts de fret liés à l'import de la graine internationale (300 à 400 dhs/t).
- **Aucun montant compensatoire n'est nécessaire si** le cours international garantit un **revenu suffisant** à l'agriculteur.

Le montant compensatoire pourrait être calculé de manière simplifiée suivant la formule suivante :

- Montant compensatoire = (coût de revient de la graine locale) – (coût de revient de la graine internationale) lorsque cette différence est positive
- Le prix d'achat agriculteur peut être déterminé par indexation sur l'inflation et/ou le cours international de matières premières (engrais, énergie, etc.).
- Le prix d'achat plancher est de l'ordre de 6000dh/T départ champs
- La subvention de collecte pourrait être de l'ordre de 600dh/T avec indexation sur l'inflation au Maroc

2. Systématisation de la compensation permettant d'apporter davantage de sérénité aux intervenants de la filière, principalement à l'agriculteur, en amont de la campagne, au moment du choix de la culture à réaliser (avant Septembre)

- Inscrire les modalités d'octroi de la compensation dans le contrat programme

Mesure 6 – Renforcer la subvention d'agrégation

Objectifs

- Mobiliser le financement nécessaire à la réalisation des objectifs de développement de la filière dans ses différentes composantes



Contexte & Problématique

Le système d'agrégation (toutes filières confondues) prévoyait jusqu'à récemment une obligation de maintien d'un taux de rotation des superficies agrégées ne dépassant pas 20% par an, excluant de facto la filière, de l'octroi de la subvention d'agrégation.

Avec la récente modification des conditions d'octroi de ladite subvention, il est nécessaire de réévaluer les besoins de subvention au regard des nouveaux objectifs du CP 2023-2030 en matière de superficies à développer, et des composantes d'appui à couvrir (stockage, mécanisation, digitalisation, etc.)



Détails de la mesure

- **Engagements de l'agrégateur (GIOM/FOLEA) en matière d'encadrement des agriculteurs et de projets de développement de la filière. À titre d'exemples :**
 - Projets de mécanisation de la production et notamment du désherbage
 - Infrastructure de stockage de capacité suffisante pour absorber le volume de production croissant
 - Développement d'outils digitaux pour améliorer la productivité de l'amont agricole (ex. filière sucrière)
 - Développement de projets R&D notamment en matière d'amélioration variétale
- **Soutien financier de l'Etat** sur la période 2023-2030
 - Fixer les montants et les modalités de suivi et d'octroi des subventions de l'Etat

Mesure 7 – Donner un avantage concurrentiel à la production locale de tourteaux au titre de la souveraineté alimentaire

Objectifs

- Protéger la production locale des tourteaux produits à partir de graines locales ou d'import afin de pérenniser les outils de trituration
- Renforcer la compétitivité de la production nationale de tourteaux par rapport aux importations
- Réduire la dépendance aux importations et améliorer la souveraineté alimentaire du pays



Contexte & Problématique

Le Maroc est fortement dépendant aux importations de tourteaux. L'envolée des prix des matières premières et du fret suite aux crises internationales successives contribue à une prise de conscience de l'ensemble des acteurs nationaux de l'importance de renforcer la souveraineté alimentaire nationale et de raccourcir les chaînes d'approvisionnement.

Parallèlement, l'impératif de limiter la hausse du prix pour le consommateur et la faible production nationale a poussé le gouvernement à suspendre temporairement les droits d'importation applicables à certaines graines oléagineuses, huiles brutes et tourteaux. A plus long terme, un avantage donné à la production nationale de tourteaux constitue un levier d'équilibrage important entre protection de la production nationale et prix au consommateur



Détails de la mesure

- Mise en place d'un système de protection de la production nationale de tourteaux. Celle-ci peut correspondre par exemple au système de protection de la filière céréalière, à savoir renforcer les droits de douane durant la période de forte disponibilité de la production nationale de sorte à faciliter son écoulement, et réduire les droits de douane durant les périodes de pénurie
- Monitoring rapproché des niveaux de production conjointement entre FOLEA et le MAPMDREF
- Consultation annuelle de la profession et de l'autorité de tutelle lors de la fixation des droits de douane et des périodes de mise en place

Mesure 8 – Adapter l'assurance multirisque climatique aux spécificités de la culture

Objectifs

- Améliorer les conditions sociales des agriculteurs de la filière
- Limiter les pertes des agriculteurs liées aux aléas climatiques
- Renforcer l'attractivité de la filière auprès des agriculteurs



Contexte & Problématique

En partenariat avec la MAMDA, l'Etat a instauré en 2011 un produit d'assurance « multirisque climatique » qui permet d'assurer les cultures contre les aléas climatiques. Ce dispositif, dédié originellement à la filière céréalière, a été étendu au colza et au tournesol lors de la campagne agricole 2014-2015.

Toutefois, l'impact de ce produit d'assurance sur l'agriculteur s'est avéré limité :

- Une majorité d'agriculteurs agrégés disposent du niveau d'assurance minimal (niveau 1) couvrant partiellement les dépenses engagées en début de campagne. Les niveaux 2 et 3 sont inaccessibles aux petites exploitations (10 ha minimum pour le niveau 2, 20 ha pour le niveau 3)
- Le rendement de référence utilisé pour le calcul de l'indemnité ne prend pas en compte les spécificités de la région



Détails de la mesure

- Adaptation de l'offre d'assurance aux besoins spécifiques de la filière
 - Assurer une meilleure couverture à l'ensemble des agriculteurs : améliorer la couverture de l'assurance de niveau 1 (option privilégiée) ou baisser les limites de superficie minimum exigée pour que les petits agriculteurs puissent bénéficier d'une assurance de niveau 2 et 3
 - Revoir la base de calcul des rendements de référence retenus pour le calcul des indemnités de remboursement (retenir des rendements de référence par région – et non par commune)



**DÉCLINAISON DES MESURES
STRATÉGIQUES EN ACTIONS**

Déclinaison des mesures stratégiques en actions

1	Plan d'actions de la mesure - Favoriser une approche territoriale de l'accompagnement, fidéliser de nouveaux agriculteurs et utiliser les outils digitaux			
Responsable de la mesure	FOLEA / Ministère de tutelle			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Priorisation des territoires les plus propices à la culture des oléagineux et sensibilisation des agriculteurs à l'agrégation • Amélioration des rendements grâce à un meilleur suivi technique et une meilleure conduite de la culture • Production de graines de meilleure qualité adaptée aux besoins de la trituration industrielle (avec un faible taux d'impuretés) 			
Etapas clés		Durée / récurrence	Responsable	Autres partenaires
Redéfinir le dispositif de promotion de la filière et d'accompagnement des agriculteurs en collaboration avec l'ORMVA et l'ONCA		3 mois Unique	GIOM	DDFP, ORMVA, ONCA
Sensibiliser les agriculteurs, promouvoir les cultures oléagineuses et assurer un accompagnement rapproché tout au long du cycle de production (du semis à la collecte)		6 mois Annuelle	FOLEA	ONCA, DPA
Assurer un accompagnement rapproché des exploitations agrégées (en bour ou en périmètre irrigué) : fourniture d'intrants, conseil agricole, ... pour une bonne tenue de la culture. L'objectif, en plus du rendement, est de produire des graines de bonne qualité adaptées aux besoins de la trituration (faible taux d'impuretés)		6 mois Annuelle	GIOM	ONCA
Organiser un comité de suivi trimestriel relatifs au dispositif d'accompagnement mis en place et l'état d'avancement du programme		1 sem. Trimestriel	FOLEA	ONCA, DDFP
Ajuster le dispositif d'agrégation du GIOM (recrutements d'équipes terrain, ingénieurs,...) en fonction de l'état d'avancement du Contrat Programme et de la réalisation des engagements des différentes parties prenantes		1 mois Trimestriel	GIOM	DDFP, ORMVA, ONCA

Déclinaison des mesures stratégiques en actions

2	Plan d'actions de la mesure - Accéder à une irrigation d'appoint			
Responsable de la mesure	FOLEA / Ministère de tutelle			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer la croissance des superficies et de la production de la filière • Assurer une base de production durable indépendante de la pluviométrie • Améliorer la fertilité des sols et la rentabilité des cultures à travers l'association de cultures annuelles aux oléagineuses 			
Etapas clés (1/2)		Durée / récurrence	Responsable	Autres partenaires*
Pour les périmètres irrigués de betterave à sucre (obj. 30 000 ha) :				
Sensibiliser les différentes parties prenantes (COSUMAR, DDFP, etc.) à l'importance agronomique, alimentaire et économique (valeur ajoutée au m3 d'eau consommée) de la culture oléagineuse		2 mois Unique	FOLEA	COSUMAR DDFP, DIAEA, ABH
Conclure un partenariat FOLEA / COSUMAR, avec la participation du MAPMDREF et l'ABH, autour de la mise en place de la culture oléagineuse « en dérobé » au sein du périmètre irrigué de la betterave à sucre ainsi que de l'allocation de quotas d'eau aux cultures oléagineuses à développer		5 mois Unique	FOLEA COSUMAR	ABH, DDFP, DIAEA
En début de campagne, sur la base des quotas retenus et en accord avec les exploitants intéressés, identifier les parcelles qui accueilleront les cultures oléagineuses en dérobé		3 mois Annuelle	COSUMAR	
Assurer un accompagnement rapproché des exploitations retenues : fourniture d'intrants, conseil agricole, ... pour une bonne tenue de la culture (Cf. Mesure 1)		6 mois Annuelle	GIOM COSUMAR	ONCA
Mesurer l'impact de la culture et apporter des ajustements le cas échéant		3 mois Annuelle	GIOM COSUMAR	

DDFP : Direction du Développement des Filières de Production, AUAE : Associations des Usagers des Eaux Agricoles (AUEA), ORMVA : Offices Régionaux de la Mise en Valeurs Agricoles, DPA : Directions Provinciales de l'Agriculture, ABH : Agences des Bassins hydrauliques, DIAEA : direction de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole

Déclinaison des mesures stratégiques en actions

2	Plan d'actions de la mesure - Accéder à une irrigation d'appoint			
Responsable de la mesure	FOLEA / Ministère de tutelle			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer la croissance des superficies et de la production de la filière • Assurer une base de production durable indépendante de la pluviométrie • Améliorer la fertilité des sols et la rentabilité des cultures à travers l'association de cultures annuelles aux oléagineuses 			
Etapas clés (2/2)		Durée / récurrence	Responsable	Autres partenaires*
Pour les autres périmètres irrigués (obj. 30 000 ha) :				
Sensibiliser les parties prenantes (DDFP, ABH, etc.) à l'importance agronomique, alimentaire et économique (valeur ajoutée au m3 d'eau consommée) de la culture oléagineuse		2 mois Unique	FOLEA	DDFP, DIAEA, ABH
En amont de la campagne agricole, et en fonction de la situation hydrique des différentes zones irriguées, définir des quotas d'eau à allouer aux cultures oléagineuses par zone irriguée suivant des modalités définies dans le cadre du contrat programme		2 mois Annuelle	DIAEA ABH	GIOM DDFP
Sensibiliser les exploitants des zones irriguées cibles sur les bénéfices économiques et agronomiques liés à l'introduction des cultures oléagineuses et sur les quotas d'eau alloués		2 mois Annuelle	GIOM	ORMVA, DPA
Identifier les parcelles qui accueilleront les cultures oléagineuses en rotation avec des cultures d'hiver/automne (cible 20 000 ha) ou en culture principale dans des périmètres irrigués dédiés aux cultures de printemps (cible 10 000 ha)		2 mois Annuelle	GIOM AUEA	ABH
Assurer un accompagnement rapproché des exploitations retenues : fourniture d'intrants, conseil agricole, utilisation de l'eau ... pour une bonne tenue de la culture (Cf. mesure 1)		11 mois Annuelle	GIOM	ONCA, AUAE, ABH
Mesurer l'impact de la culture et apporter des ajustements le cas échéant		3 mois Annuelle	GIOM	ORMVA, DPA

Déclinaison des mesures stratégiques en actions

3	Plan d'actions de la mesure – Faciliter l'accès aux semences certifiées produites localement			
Responsable de la mesure	DDFP, FOLEA, SONACOS			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les rendements et stimuler le revenu des agriculteurs • Inciter de nouveaux agriculteurs à privilégier les cultures oléagineuses 			
Etapas clés (1/2)		Durée / récurrence	Responsable	Autres partenaires*
Rédiger et signer une convention cadre tripartite Etat-SONACOS-FOLEA autour de : <ul style="list-style-type: none"> - SONACOS : production d'un volume minimum de semences pour les cultures oléagineuses et introduction de variétés adaptées à travers : <ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement de la recherche variétale adaptée aux cultures oléagineuses • La certification par l'ONSSA des semences nouvellement produites par la SONACOS et suivi de leur mise sur le marché - FOLEA : garantie de débouchés auprès des exploitations agrégées, le volume de semences à écouler variant selon l'avancement de la mise en œuvre du Contrat Programme - Etat : modalités de subvention du marché des semences oléagineuses certifiées <ul style="list-style-type: none"> • Subvention des travaux R&D de la SONACOS • Subvention des semences certifiées produites localement ou importées, et commercialisées par les sociétés semencières agréées. La subvention des semences importées sont à ajuster selon le niveau de production locale • Prime de stockage accordées aux sociétés semencières agréées 		3 mois Unique	DDFP, FOLEA, SONACOS	ONSSA

Déclinaison des mesures stratégiques en actions

3	Plan d'actions de la mesure – Faciliter l'accès aux semences certifiées produites localement			
Responsable de la mesure	DDFP, FOLEA, SONACOS			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les rendements et stimuler le revenu des agriculteurs • Inciter de nouveaux agriculteurs à privilégier les cultures oléagineuses 			
Etapes clés (2/2)		Durée / récurrence	Responsable	Autres partenaires*
Mettre en place un comité de suivi de la convention pour ajuster, à fréquence régulière et en fonction de l'avancement des projets d'extension de superficie : <ul style="list-style-type: none"> • les volumes de production de la SONACOS • les volumes que FOLEA s'engage à écouler • les prix de vente des différents types de semences • le montant de subventions alloué par l'Etat pour la production locale et les importations 		2 mois Annuelle	FOLEA, DDFP, SONACOS	ONSSA, ONCA
Assurer le financement et la distribution de la semence auprès des exploitations agrégées		12 mois Annuelle	GIOM	SONACOS, AMMS, ORMVA, ONCA

Déclinaison des mesures stratégiques en actions

4	Plan d'actions de la mesure - Encourager la création d'entreprises agricoles prestataires de service et distributeurs d'intrants			
Responsable de la mesure	FOLEA			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité des agriculteurs aux facteurs de production (intrants et mécanisation) • Optimiser l'investissement dans la filière à travers la mutualisation des ressources • Encourager les initiatives locales notamment des jeunes et favoriser la création d'emploi rural et l'émergence d'une classe moyenne 			
Etapes clés		Durée / récurrence	Responsable	Autres partenaires*
Partenariat avec des prestataires de services agricoles existants				
Elaborer un cahier des charges en matière de qualité de prestations et d'équipements à mobiliser ainsi qu'en matière d'intégration aux systèmes et outils développés dans le cadre de l'agrégation (digital, ...)		3 mois Unique	GIOM	ONCA, ORMVA
Développer des partenariats avec des prestataires établis dans les zones couvertes par l'agrégateur. Les prestataires s'engagent dans ce cadre à respecter le cahier des charges en contrepartie d'un référencement et d'un volume d'activité potentiel auprès des agriculteurs agrégés		12 mois Annuelle	GIOM	Prestataires
Assurer un accompagnement technique, en début de partenariat et au besoin, sur les aspects techniques agricoles et sur le volet organisationnel		12 mois Annuelle	GIOM	ONCA, ORMVA
Soutien au développement de l'écosystème				
Développer un partenariat avec une structure d'aide à la création d'entreprises (incubation) pour le développement de sociétés de prestations de services agricoles dans les zones agricoles d'intérêt peu couvertes. Dans ce cadre, les projets pourront bénéficier des dispositifs d'aide existants à l'échelle nationale		6 mois Unique	GIOM	Incubateur
Entamer des discussions MAPMDREF / FDA / FOLEA pour le développement d'une offre incitative pour l'équipement de prestataires de services agricoles en matériel agricole dédié à la filière (ex. semoirs combinés)		6 mois Unique	FOLEA	DDFP, FDA
Sensibiliser / promouvoir le dispositif d'appui à l'écosystème auprès des jeunes des zones d'intérêt		12 mois Annuelle	GIOM	ONCA, ORMVA

Déclinaison des mesures stratégiques en actions

5	Plan d'actions de la mesure – Afficher dès le début de campagne un prix plancher suffisamment rémunérateur pour l'agriculteur			
Responsable de la mesure	FOLEA			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un niveau de revenu convenable aux agriculteurs de la filière Fixer le prix d'achat des graines et en informer l'agriculteur en début de campagne (avant semis) Renforcer la visibilité de la filière 			
Etapes clés		Durée / récurrence	Responsable	Autres partenaires*
Tenir un comité de pilotage pour arrêter des Prix Producteurs (PP) et le niveau de compensation attendu par l'agrégateur suivant la formule de calcul et un relevé d'indices et cours internationaux de référence tels que convenu au niveau du Contrat Programme		1 mois Annuelle	DDFP, FOLEA	
Publier annuellement un arrêté qui fixe les modalités de compensation des prix d'achat des graines aux producteurs		1 mois Annuelle	DDFP	
Organiser des campagnes de sensibilisation autour du nouveau système de compensation à travers les partenaires locaux et des relais nationaux (Radio, ...)		4 mois Annuelle	FOLEA	ONCA, ORMVA
Communiquer à fréquence régulière un relevé des quantités totales produites par les agriculteurs agrégés		1 mois Trimestriel	GIOM	ORMVA
En fin de campagne, débloquer les fonds de compensation correspondant aux quantités collectées par le GIOM		1 mois Annuelle	DDPF	
Evaluer l'impact économique et social de la mesure pour l'agriculteur et la filière dans son ensemble, et proposer le cas échéant des actions d'ajustement		2 mois Annuelle	FOLEA	

Déclinaison des mesures stratégiques en actions

6	Plan d'actions de la mesure – Renforcer la subvention d'agrégation			
Responsable de la mesure	MAPMDREF, FOLEA			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser le financement nécessaire à la réalisation des objectifs de développement de la filière dans ses différentes composantes 			
Etapes clés		Durée / récurrence	Responsable	Autres partenaires*
Suivre, dans le cadre du comité de suivi du Contrat Programme, l'avancement des réalisations des projets de développement du secteur ainsi que les difficultés et points de blocages éventuels, et proposer des actions correctives		1 mois trimestrielle	MAPMDREF, FOLEA	ORMVA DPA
Réaliser, dans le cadre du comité de pilotage du Contrat Programme, un bilan d'étape du programme d'agrégation et des projets de développement du secteur et statuer sur les points d'arbitrages soulevés par le comité de suivi et le plan d'actions à suivre lors de l'étape suivante		1 mois Annuelle	MAPMDREF, FOLEA	

Déclinaison des mesures stratégiques en actions

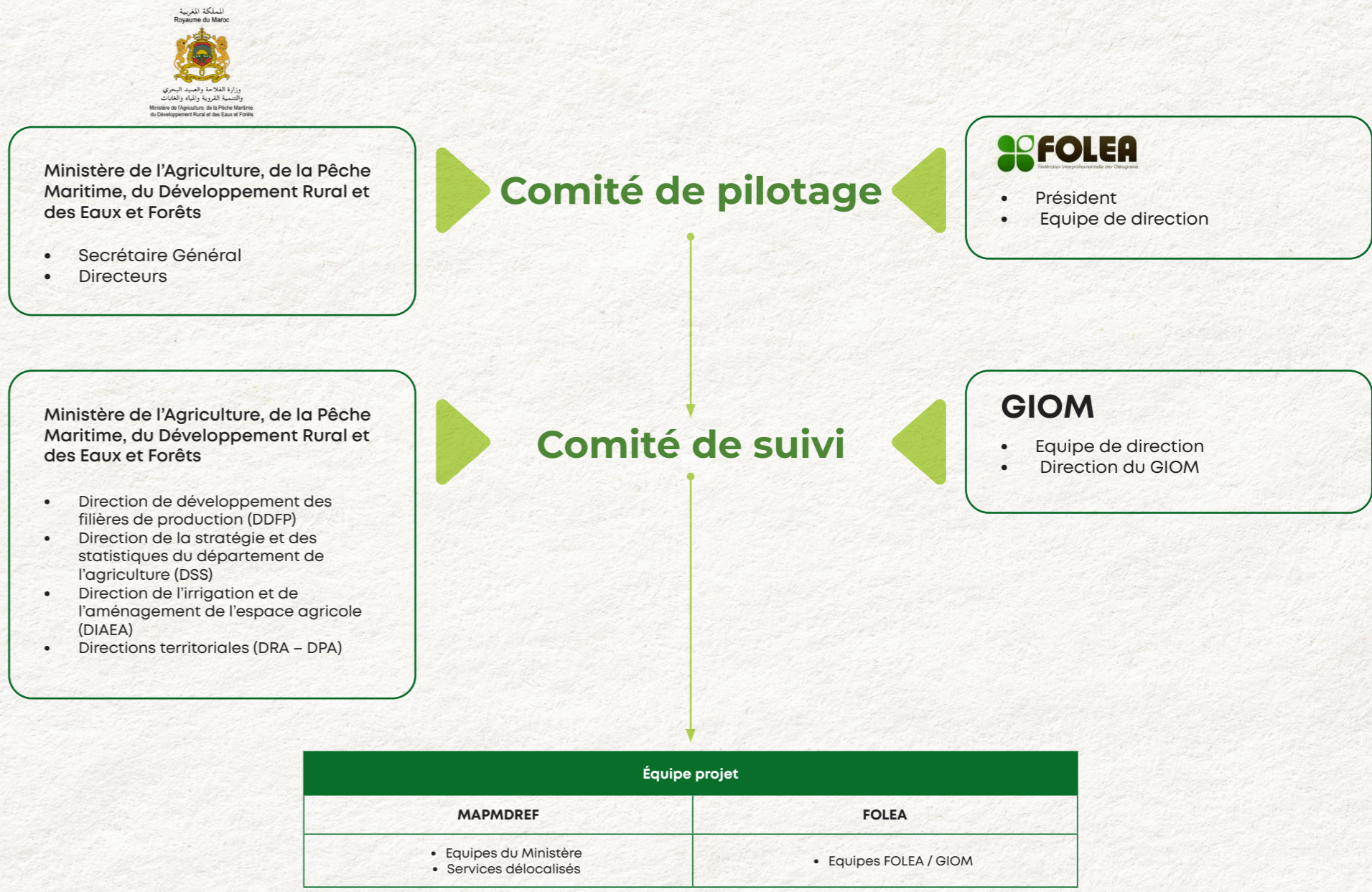
7	Plan d'actions de la mesure – Donner un avantage concurrentiel à la production locale de tourteaux au titre de la souveraineté alimentaire			
Responsable de la mesure	MAPMDREF-ADII			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Protéger la production locale des tourteaux produits à partir de graines locales ou d'import afin de pérenniser les outils de trituration Renforcer la compétitivité de la production nationale de tourteaux par rapport aux importations Réduire la dépendance aux importations et améliorer la souveraineté alimentaire du pays 			
Etapas clés		Durée / récurrence	Responsable	Autres partenaires*
Réaliser une étude sur la compétitivité de la production de tourteaux au Maroc par rapport à l'importation, et proposition d'une tarification douanière adaptée permettant d'assurer à la fois une protection de la production nationale et un approvisionnement optimal du marché national, selon plusieurs scénarii d'évolution du volume de production oléagineuse		4 mois Unique	FOLEA	DDFP
Conclure un accord cadre avec l'administration des douanes relatif à l'évolution progressive de la tarification douanière et à ses mécanismes d'évolution tenant compte des conclusions de l'étude de compétitivité		3 mois Unique	DDFP, FOLEA, ADII	
Tenir un comité de suivi pour ajuster, à fréquence régulière et en fonction de l'évolution des volumes de production nationale de tourteaux, la tarification douanière pour l'année fiscale suivante		1 mois Annuelle	DDFP, ADII	FOLEA
Publier la nouvelle tarification dans la loi de Finances		3 mois Annuelle	ADII	MAPMDREF
Evaluer l'impact de la nouvelle tarification sur la compétitivité de la filière et proposition d'ajustements le cas échéant		2 mois Annuelle	FOLEA	DDFP

Déclinaison des mesures stratégiques en actions

8	Plan d'actions de la mesure - Adapter l'assurance multirisque climatique aux spécificités de la culture			
Responsable de la mesure	MAPMDREF-FOLEA			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les conditions sociales des agriculteurs de la filière Limiter les pertes des agriculteurs liées aux aléas climatiques Renforcer l'attractivité de la filière auprès des agriculteurs 			
Etapas clés		Durée / récurrence	Responsable	Autres partenaires*
Lancer des discussions entre la MAMDA-DDFP-FOLEA pour adapter le dispositif d'assurance climatique aux cultures oléagineuses : <ul style="list-style-type: none"> Améliorer le niveau de couverture des agriculteurs Adapter le modèle de calcul des indemnités de remboursement aux spécificités de la culture oléagineuse et des périmètres irrigués vs. bour L'objectif étant d'apprécier l'impact financier de l'évolution du dispositif de couverture pour la MAMDA et d'identifier des scénarii d'évolution du dispositif		5 mois Unique	FOLEA, MAMDA, MAPMDREF	
Conclure une convention MAMDA-MAPMDREF-FOLEA relative à un nouveau dispositif d'assurance climatique adapté aux cultures oléagineuses et tenant compte des contraintes économiques de la MAMDA et d'un éventuel appui financier de l'Etat (à définir)		3 mois Unique	FOLEA, MAMDA, MAPMDREF	
Organiser des campagnes de sensibilisation autour du nouveau système d'assurance multirisque climatique à travers les partenaires locaux et des relais nationaux (Radio, ...)		4 mois Annuelle	FOLEA	ONCA, ORMVA
Evaluer l'impact économique et social de la mesure pour l'agriculteur et la filière dans son ensemble, et proposer le cas échéant des actions d'ajustement		3 mois Annuelle	FOLEA	MAPMDREF, MAMDA



Instances de pilotage des projets



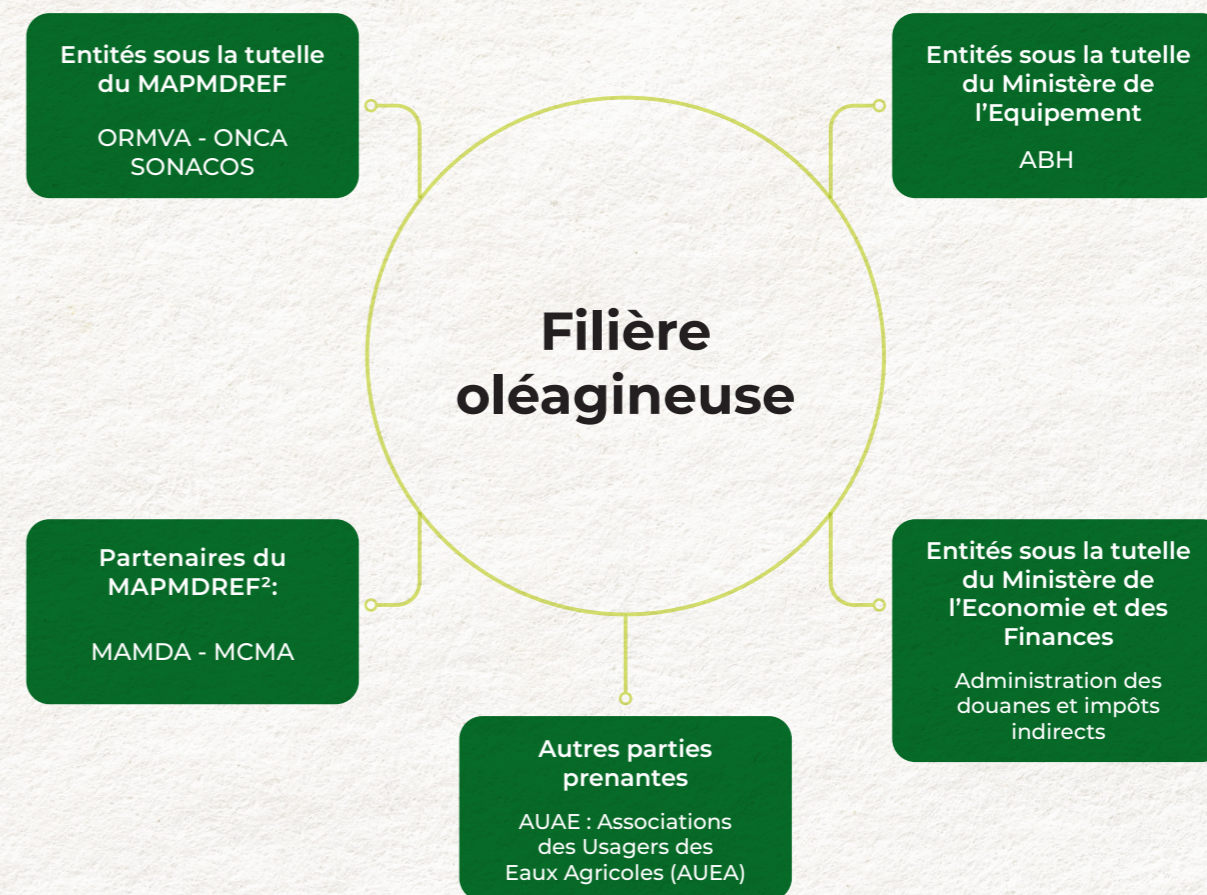
Instances de pilotage des projets

Rôle des instances.

Comité de pilotage	Comité de suivi
<p>Rôle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancer le projet • Allouer les ressources nécessaires au projet • Suivre l'avancement général du projet • Valider les modifications d'objectifs ou de périmètre sur proposition du comité de suivi • Statuer sur les mesures à prendre en cas de modification d'objectifs ou de périmètre • Orienter les actions dans le cadre de l'accompagnement du projet • Résoudre les points de blocage • Valider le planning détaillé de chaque chantier • Prononcer la validation définitive des réalisations <p>Mode fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le comité de pilotage se réunira à fréquence annuelle • En cas de besoin d'arbitrage, les membres du comité pourront être sollicités en dehors des dates prévues 	<p>Rôle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à la disposition des équipes et partenaires l'ensemble des moyens nécessaires pour la réalisation des actions du Contrat Programme • Assurer l'interface avec les différents partenaires et parties prenantes • Suivre le planning détaillé et affecter les ressources nécessaire • Rendre compte au comité de pilotage <p>Mode fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le comité de suivi se réunira à fréquence trimestrielle • Il peut se réunir à la demande de ses membres, chaque fois que cela est jugé nécessaire

Instances de pilotage des projets

Autres parties prenantes à mobiliser ponctuellement.





Oaklins | ATLAS CAPITAL
MEMBER FIRM